No 33508 — 107e année — J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds

Fr. 1.—

Mercredi 15 avril 1987

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

opinion

Massacre à l'«overdose»

«A quoi bon se crever la peau pour un rendement à la limite du dépôt de bilan» se demandait un industriel en découvrant avec stupéfaction combien on pouvait gagner en crevant la peau des autres... à coups de seringues!

L'industrie du crime se modernise aussi, elle s'adapte avec ce dollar qui n'en finit pas de se régaler sur le dos des autres monnaies.

Avec l'apparition de nouveaux produits, les drogues synthétiques, le trafic international se transforme au profit, si l'on ose dire, de «l'industrie» locale.

Les marges de profit explosent comme le cerveau des utilisateurs des nouvelles drogues. On court au massacre par «overdose» tant elles sont puissantes et délicates à doser.

Il faut compter un investissement d'environ trois mille francs pour produire un kilo d'héroïne. La vente au détail, dans la rue de ce kilo démultiplié en «doses», représente un million et demi de francs.

Aujourd'hui, avec le même investissement de trois mille francs, on équipe un petit laboratoire et on achète à la pharmacie du coin, en toute légalité quelques produits en vente libre, selon les pays. Sans être particulièrement doué, un chimiste va légèrement modifier la structure moléculaire de narcotiques reconnus et obtenir une nouvelle substance de 2000 à 6000 fois plus puissante que la morphine.

Cette drogue est si concentrée que l'on peut transporter dans une simple mallette de quoi préparer, après «coupage» plusieurs dizaines de millions de «doses» qui vaudront dans la rue, au marché de détail, plus d'un milliard et demi, j'ai bien dit «un milliard et demi» de francs.

L'avantage commercial, pour parler en dehors de toute considération morale, tient au fait que les nouvelles drogues créent un état de dépendance en quelques semaines seulement. Il est vrai que l'indépendance définitive par «overdose» est aussi beaucoup plus fulgurante et plus abondante.

Ces nouvelles drogues arrivent, moins cher que le «crack» et cent fois plus «longues» dans leurs effets.

Elles arrivent, mais elles se heurtent à des problèmes de distribution, comme n'importe quelle autre marchandise sur un marché très protégé.

Les drogues classiques dérivées de l'opium, la morphine et surtout l'héroïne font partie d'un vaste ensemble économique avec ses multiples réseaux.

De nombreuses guérillas, dans le monde, cultivent le pavot et contrôlent la matière première qui en découle, l'opium, qui sert à financer l'achat d'armements dans les plus estimables maisons de commerce de la branche, dans le monde entier.

Il y a donc déjà une puissante lutte interne dans l'industrie du crime, mais les polices d'ici et d'ailleurs vont avoir du mal à lutter contre le fléau maintenant que la «puissance» de cent kilos d'héroïne tient dans un simple cornet de sucre...

Gil BAILLOD

CTMN RESTAURANT

Restaurant du CTMN

Rue Ls-Chevrolet 50
La Chaux-de-Fonds

Menu de Vendredi-Saint

Salade de saumon
Feuilletés aux petits légumes
Filet de turbot poché, beurre de tomate
Parfait glacé Mocca

✆ 039/26.51.52

Quatre heures et demie d'entretiens pour Shultz et Gorbatchev

«Nous avons des hauts et des bas»

Les entretiens que M. George Shultz a eus mardi au Kremlin avec le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev ont duré quatre heures et demie et la journée de travail du chef de la diplomatie américaine n'était pas encore terminée puisqu'il devait encore rencontrer, plus tard dans la soirée, son homologue Edouard Chevardnadzé.

L'entourage de M. Shultz n'a pas voulu préciser le ou les sujets de ces entretiens, qui n'étaient pas prévus au programme officiel.

En attendant, M. Shultz a goûté quelques instants de détente au snack-bar de l'ambassade américaine où il s'est joint à quelque 200 familles américaines pour une dégustation de crèmes glacées.

«NOUS POUVONS REMONTER LA PENTE»

Il a brièvement pris la parole et a fait allusion à l'affaire des écoutes de l'ambassade: «Nous avons des hauts et des bas», a-t-il dit. «Pour le moment, avec ces difficultés liées à l'espionnage, ce serait plutôt des bas. Mais nous pouvons remonter le pente et continuer à lutter pour faire en sorte que cette relation (avec les Soviétiques) extrêmement importante permette à nos pays et également au monde entier de goûter une part de stabilité et de prévisibilité dans la mesure du possible».

Tout en dégustant une glace à la fraise «maison» en compagnie de son épouse Helena, M. Shultz s'est écrié à l'adresse des familles des diplomates et des employés de l'ambassade: «Notre message ce soir est que nous vous aimons tous». Les Shultz ont ensuite distribué des œufs de Pâques en chocolat aux enfants. (ap)

Entre Yasser Arafat et Georges Habbache

Accord presque parfait

A six jours de la réunion à Alger du Conseil national palestinien, la réconciliation entre les diverses factions palestiniennes, fermement encouragée par l'Union soviétique, semblait bien engagée.

A la demande des «durs» de la centrale palestinienne, M. Arafat a accepté d'abroger l'accord jordano-palestinien de février 1985 qui devrait céder la place à une initiative arabe plus large dans la perspective d'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient.

En revanche, il semble que la direction de l'OLP soit décidée à maintenir ses relations avec l'Egypte du président Moubarak, en dépit des exigences des mouvements radicaux, notamment le FPLP, réunis il y a une dizaine de jours à Tripoli.

Selon le quotidien du Golfe «Al Ittihad», MM. Arafat et Georges Habbache, chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), ont eu dans la nuit de lundi à mardi un deuxième entretien «d'unification». Les deux hommes s'étaient déjà rencontrés samedi pour la première fois depuis trois ans.

Selon «Al Ittihad», MM. Arafat et Habbache sont parvenus à un accord politique «presque parfait», les seules divergences restantes étant d'ordre organisationnel.

Le numéro deux du Fatah, M. Khalil Wazir (Abou Djihad), a précisé que «la deuxième rencontre entre Arafat et Habbache qui a duré jusqu'aux petites heures de la matinée de mardi» et qui a été «très positive», «a permis d'élaborer un cadre général pour un accord entre les deux leaderships». Cet accord de principe devait permettre de faciliter le début des délibérations du CNP, a ajouté Abou Djihad.

Le quotidien «Al Ittihad» reproduit par ailleurs un texte présenté comme la déclaration officielle que fera prochainement le comité exécutif de l'OLP, annonçant l'abrogation de l'accord jordano-palestinien du 11 février 1985.

► Page 2

Après sa rencontre avec M. Habbache, Y. Arafat s'est rendu au Zimbabwe pour une rencontre des pays non-alignés. Notre bélino AP le montre à son arrivée à Harare en compagnie de M. Mugabe, l'homme fort du Zimbabwe.

Ambassade américaine de Vienne

Six marines rappelés aux USA

Six marines en poste à l'ambassade américaine de Vienne, dont quatre soupçonnés d'avoir eu des contacts avec des étrangers dans des pays de l'Est, ont été rappelés aux Etats-Unis, a annoncé hier le Pentagone.

Un cinquième marine est accusé d'avoir violé les «règles de sécurité locales» à l'ambassade de Vienne, a indiqué le porte-parole du Département de la défense, M. Robert Simms. Le sixième doit être interrogé comme témoin dans l'enquête sur le sergent Clayton Lonetree, soupçonné d'avoir laissé des agents soviétiques pénétrer dans l'ambassade de Moscou.

M. Simms s'est refusé à préciser les identités des six hommes et les ambassades où étaient auparavant affectés les quatre marines soupçonnés de contacts avec des étrangers.

Un porte-parole de l'ambassade américaine à Vienne avait affirmé hier matin que cinq marines avaient été rappelés aux Etats-Unis. La découverte de la trahison du sergent Lonetree, ancien garde à l'ambassade américaine à Moscou, a conduit les autorités américaines à engager une vaste enquête sur la sécurité de leurs missions à l'étranger.

(ats, afp)

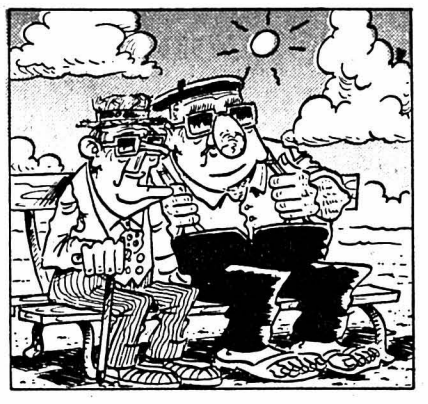

météo

Valable pour toute la Suisse: le temps sera en général ensoleillé, malgré quelques passages nuageux. La limite de zéro degré sera proche de 1800 mètres. La bise faiblira.

Evolution probable: en général ensoleillé et chaud, parfois nuageux dans l'est jeudi. Dimanche augmentation probable de la nébulosité.

INDICE CHAUFFAGE
Voir en page 31

Mercredi 15 avril 1987
16e semaine, 105e jour
Fête à souhaiter: Olympiade

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	6 h 45	6 h 43
Coucher du soleil	20 h 20	20 h 31
Lever de la lune	22 h 30	22 h 54
Coucher de la lune	7 h 07	7 h 33
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	751,60 m	751,36 m
Lac de Neuchâtel	429,64 m	429,64 m

sommaire

Surveillance des banques
Fini l'avocat-paravent
SUISSE **Page 4**

Médicaments testés sur l'homme
Où trouver les «cobayes»
ECONOMIE **Page 6**

région
2e cahier

Canton de Neuchâtel
L'air inquiète
PAGE 17

URSS: nouveau Tchernobyl?

Différentes rumeurs, reprises notamment par le journal de Berlin-Ouest *Die Tageszeitung*, ont fait état, hier, de la possibilité d'un nouvel accident nucléaire en Union soviétique, un an après la catastrophe de Tchernobyl et qui pourrait être à l'origine d'une augmentation de la radioactivité atmosphérique, constatée le mois dernier en Allemagne fédérale, et en Suisse. Interrogé mardi à Tokyo, un ministre soviétique chargé de l'énergie atomique a toutefois affirmé ne pas avoir connaissance d'un incident quelconque qui se serait produit en URSS.

Le journal ouest-allemand fonde ces affirmations sur une hypothèse formulée dans un rapport de l'Institut pour la radioactivité atmosphérique de Fribourg-en-Brisgau, commandé par le Ministère ouest-allemand de l'environnement.

En Suisse également, une faible augmentation de la radioactivité atmosphérique a été détectée à la mi-mars, en même temps que l'Allemagne fédérale. «Nous avons décelé des traces d'iodine, mais au niveau le plus bas de ce qui est mesurable», a déclaré M. Voelcke, le chef de la Commission de contrôle de la radioactivité de l'Office fédéral de la santé publique. M. Voelcke a ajouté qu'il était incapable de dire qu'elle pouvait être l'origine de ce phénomène, indiquant cependant qu'il n'avait présenté aucun danger pour la santé de la population.

(ats, reuter, afp)

MONDE

E entre autres

Un Japon international ?

Devenu premier ministre du Japon en 1982, M. Nakasone avait été accueilli avec scepticisme par ses compatriotes et l'opinion internationale.

Très vite, pourtant, son habileté et son intelligence en ont fait un leader incontestable et, en juillet dernier, aux élections législatives, il a conduit le parti libéral démocrate (conservateur) à une victoire qu'on a qualifié d'«historique».

Même si le mot est galvaudé aujourd'hui, ce triomphe n'en confirmait pas moins la popularité du timonier de l'Empire du Soleil levant...

Les temps sont malheureusement durs pour le pays du mikado: les grands Etats industriels admettent de moins en moins son protectionnisme et son flot d'exportations.

Sous le feu nourri des critiques internationales, M. Nakasone s'est efforcé de trouver quelques palliatifs, notamment en augmentant ses dépenses militaires.

Sur le plan intérieur, toutefois, il est resté fidèle à sa politique d'automatisation à outrance et d'austérité.

En conséquence de nombreux employés ont perdu l'emploi qu'on leur avait assuré pour la vie! D'autre part, tous allaient être frappés par la TVA, l'impôt à la valeur ajoutée, dont on n'ignore pas qu'il est particulièrement paperassier et antisocial.

La crainte, qui s'est dès lors emparé des Nippons, explique les échecs électoraux relatifs que M. Nakasone a subis le 8 mars et le week-end dernier.

Ces revers pourraient inciter le premier ministre japonais à démissionner et favoriser l'abandon de l'austérité, ainsi que le changement de politique économique réclamé par les partenaires de Tokyo.

«La Corée populaire», journal communiste de Pyong-Yang, écrit à ce propos: «Isolement de Nakasone progressif, mécontentement du peuple explosif... telle est la situation politique. Théoriquement, Nakasone a encore un mandat de presque une année qui reste à finir. Pourtant, politiquement, il s'agit de la déchéance de son pouvoir à gouverner son parti. A la suite des réformes réactionnaires à la Nakasone, le Japon deviendra-t-il un pays «international?»

Quand bien même nous sommes à l'antipode de la politique de la Corée du Nord, nous devons nous poser la même question. Car, selon la réponse qui lui sera donnée, le sort de l'économie mondiale en sera ensoleillé ou tristement ombragé.

Willy BRANDT

Pour les animaux
B.B. vend ses bijoux

La célèbre actrice française Brigitte Bardot va vendre ses bijoux et des objets personnels aux enchères, à l'Hôtel Drouot de Paris, pour financer une future fondation à son nom, chargée de la défense des animaux dans le monde, a-t-on appris auprès de Me Jacques Tajan, commissaire priseur chargé de la vente. (ats)

Mort du résistant français René Hardy
«Il ne faut pas être innocent»

«Croyez-moi, il ne faut pas être innocent.» Pendant plus de quarante ans, René Hardy, qui vient de mourir à l'Hôpital de Melle (Deux-Sèvres) à l'âge de 75 ans, a clamé son innocence dans l'affaire de l'arrestation de Jean Moulin.

René Hardy était soupçonné depuis la guerre d'avoir «donné» Jean Moulin, arrêté par la Gestapo le 21 juin 1943 à Caluire, près de Lyon, et mort sous la torture après avoir été interrogé par Klaus Barbie. Traduit en justice à deux reprises, en 1947 devant la Cour de justice et en 1950 devant la Cour militaire, Hardy avait été chaque fois acquitté au «bénéfice du doute».

C'était un homme aigri qui était venu s'installer à Melle en été 1982, pour rejoindre sa compagne, une kinésithérapeute, Marie-Claire Boutet, et leur fille âgée de 14 ans. Il déclarait il y a un an et demi lors d'une interview: «Depuis 40 ans qu'on me poursuit, j'ai toujours gaardé en mémoire ce proverbe arabe: assieds-toi au bord du fleuve et attend le passage du cadavre de ton ennemi, il finira bien par arriver».

René Hardy était né le 31 octobre 1911 à Mortrée (Orne) et avait étudié à l'Ecole supérieure des chemins de fer de Rennes. Il est ingénieur à la SNCF jusqu'en 1939. Pendant la guerre, après avoir été officier à la Légion étrangère et dans un bataillon de chasseurs alpins, il crée, en 1940, le réseau «Résistance fer». Ce réseau se spécialise dans les sabotages. Hardy prend le nom de guerre de «Didot» et travaille sous les ordres du général de Bénouville. Ce dernier a d'ailleurs toujours défendu l'innocence de René Hardy.

Le 7 juin 1943, «Didot» embarque dans un train à destination de Paris à la gare de Lyon-Perrache pour se rendre à un rendez-vous dans la capitale. Mais il est arrêté par les Allemands à Chalon-sur-Saône, grâce à des renseignements d'informateurs français.

Selon l'historien Henri Noguères, Hardy a d'abord été emmené dans un commissariat de police local où il fut détenu pendant trois jours. Le 10 juin, Klaus Barbie, chef de la Gestapo à Lyon, vient le chercher pour le ramener à Lyon. Selon Henri Noguères, il est interrogé par Barbie à l'Ecole de santé et «craque» lorsque l'Allemand menace de tuer sa fiancée. Hardy quitte le centre d'interrogatoire huit heures après son arrivée, sain et sauf.

Quelques jours plus tard, il prend contact avec des membres de son réseau et viole l'une des règles fondamentales de la Résistance: il ne leur dit pas qu'il a été arrêté et qu'il a passé huit heures dans le bureau de Barbie. Il déclare qu'il a sauté du train Lyon-Paris parce qu'il a vu un traître, Jean «Lunel» Multon. Pendant ce temps, le chef de l'Armée secrète, le général Delestraint, et deux autres résistants ont été arrêtés.

Deux semaines plus tard, le 21 juin, doit avoir lieu une réunion des chefs de la Résistance de la zone sud pour désigner le successeur de Delestraint, chez le docteur Frédéric Dugoujon, à Caluire, près de Lyon. Gaston Defferre, inquiet, essaie en vain de dissuader Jean Moulin, alias «Max», d'assister à cette réunion. Henri Aubry invite «Didot» à Caluire, sans prévenir Jean Moulin.

Dans l'après-midi du 21 juin, les chefs de la Résistance arrivent au rendez-vous.

Il y a, outre Jean Moulin, le colonel Lacaze, Raymond Aubrac, André Lassagne, Bruno Larat, le colonel Schwartzfeld, Henri Aubry et René Hardy. Mais soudain, Klaus Barbie fait irruption dans la maison et arrête tout le monde. Pendant le transfert au siège de la Gestapo à Lyon, René Hardy réussit à s'échapper.

Ce n'est qu'après la guerre, en 1947, que l'hisoire racontée par Hardy au sujet de sa rencontre avec Barbie est dénoncée. Il déclare qu'il n'a pas tout dit, de peur qu'on l'accuse d'être responsable de l'arrestation de Delestraint. Il dit qu'il a fait croire à Barbie qu'il était un homme d'affaires sympathisant des nazis et qu'il lui a proposé sa collaboration. Il ajoute que Barbie ne savait pas qu'il avait devant lui un important prisonnier.

De son côté, Barbie accuse Hardy de lui avoir livré Jean Moulin. Les versions données par le «boucher de Lyon» ont varié au cours des années mais ont toujours été identiques sur deux points essentiels: il savait à la fin de leur «discussion» que René Hardy était «Didot», et Hardy a trahi ses camarades de la Résistance.

La capture de Barbie et son transfert en France, en 1983, a ravivé cette affaire. René Hardy s'était de nouveau expliqué dans son livre «Le dernier mot» et avait annoncé qu'il irait témoigner au procès Barbie si on le lui demandait. Mais l'arrestation de Jean Moulin ne figure pas dans le dossier d'accusation de Barbie, dont le procès s'ouvre le 11 mai à Lyon.

Hardy était très amoindri physiquement depuis plusieurs années. Peu avant de mourir, il déclarait, amer: «de toutes façons, je suis tombé de la main de Dieu». (ap)

Pertes de Volkswagen
Plus grosses que reconnues

Le constructeur automobile ouest-allemand Volkswagen AG a perdu plusieurs milliards de marks lors d'opérations de change frauduleuses, soit beaucoup plus que ce que la société avait reconnu lors de la révélation du scandale, affirme le magazine «Stern» d'aujourd'hui.

Les porte-parole de Volkswagen et du juge d'instruction chargé de l'affaire ont démenti l'information du «Stern», rappelant que les pertes subies par le constructeur automobile étaient bien de 480 millions de marks.

(ap)

Le haut-commissaire français à l'énergie atomique
«Pas question d'arrêter Super-Phénix»

«Il n'est pas question d'arrêter Super-Phénix», a déclaré mardi M. Jean Teillac, haut-commissaire à l'énergie atomique pour le Commissariat à l'énergie atomique (CEA); il a ajouté que la technique nouvelle du surgénérateur était «parfaitement maîtrisée».

M. Teillac, qui s'exprimait dans le cadre du journal de 20 heures d'Antenne-2, a ajouté que la fuite de sodium radioactif de la centrale nucléaire de Creys-Malville s'était produite «entre deux récipients prévus pour cela; (...) la sécurité fonctionne parfaitement».

M. Teillac a rappelé que Super-Phénix était un prototype et qu'il avait été construit «pour apprendre comment cette filière pouvait fonctionner». Quant à la fuite, elle touche «un appareil annexe», a-t-il noté. (ap)

Lutte contre le cancer
Découverte d'un anticorps

Une équipe de médecins et chercheurs britanniques a annoncé la mise au point d'un anticorps qui pourrait améliorer le traitement du cancer du sein, des poumons, de l'intestin et des ovaires.

La découverte a été annoncée par l'équipe du Fonds impérial de recherches sur le cancer de Londres, au cours d'une conférence de presse sur cinq années de recherches dirigées par le Dr Joyce Taylor-Papadimitriou.

Celle-ci a déclaré que son équipe avait découvert des aspects jusqu'alors inconnus des cellules cancéreuses du sein, des poumons, de l'intestin et des ovaires pour lesquelles a pu être mis au point un anticorps. «Cette balle magique anticorps, développée en utilisant de la matière humaine, est capable de se fixer sur les cellules cancéreuses avec plus d'efficacité (que les précédents anticorps)», a dit le savant.

Elle a ajouté que ce nouveau moyen de lutte conte le cancer «n'est encore qu'au tout premier stade, mais il est très encourageant et ouvre de meilleures perspectives pour le diagnosctic et le traitement du cancer. Le point le plus important est que nous avons une voie entièrement nouvelle pour le développement d'anticorps réactifs du cancer et cela a déjà produit l'anticorps le plus spécifique dont nous disposons pour le cancer du sein».

Les chercheurs projettent d'entreprendre des études sur des malades pour tester l'efficacité de l'anticorps dans le repérage des cellules cancéreuses. (ats, reuter)

Accord presque parfait

Page 1 ◄

Cette abrogation devrait permettre aux factions les plus radicales de l'OLP – à l'exception des organisations directement dépendantes de la Syrie – de participer au CNP le 20 avril.

«L'OLP a décidé d'annuler l'initiative conjointe jordano- palestinienne, affirmant que cette décision ne va pas à l'encontre de saines relations entre la Jordanie et la Palestine.

«Il s'agit d'une tentative pour jeter de nouvelles bases pour de plus larges initiatives jordano-palestiniennes avec les parties arabes concernées pour renforcer la solidarité arabe et jeter les bases pour une initiative politique arabe globale», dit le texte.

M. Salah Khalaf (Abou Ayyad), chef des services de renseignements du Fatah et principal collaborateur de M. Arafat, a déclaré de son côté au quotidien qatari «Al Ahd» que l'OLP allait proposer «un accord arabe au lieu de l'accord d'Amman» lors d'un sommet arabe qui devrait avoir lieu dans le courant de cette année.

Ce nouvel accord, a ajouté Abou Ayyad, serait «une extension» de l'accord d'Amman et prévoierait la participation «de tous les Etats de la confrontation» à «une conférence internationale pour la paix qui comprendrait la Syrie, l'Egypte, le Liban, la Jordanie et la Palestine».

Par ailleurs l'Egypte a souligné, pour la deuxième fois en quelques jours, la nécessité pour l'OLP de pas abroger l'accord jordano-palestinien, dénoncé par le roi Hussein en février dernier. Après la déclaration du président Hosni Moubarak la semaine dernière, le chef de la diplomatie égyptienne, M. Esmat Abdel Meguid a déclaré mardi à la presse: «Il faut attendre la réunion du CNP (...) mais notre position vis-à-vis de cet accord est connue: le rapprochement et la coordination palestino-jordaniens constituent un élément de base du point de vue égyptien et sont fondamentaux pour une initiative politique dans la région (...). Les relations et les contacts entre nos frères jordaniens et palestiniens doivent se poursuivre».

Jeudi dernier, le président Moubarak avait estimé que l'abrogation de l'accord d'Amman «ferait tout voler en éclats et placerait le roi Hussein le dos au mur».

(ap)

● **EL PASO.** – Le Mexique a rendu aux Etats-Unis 23 missiles placés par mégarde dans un lot de boîtes de munitions vendu aux enchères à un ressortissant mexicain le 22 janvier.

● **MANILLE.** – Un ancien chef de l'armée de l'air en retraite, le major général Jose Rancudo, a été abattu aux Philippines, par des inconnus.

● **LE CAIRE.** – Le Parti national démocrate (PND) du président égyptien Hosni Moubarak, a remporté les neuf sièges qui étaient en ballottage après le premier tour des élections législatives du 6 avril.

Gouvernement italien
Scalfaro renonce

Le ministre italien de l'Intérieur, le démocrate-chrétien Luigi Scalfaro, a renoncé hier soir à former un gouvernement après plus de six semaines de crise politique.

M. Scalfaro, qui avait reçu son mandat vendredi du chef de l'Etat, a été reçu dans la soirée par le président Cossiga à qui il a fait part de sa décision.

Le projet de M. Scalfaro était de former un gouvernement homogène qui serait mis en minorité au Parlement, entraînant ainsi des élections anticipées en juin et évitant la tenue de référendums sur la justice et le nucléaire auxquels la démocratie-chrétienne s'oppose fermement.

Mais il s'est trouvé contré tant par le Parti socialiste (PSI) que par le Parti communiste (PCI), qui envisageaient de soutenir tactiquement le gouvernement Scalfaro afin que les référendums aient lieu. (ats, afp)

Dette argentine
Solution inédite

L'Argentine et ses banques créancières sont parvenues à un accord «historique par ses caractéristiques», sur le rééchelonnement de sa dette extérieure, a annoncé officiellement hier à Buenos-Aires le président de sa Banque centrale, M. Jose Luis Machinea.

Cette annonce a été confirmée par le vice-président de la nation, M. Victor Martinez, qui a déclaré que cet accord avait été conclu grâce à une «solution à ce jour inédite dans le monde».

Les négociations portent sur le rééchelonnement de quelque 30 milliards de dollars de la dette argentine qui, au total, s'élève à 57 milliards. (ats, afp)

En Belgique
Saisie d'armes

Les douanes belges ont saisi trois tonnes de roquettes antichars et de fusils de fabrication nord-coréenne à bord d'un avion nigérian à l'aéroport d'Ostende, a annoncé hier un porte-parole du Ministère des finances.

Les armes ont été découvertes vendredi dans 79 caisses censées selon l'équipage contenir des pièces détachées mécaniques. Selon les documents de transit, ces caisses venaient de Hongrie et étaient destinées au Burkina Faso, mais le plan de vol a démontré qu'elles provenaient de Bulgarie et devaient être envoyées en Angola, a dit le porte-parole. Les armes ont été saisies du fait des fausses déclarations de l'équipage. (ats, reuter)

Dans l'Utah aux Etats-Unis

Une personne a été tuée et six autres blessées mardi lors d'une fuite d'un produit chimique toxique, du trichloréthylène, dans une usine de la banlieue de Salt Lake City (Utah), ont annoncé les autorités locales.

Trois mille personnes travaillant dans la zone industrielle autour de l'usine, située à environ 15 km au nord de la ville, ont été évacuées, alors que des équipes de secours colmataient la fuite, a-t-on indiqué de mêmes sources.

La fuite s'est produite vers 7 h locales dans un entrepôt de trichloréthylène de la société Hodson Laboratories. Un tuyau s'est rompu lorsque l'un des responsables de la firme a voulu transférer le contenu d'un réservoir dans une autre citerne. Il est mort asphyxié en tentant de fermer une valve.

Environ 5500 litres de ce produit, utilisé pour le dégraissage, se sont échappés, notamment dans les égouts du bâtiment que les équipes de secours ont bouché afin d'empêcher le trichloréthylène de s'infiltrer dans d'autres canalisations.

(ats, afp)

Tuerie au Soudan

Plus de mille personnes «de l'ethnie dinka» originaire du sud soudanais «ont été massacrées» par une milice pro-gouvernementale, dominée par des Arabes, a affirmé hier le principal mouvement de guérilla, actif dans le sud, le mouvement de M. John Garang.

(ats, afp)

Le dollar perd du terrain

Le dollar a encore perdu du terrain mardi à Zurich, où il a clôturé la séance à 1 fr 4865 (contre 1 fr 4970 la veille).

La devise américaine avait subi d'importantes pressions en matinée, mais a pu se relever quelque peu, suite à une intervention concertée des Banques centrales de France, d'Allemagne fédérale et de Suisse.

Les rumeurs d'un déficit record de la balance commerciale américaine en février ont été à l'origine de la pression subie par le dollar. Publié dans l'après-midi, le déficit a atteint 15 milliards de dollars. Plus lourd que les prévisions les plus optimistes, il a contribué à faire baisser le cours.

(ats)

JOYEUSES PAQUES

Vos fleurs et arrangements

Flores

Mlle G. Wasser

Serre 79
✆ 039/23 02 66

Véritable artisanat
ILACQUA
Av. Léopold-Robert 84
✆ 039/23 26 14

Pour Pâques, un cadeau en étain !
Grand choix à disposition
Articles de PUBLICITE
TOUTE LA GAMME DE PIERRE CARDIN

VOTRE BOUTIQUE
Chrys
spécial grandes tailles
38 à 60
Léopold-Robert 4 - ✆ 039/28 57 81
2300 La Chaux-de-Fonds

Chez MOREAU
Les **«POISSONS D'AVRIL»** et les **«ŒUFS DÉCORÉS»** du maître confiseur.
Avenue Léopold-Robert 45
ouvert tous les jours de fêtes
✆ 039/23 23 22

À 50 MÈTRES DE JUMBO
SANDOZ TAPIS
Chs-Naine 45 - ✆ 039/26 85 15
ENTRÉE LIBRE
NOVILON VIVA
en 400 cm le m² **24.60**
NOVILON NOVA
en 400 cm le m² **26.60**
Comparez avec la concurrence et vous viendrez chez nous!

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Jacques-E. Mahéas
Daniel JeanRichard 15
✆ 039/23 22 00
La Chaux-de-Fonds

L' ECHOPPE
Jardinière 41 - ✆ 039/23 75 00
vous propose la collection de printemps des montres
Louis Erard

OEUFS et SUJETS en CHOCOLAT
fabrication maison
CONFISERIE - TEA-ROOM
Minerva
Bruno HENAUER
Maître Confiseur
66, av. Léopold-Robert
LA CHAUX-DE-FONDS

videoShop
H. Benninger
Pour les fêtes de Pâques venez choisir votre FILM PRÉFÉRÉ parmis les 2600 VIDÉO-CASSETTES en stock
Promenade 16 ✆ 039/23 77 12
Bel-Air 11 ✆ 039/28 20 28

ŒUFS CHOCOLAT
CONFISERIE
mirabeau
chèques fidélité
De quoi faire plaisir
Rue Neuve 7, La Chaux-de-Fonds

PINGOUIN
laines et tapis
Daniel-JeanRichard 15,
La Chaux-de-Fonds
Pour vos tricots d'été, pensez coton !

Beau choix de
PLANTES FLEURIES et FLEURS COUPÉES
Pierrefleurs
Rue Neuve 4, Place du Marché
✆ 039/28 49 80
Ouvert dimanche de 8 à 12 h.

Pour vos cadeaux de PÂQUES
Double *chèques fidélité*
PARFUMERIE AVENUE DUMONT
Avenue Léopold-Robert 53
✆ 039/237 337

Boulangerie - Pâtisserie - Tea-Room
Parc 29
✆ 039/23 35 50
La Chaux-de-Fonds
J.P. Freyburger
TRUFFES CHOCOLATS MAISON

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS
57, avenue Léopold-Robert

Que des avantages... ... en devenant membre de nos vidéo-clubs!
zoum diffusion SA VIDÉO CLUB
La Chaux-de-Fonds:
Paix 70, 039/23 55 70
Pr.-Wilson 15,
039/26 03 16
Saint-Imier: Temple 7, 039/41 24 74

Le carrefour des bonnes affaires
meubles veuthey sa
AU BÛCHERON
Place de parc derrière le magasin
Avenue Léopold-Robert 73
✆ 039/23 65 65

Un cadeau apprécié
CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE
Neuve 9 - ✆ 039/28 42 50
La Chaux-de-Fonds
D.-JeanRichard 21 - ✆ 039/31 82 79
Le Locle
L. Zollinger *chèques fidélité*

AF Le Discount du Marché
vous propose les nouveautés
indesit
Séries 2000 à des prix vraiment imbattables. Lave-linge dès Fr. 798.–
J.-M. FORNACHON
Marché 4 - ✆ 039/28 40 33

SUISSE

Surveillance des banques
Fini l'avocat-paravent

Pour cacher son argent dans les banques suisses, l'ancien dictateur philippin Ferdinand Marcos s'était caché derrière le paravent d'hommes de loi. Ces avocats assuraient aux banquiers connaître l'origine des fonds importants ainsi placés et apportaient leur bénédiction quant à la moralité et à la légalité des opérations. La Commission fédérale des banques estime que cette façon de procéder, certes légal, est un abus. Elle entend y mettre fin dès cet automne. Une mesure qui fait partie des efforts de «moralisation» de la place financière suisse entreprise depuis une vingtaine d'années.

Marcos, malgré son avocat-paravent, était un cas un peu particulier, car les banques suisses l'avaient vite repéré, a expliqué hier le président de la Commission fédérale des banques, M. Hermann Bodenmann, à l'occasion du rapport annuel. L'enquête de la Commission fédérale des banques avait permis de s'assurer, en effet, que les établissements financiers en question connaissaient bien, malgré le secret professionnel de l'avocat, le véritable détenteur des fonds et qu'ils n'avaient jamais, en fait, tenté d'éviter un blocage judiciaire de cet argent par les autorités fédérales.

De notre rédacteur à Berne:
Yves PETIGNAT

Mais, du même coup, la Commission fédérale des banques a découvert que ce procédé de dissimulation était «utilisé de manière abusive par trop de monde». Selon le professeur Alain Hirsch, le vice-président de la commission, cette fameuse formule B, qui dissimule l'origine des fonds aux yeux des banquiers, s'est multipliée de façon extraordinaire ces dernières années. De la sorte, on contourne gravement le but de la Convention de diligence qui est d'empêcher que la place financière suisse abrite des fonds douteux.

Pourtant, ce procédé existe bel et bien à l'article 6 de la Convention, et continuera à y demeurer. Simplement, la Commission veillera, avec l'accord de l'Association suisse des banquiers, à une utilisation très restrictive. Désormais seul l'avocat titulaire d'un mandat judiciaire de la part de son client (dans le cadre de partages successoraux ou de règlements de procédures arbitrales, par exemple) pourra faire appel à l'exception. De la sorte, à moins qu'un avocat prenne le risque de faire sauter son droit à l'exercice de la profession, n'importe qui ne pourra plus se dissimuler derrière le secret professionnel.

LA LÉGISLATION ACTUELLE SUFFIT

La Commission fédérale des banques, qui est d'avis que la législation actuelle a amplement suffi à empêcher toute évasion des avoirs de Ferdinand Marcos ou de Jean-Claude Duvalier, va donc se borner à faire adopter de nouvelles règles déontologiques plus précises par les banquiers. Cela dit, certains membres de la commission, comme Alain Hirsch, s'étonnent tout de même de la lenteur mise parfois par les Etats étrangers à faire bloquer certains comptes, comme dans le cas de Jean-Claude Duvalier. «La Suisse n'est pas un asile pour les capitaux d'origine illicite, nous avons d'ailleurs à ce sujet une réglementation plus stricte que les Etats-Unis ou d'autres pays», a redit avec force la Commission fédérale des banques. Mais ce n'est pas à la Suisse de déclencher les opérations judiciaires à la place des Etats concernés.

AFFAIRE GUINESS

Cela dit, la commission va mettre son nez dans l'affaire la plus juteuse de ces dernières années, l'affaire Guiness, les vilaines combines de rachat par les brasseurs anglais, pour 2,5 milliards de livres, de Distillers (Johnnie Walker, Black and White, etc). La cinquième banque suisse, la Banque Leu, avait servi d'intermédiaire pour permettre une hausse artificielle des actions Guiness. Dans le collimateur de la commission des banques: Arthur Fürer, à la fois membre du Conseil d'administration de Guiness et président de la Banque Leu. Mais aussi, si les informations se précisent, l'UBS et la Banque Cantonale Vaudoise qui ont joué un rôle secondaire.

Y. P.

Publicitas: encore plus suisse!

Le bénéfice de l'exercice 1986 s'élève à 11.601.746 fr 35. Il est en augmentation de 11,1% par rapport à l'année précédente.

La société a connu un bon développement de ses activités. Le chiffre d'affaires s'est accru de 10,9%, dont le 3,9% est dû à la hausse des tarifs.

Pour la troisième année consécutive, l'exercice a été caractérisé par un fort accroissement du volume des offres d'emploi (+25,5%), alors que la publicité commerciale et occasionnelle a connu un taux de progression de 1,7% de l'espace publié.

L'amélioration du bénéfice brut d'exploitation, de 9,9%, est un peu moins marquée en conséquence d'un léger tassement de nos marges.

Les charges se sont accrues de 9,5%. Cette augmentation provient des adaptations de salaires, de la poursuite du développement de notre appareil informatique et d'une hausse des charges fiscales.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 27 avril à Lausanne, la distribution d'un dividende inchangé de 10% brut sur les actions et de 30 fr brut par bon de jouissance.

TRANSFORMATION DU CAPITAL-ACTIONS

Dans le courant de l'automne dernier, des rumeurs faisant état de changements au niveau de l'actionnariat de Publicitas ont circulé dans les milieux financiers. Ce fut l'occasion pour le conseil de confirmer, par la voie d'un communiqué de presse diffusé en novembre 1986, que la majorité du capital-actions est en mains fermes de personnes privées suisses et d'institutions suisses. Il apparaît cependant opportun de pouvoir, à l'avenir, démontrer sans équivoque le caractère helvétique de Publicitas.

C'est pourquoi, le conseil a décidé de soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril prochain la transformation du capital composé actuellement d'actions au porteur en actions nominatives liées.

A cette occasion, le conseil proposera la division de la valeur nominale des titres par l'échange d'une action au porteur d'une valeur nominale de 200 fr contre deux actions nominatives d'une valeur nominale de 100 fr. L'action Publicitas (Foreign) Inc., Panama, sans valeur nominale et sans droit de vote, indissolublement liée à chaque action au porteur serait parallèlement divisée en deux nouvelles actions de même nature restant indissolublement liées aux actions nominatives. Pour maintenir la libre transmissibilité d'une partie du capital de la société, le conseil proposera l'émission au pair de 62.500 bons de participation d'une valeur nominale de 100 fr qui seront offerts aux actionnaires à raison d'un titre pour deux anciennes actions au porteur. Une action ordinaire Publicitas (Foreign) Inc., Panama, à libérer à raison de US$ 10.-- ou l'équivalent en francs suisses serait attachée à chaque bon de participation.

Conjointement à cette opération, il est prévu de supprimer les actuels bons de jouissance. La répartition qui leur était traditionnellement attribuée serait à l'avenir intégrée aux dividendes des actions nominatives et des bons de participation.

Par ailleurs le Conseil d'administration de Publicitas appellera M. J. J. Zaugg à la direction générale du groupe, lorsque M. Furrer fera valoir ses droits à la retraite à la fin de 1988. M. Zaugg est actuellement directeur à la direction générale.

PUBLICITAS (FOREIGN) INC., PANAMA

Le 19e exercice, arrêté au 31 mars 1987, présente un bénéfice de $ 1'188'483.96 contre $ 1'058'901.39 pour l'exercice antérieur.

La société a décidé de distribuer un dividende de $ 7.50 (contre $ 6.50 l'an dernier) à chacune des 12.500 actions du fondateur ainsi qu'aux 125.000 actions ordinaires sans droit de vote. Il sera payable dès le 28 avril 1987.

En outre, le capital de Publicitas (Foreign) Inc., Panama, sera adapté aux opérations effectuées sur le capital-actions de Publicitas, société anonyme suisse de publicité, décrites ci-dessus. (comm, Imp)

Château de Salavaux
Mémorial Schweitzer fermé

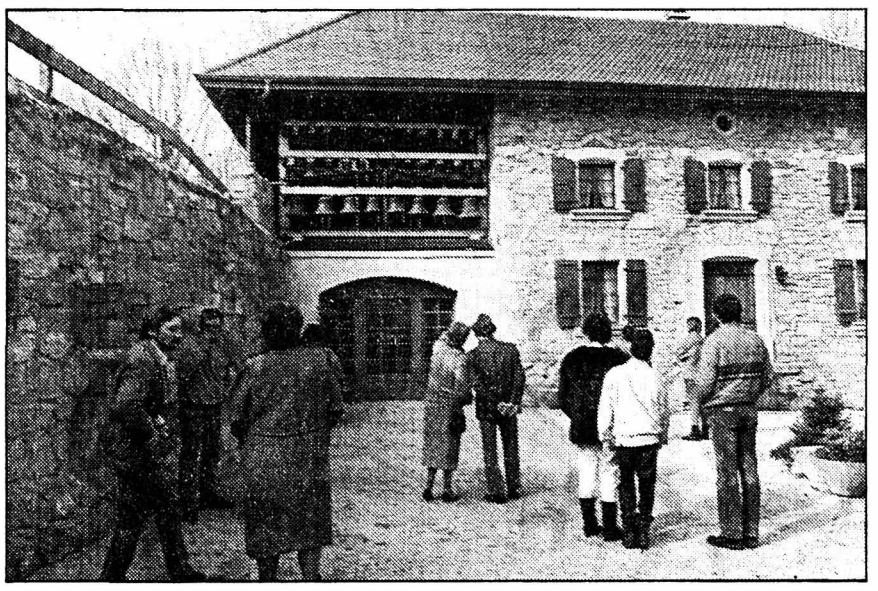

Notre bélino AP montre le Château de Salavaux.

Le Château de Salavaux, qui abrite un «Mémorial Albert Schweitzer», sera fermé au public à partir de mardi prochain. Le juge de paix de Cudrefin a en effet lancé le 27 mars un ordre d'expulsion pour le mardi 22 avril à 14 heures, a annoncé M. Walter Meierhans, gérant du bâtiment. Le propriétaire, M. Paul Büri, cherche à vendre son château, mais n'a toujours pas trouvé d'acheteur. (ats)

Vaud, le Far West helvétique

Attaque d'un bureau de poste de quartier à Lausanne avec prise d'otage, braquage d'un motel par deux malfaiteurs armés de fusils de chasse à canon scié à Chavannes-de-Bogis et hold-up dans une poste de Chéserex: la police cantonale vaudoise a connu hier une journée plutôt agitée.

Dans la nuit de lundi à mardi déjà, une agression à main armée a été perpétrée dans un motel de Chavannes-de-Bogis (VD), entre Nyon et Genève. Mardi vers 2 h 35, deux individus armés de fusils de chasse à canon scié, le visage masqué par une cagoule, se sont fait remettre le contenu du coffre. Ils ont emporté quelques dizaines de milliers de francs, a annoncé la police cantonale vaudoise.

Les deux malfaiteurs se sont enfuis à bord d'une Range Rover portant plaques vaudoises VD 281.311. Ce véhicule avait été dérobé à Mies (VD) dans la nuit. Les armes des malfaiteurs ont été découvertes mardi matin dans une vigne de Commugny (VD), un village situé non loin de Chavannes-de-Bogis.

ATTAQUE DE LA POSTE DE LA BOURDONNETTE

Dans l'après-midi, à la suite d'une chasse à l'homme, la police blessait grièvement par balle un gangster qui venait d'attaquer à main armée la poste lausannoise de la Bourdonnette. C'est alors qu'il tentait de s'enfuir à bord d'une camionnette avec un gendarme en otage que ce Suisse de 26 ans a reçu une balle dans la tête.

Selon les renseignements communiqués par la police cantonale vaudoise mardi vers 18 heures, le malfrat a attaqué vers 16 h la poste de quartier de la Bourdonnette située au sud-ouest de la capitale vaudoise. Il s'est ensuite enfui à pied en direction des rives du Léman.

Un gendarme en civil a alors tenté de l'intercepter mais le gangster armé l'a pris en otage. Un peu plus loin, sur le territoire de la commune de Saint-Sulpice, le fuyard s'est emparé d'une camionnette, obligeant son otage à y monter aussi. C'est au moment où le véhicule s'ébranlait que des policiers ont fait feu.

Le bandit a reçu une balle dans la tête et a été transporté dans un état grave à l'hôpital. Quant à son otage, il a sauté de la camionnette au moment de la fusillade. Il s'en tire avec quelques contusions.

ATTAQUE DE LA POSTE DE CHÉSEREX

Enfin, la poste du village de Chéserex (VD), près de Nyon, a elle aussi été attaquée mardi vers 16 heures. Trois hommes ont réussi à emporter 16.000 francs, a indiqué mardi la police cantonale vaudoise. (ap)

Bouajila et Schafler
Aucun aveu

Abdelaziz Bouajila et Ruth Schafler, l'évadé de Champ-Dollon et sa complice arrêtés lundi matin à Lugano, ne reconnaissent pas avoir abattu l'employée de banque Heidi Brunner et le portier de l'auberge de jeunesse de Zurich, Jean-Martin Ungricht, a indiqué la police zurichoise lors d'une conférence de presse mardi. Les fuyards, accusés d'être les auteurs de ces deux meurtres, ont été écroués dans une prison préventive du canton de Zurich.

(ats)

Paix du travail
Cinquantenaire

La paix du travail a fait ses preuves: la Convention de paix de l'industrie des machines et des métaux reste pour les partenaires sociaux le meilleur instrument de règlement à l'amiable des conflits employeurs-employés. Quant à son avenir, il devrait être placé sous le signe de la «cogestion», des impératifs de l'environnement et des mutations du monde du travail. Telles sont les opinions partagées par les dirigeants des associations signataires de la convention, réunis hier à l'occasion d'une table ronde à Zurich, première manifestation du jubilé du cinquantenaire. (ats)

Faillites: nouveau record en 1986

Le nombre des faillites a atteint un nouveau record en Suisse en 1986 et cela malgré la bonne situation économique, note mardi l'Office fédéral de la statistique. Le total des déclarations de faillite est passé à 4605, ce qui représente une progression de 307 unités ou de 7% par rapport à 1985. Et la perte résultant des 3936 faillites liquidées en 1986 s'est élevée à 1,114 milliard de francs, soit à 269 millions ou 32% de plus que pour les 3762 faillites liquidées une année auparavant. En revanche, les actions en poursuite ont baissé de 2%.

Six pour cent seulement des déclarations de faillites ont été engagées selon la procédure ordinaire, le reste ayant fait l'objet d'une procédure sommaire. Dans un tiers des cas environ, les déclarations de faillite ont été closes pour cause d'insuffisance d'actifs. Le nombre des concordats homologués a lui aussi légèrement augmenté, 98 ayant été enregistrés, dont 55 ont comporté le paiement d'un dividende, 29 un abandon d'actif et 14 un sursis.

Pour les actions en poursuite, l'évolution a été différente de celle de 1985. 1,34 million de commandements de payer ont été enregistrés, ce qui représente une baisse de 2%. Le nombre des saisies est resté pratiquement stable (555.000) et celui des réalisations s'est accru de 4%, montant à 198.000. (ats)

Au Gornergrat
Colère meurtrière

Un skieur a trouvé la mort lundi sur les pistes du Gornergrat à Zermatt (VS) dans des circonstances surprenantes, a-t-on appris auprès de la police cantonale.

La victime, M. Willy Ernst, 69 ans, domicilié à Berne, a été heurté par un skieur inconnu en pleine piste. Il a été projeté au sol puis a été pris, au dire des témoins, d'une colère si violente qu'il succomba à une défaillance cardiaque. Sa dépouille a été ramenée dans la vallée par les secouristes de la station. (ats)

Disséminées dans toute la Suisse
Près de 7000 «installations à risques»

Selon une estimation de l'Office fédéral de la protection de l'environnement (OFPE), il y a en Suisse près de 7000 installations (fabriques ou entrepôts de produits chimiques divers, dépôts agricoles, gros transformateurs, entre autres) dans lesquelles un accident – tel un incendie – engendrait une menace plus ou moins grave pour la population et l'environnement. Un millier d'installations sont à considérer comme présentant potentiellement de hauts risques.

Pour le moment, seule une partie des installations potentiellement dangereuses a été recensée. Neuf cantons (BE, ZG, FR, SO, AI, SG, VD, VS, NE) disposent d'inventaires et des travaux sont prévus ou en cours dans une dizaine d'autres. Trois cantons (SO, SG, VD) ont établi des «cadastres des risques» permettant de prendre des mesures d'urgence pour limiter ou éliminer les dangers repérés.

Selon l'OFPE, la situation reste toutefois insatisfaisante. L'incendie de Schweizerhalle a en effet révélé l'existence de graves lacunes en matière de protection de l'environnement près des installations à hauts risques. Il s'impose en particulier de compléter la législation sur la protection des eaux.

Bien que la législation puisse sembler suffisante, il est néanmoins nécessaire, selon l'OFPE, de pouvoir disposer d'une «ordonnance sur les accidents» qui permettra de combler les manques observés.

Cette ordonnance insistera particulièrement sur les mesures de prévention.

Comme cette ordonnance ne sera pas prête avant la fin de l'année prochaine, il est indispensable, souligne encore l'OFPE, que les cantons appliquent la législation en vigueur tout en dressant des inventaires complets.

(ap)

Economie laitière
Une Commission peu enthousiaste

La Commission ad hoc du Conseil national a approuvé par 13 voix contre 0, mais avec 8 abstentions, le projet de nouvel arrêté sur l'économie laitière 1987-1997 qui reconduit le système du contingentement laitier. Des abstentions qui montrent que les solutions retenues ne font pas toutes l'unanimité, a relevé mardi devant la presse la socialiste valaisanne Françoise Vannay, rapporteuse de langue française de la commission. (ats)

Loterie romande
Télécash No 3

Tirage du mardi 14 avril 1987.

Le billet portant la combinaison complète ci-dessous gagne 5000 francs or (valeur du jour de présentation du billet):

01 - 09 - 12 - 28 - 31.

Seule la liste officielle de tirage fait foi.

Prochain tirage: mercredi 15 avril. (comm)

BOUDRY - SALLE DE SPECTACLES
Jeudi 23 avril 1987 à 20 heures

RELIGION et POLITIQUE

Table ronde et débats animés par
Monsieur Jean-François Aubert
professeur, Faculté de droit, Neuchâtel,
conseiller aux Etats

avec la participation de MM.
Pierre Buhler, professeur, Faculté de théologie, Neuchâtel
Patrick de Laubier, professeur, directeur du Départ. de sociologie, Faculté des sciences économiques, Genève
Hubert Reymond, conseiller aux Etats
René Meylan, conseiller aux Etats
François Jeanneret, conseiller national
ainsi que des auditeurs qui voudront s'exprimer sur ce thème. Organisateurs:
Sections libérale-PPN Cortaillod et Boudry

Ing. dipl. **Fust**

Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

Toutes les marques en stock

en vente exclusivement chez Fust l'aspirateur "hautes-performances" de Miele

Moteur de **1100 Watt,** enroulement automatique du câble, compartiment accessoires

468.– au lieu de 548.–

D'autres modèles de **Electrolux, Hoover, Nilfisk, Volta, Siemens, Moulinex** etc.

- **Réparations** et **accessoires** (sacs, buses, tuyaux) **pour toutes les marques**

Durée de location minimum 3 mois

Location **31.–**/mois

20000 appareils en stock

Service total Fust

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marin-centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

Fust: Le **Nº 1** pour l'électroménager et les cuisines

Vinothèque

A LA GRAPPE D'OR

Vins et liqueurs fines

Avenue Léopold-Robert 6
La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/28 35 16

Les bonnes affaires de la quinzaine...

Rioja DOC et Rioja Gran Cosecha DOC 1978

La découverte de la quinzaine...

Côtes-de-Nuits-Villages 1979

Bouchard Père & Fils

Un rapport qualité-prix sans comparaison possible!

---

30 ans d'expérience

TUBAGE ET CONSTRUCTION DE CHEMINEES

en tubes inox de fabrication suisse (système RUTZ ET OBRIST)

10 ans de garantie

CAPES ANTI-REFOULANTES, VENTILATEURS DE CHEMINEES, ETC.

Devis sans engagement

W.OBRIST + Co rue des Parcs 112
2000 **Neuchâtel** ✆ **038/25 29 57**

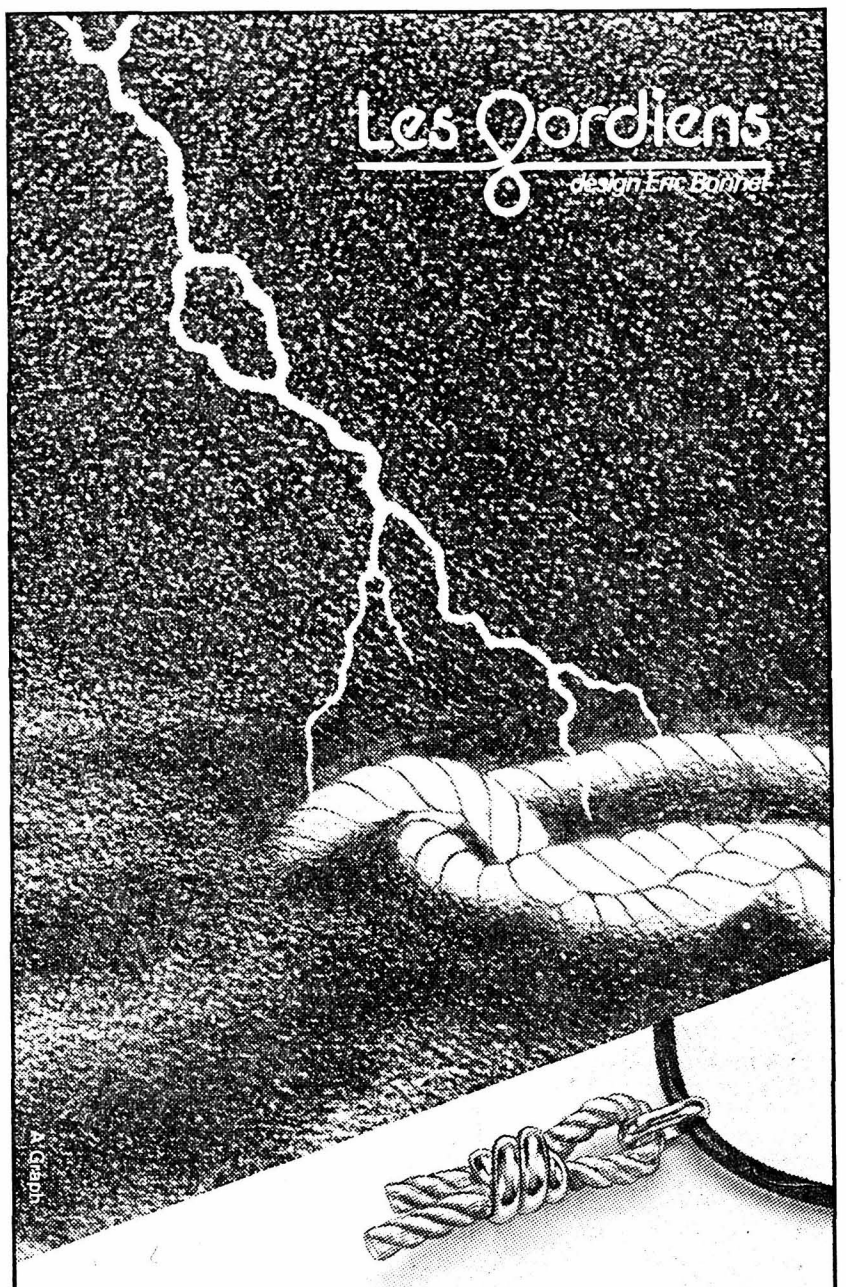

BONNET
DEPUIS 1895
BIJOUTIER JOAILLIER

Av. Léopold-Robert 109
✆ 039/23 21 21

Entreprise de transports cherche

manœuvre

ayant possibilité de passer le permis catégorie C.

Ecrire à case postale 3065
2302 La Chaux-de-Fonds

VACANCES

nous cherchons

PERSONNE

dynamique pour accompagner notre groupe:
Les Chevalleyres s/Blonay
9 au 20 juin et Château d'Oex
24 juin au 3 juillet 1987,
heures de bureau

✆ **039/23 20 20**

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

A la suite de la démission du titulaire, un poste de

professeur ordinaire de mathématiques appliquées

(analyste numérique)

est mis au concours.

Traitement: légal
Obligations: légales
Entrée en fonction:
avril 1988 ou à convenir

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au doyen de la faculté des sciences, Chantemerle 20, 2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, liste de publications et références, au Département de l'Instruction publique du Canton de Neuchâtel, Château, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 15 septembre 1987**

---

coop

Informations Coop La Chaux-de-Fonds

coop

Coop Hit *weekend*
Boucherie

Dans toutes nos boucheries jusqu'au samedi 18 avril

Cabri frais	1er choix	par 1/2	le kg	21.50
Gigot d'agneau du pays	1er choix		le kg	21.– au lieu de 26.–
Côtelettes d'agneau du pays	1er choix		le kg	24.– au lieu de 28.–
Roulé d'agneau du pays	1er choix		le kg	17.– au lieu de 21.–
Ragoût d'agneau du pays	1er choix		le kg	8.– au lieu de 12.–
Rumsteak du pays	1er choix		le kg	35.– au lieu de 39.–
Brochettes de dinde	1er choix		le kg	16.70 au lieu de 18.20

Vous trouverez une boucherie Coop dans les magasins suivants:
à La Chaux-de-Fonds: COOP Super Centre Ville, Centres COOP Les Forges, Etoile, Bel-Air et dans nos centres COOP de:
Le Locle, Saignelégier, Tramelan, Reconvilier, Bévilard-Malleray, Saint-Imier, Sonceboz, La Neuveville, etc.

Nos bouchers Coop vous proposent non seulement des viandes fraîches de 1er choix, mais ils se font un point d'honneur de vous les présenter parfaitement parées: c'est tout à votre avantage !

ECONOMIE

Médicaments testés sur l'homme

Où trouver les «cobayes»?

II*

Pour tester sur l'homme un médicament censé combattre la démence sénile, Sandoz a besoin de sujets âgés souffrant de démence légère, mais uniquement de cela. Où les trouver? Cela pose un problème, du moins en Suisse et dans quelques autres pays d'Europe occidentale, car les personnes correpondant à cette description ne vivent pas dans des établissements spécialisés, mais chez eux, là où personne ne peut réellement vérifier la régularité de la médication Sandoz a pallié à cet inconvénient en étendant sa recherche clinique à d'autres pays.

Sandoz a trouvé aux Etats-Unis et dans des pays comme la France une situation «idéale»: des vieux en santé, atteints seulement d'une légère démence, et qui sont installés dans des homes. Il existe aux Etats-Unis de grands complexes médicalisés destinés aux personnes âgées qui souhaitent passer leur retraite au soleil. Ces «ghettos de la vieillesse» sont situés dans des Etats au climat agréable, comme la Floride ou le Nevada. De nombreux Américains âgés vont s'y installer alors qu'ils sont encore en pleine possession de leurs facultés intellectuelles et physiques.

VOLONTAIRES

Les études cliniques de Sandoz sont effectuées en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine. Selon les cas, les substances sont ainsi testées dans 10 à 20 pays, par plusieurs milliers de personnes.

Les «cobayes» de Sandoz sont tous volontaires. Dans certains pays, les patients doivent signer une déclaration attestant de leur accord. En Suisse, il suffit d'un accord verbal. Si l'intéressé n'est plus en possession de ses facultés mentales, cet accord doit être fourni par sa famille. En outre, tous les essais médicaux doivent être approuvés par un comité déontologique indépendant.

À DOMICILE

Tout en reconnaissant qu'il ne s'agit pas d'une approche tout à fait fiable, Sandoz fait appel à des personnes âgées vivant à la maison. L'observation des sujets est faite par le médecin traitant. Dans la plupart des cas, c'est également le médecin qui a proposé au patient de tester le médicament. «Ce sont de loin les tests les plus difficiles à réaliser», relève René Spiegel, chargé de recherches cliniques en psychogériatrie. «Il est pratiquement impossible de contrôler si le patient prend régulièrement ses médicaments». Malgré cela, Sandoz ne renonce pas à ce type de tests, puisqu'ils portent sur des personnes correspondant exactement à la population ciblée.

HOMES ET CLINIQUES

Sandoz travaille également en collaboration avec les homes ou les maisons de repos, où la médication peut être contrôlée par le personnel. Les homes européens présentent toutefois certains inconvénients, note M. Spiegel: d'une part, les gens n'y entrent que lorsqu'ils sont très âgés ou s'ils ont besoin de soins; d'autre part, il est rare que ces établissements disposent d'un médecin pour faire les observations nécessaires.

Restent les cliniques gériatriques qui, elles, disposent d'une assistance médicale permanente. Mais les patients hospitalisés dans ces cliniques souffrent souvent de plusieurs maladies à la fois. Ils prennent d'autres médicaments, ce qui peut fausser l'observation.

Depuis 1986, il existe à Bâle une «memory clinic», qui vient en aide aux personnes âgées souffrant de troubles de mémoire. Cette clinique gérée par des médecins, des psychologues, des gériatres, est très bien préparée pour pratiquer les tests. (BRRI)

Jane-Lise Schneeberger

*Voir notre numéro du 14 avril.

Renforcer l'image de marque

L'entreprise Sandoz a créé en mai 1986, à l'occasion de son centenaire, une Fondation pour la recherche en gérontologie. Elle est totalement indépendante des recherches pharmaceutiques en gérontologie pratiquées depuis 20 ans chez Sandoz. «Nous avons voulu montrer que la maison Sandoz ne cherche pas seulement à gagner de l'argent, mais qu'elle contribue aussi à faire progresser la recherche scientifique dans un domaine aussi important à l'échelle mondiale», affirme M. Leo Abisch, secrétaire de la fondation. «Notre seul intérêt est de renforcer notre image de marque», assure M. Abisch.

But de la fondation: inciter dans le monde entier des recherches innovatrices dans les domaines de la biologie, de la pharmacologie et de la médecine spécifique des personnes âgées. Pour ce faire, elle dispose d'un capital de 8 millions de francs. Elle dépensera 800.000 francs par an pour soutenir ce type de recherches. Cela signifie qu'une cinquantaine de bourses seront accordées chaque année à des savants ou à des instituts. Les recherches se feront dans des laboratoires, des universités ou des hôpitaux, et cela n'importe où dans le monde.

SÉLECTION DES BOURSIERS

Cinq comités régionaux ont été mis sur pied pour recueillir les demandes de bourses, les sélectionner et les soumettre au Conseil de la fondation, à Bâle. Le comité chargé de l'Europe a son siège en Grande-Bretagne. Un autre s'occupe de l'Amérique du Nord, le troisième de l'Amérique latine, le quatrième uniquement du Japon. Et le dernier, basé en Australie, couvre le reste du monde, c'est-à-dire, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Asie et l'Afrique.

«Nous avons inclus le tiers monde, *souligne Leo Abisch*, bien que la recherche en gérontologie et gériatrie y soit très peu développée. Vu le vieillissement de sa population, le tiers monde sera bientôt confronté à de gros problèmes, n'ayant ni les moyens ni l'expérience nécessaires pour soigner les malades âgés». (BRRI)

J. L. S.

Nouveaux calibres pour ETA

Chronographe et phases de lune

L'entreprise ETA a beaucoup fait parler d'elle ces derniers temps en matière de mouvements, et plus particulièrement de platines. La TwoTimer de Tissot en étant la représentation la plus significative. Mais le bureau d'études ne s'en repose pas pour autant puisqu'il vient de mettre au point deux nouveaux calibres qui sont déjà au catalogue de la firme neuchâteloise.

Les calibres Flatline représentent le haut de gamme des mouvements ETA. Fiabilité, épaisseur minime, ils ne leur manquaient jusqu'à hier qu'un choix de fonctions étendus. Avec les nouveaux mouvements «Chronographe» et «Oldtimer», cette lacune est comblée.

En partant du calibre 255, un 10 ½, ETA propose désormais un chronographe de 3,5 mm avec un seul poussoir pour les trois fonctions. Disponible également en 8 ¼, pour les montres dames, ce calibre devrait bientôt être intégré dans la gamme Longines (notre photo - ETA).

En ce qui concerne l'«Oldtimer», ce mouvement présente un quantième à aiguille, l'indicateur du jour à guichet (une exception avec un indicateur du jour à aiguille), les phases de la lune et le mois à guichet ou à aiguille. Ce calibre existe en 6 versions différentes.

Tous ces calibres sont issus du 255, d'une hauteur de 1,95 mm, auquel ont été ajoutés les éléments indispensables à ces raffinements. Un travail réussi puisque les nouveaux calibres ne dépassent pas 2,85 mm de hauteur.

Ces nouveaux mouvements seront bien entendu présentés à Bâle, à la FEHB qui s'ouvre, rappelons-le, jeudi 23 avril prochain.

J. H.

Energie

Nouveau record

Malgré Tchernobyl, la mort des forêts et tous les appels à l'économie, la consommation d'énergie a atteint en 1986 un nouveau record. Par rapport à 1985, la croissance a été de 2,2%. Selon l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), la persistance d'une situation conjoncturelle favorable et l'accroissement de la demande en carburants expliquent les hausses constatées.

L'augmentation réelle de 2,8% du produit intérieur brut, l'accroissement de la population (+ 39.000 personnes ou 0,6%), l'augmentation du nombre de logements (+ 44.000 unités ou 0,6%), l'extension du parc des véhicules (+ 84.500 véhicules ou 2,6%), la baisse considérable du prix des carburants (- 19,1% en 86 par rapport à 85) ont favorisé la hausse de la consommation d'énergie.

Jacobs Suchard en Italie

Actif dans les secteurs du café et du chocolat, a acquis 100% du capital de Du Lac à Brunello, Varese.

Du Lac produit et vend des produits chocolatiers sous les marques Suchard et Tobler. Il employe 150 personnes et réalise un chiffre d'affaires de plus de 30 milliards de lires.

Jacobs Suchard figure parmi les leaders mondiaux du café et du chocolat avec des ventes en 1986 de 5,2 milliards de francs suisses (4400 milliards de lires) et un bénéfice net de 190 millions de francs suisses (160 milliards de lires). Le groupe a des filiales en Europe, en Amérique du Nord et du Sud. Durant les 12 derniers mois, l'expansion de Jacobs Suchard s'est poursuivie avec des acquisitions significatives telles que Van Houten - *Monheim* en Allemagne, Brach aux USA, Côte d'Or en Belgique et plus récemment Du Lac en Italie. Avec cette dernière acquisition, le groupe Jacobs Suchard renforce sa position sur un important marché italien en expansion et où il n'avait pas encore de participation directe. Elle servira de base au développement de Jacobs Suchard en Italie.

(comm)

BOURSE

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	132500.—	131250.—
Roche 1/10	13250.—	13200.—
SMH p.(ASUAG)	106.—	106.—
SMH n.(ASUAG)	416.—	410.—
Crossair p.	1600.—	1600.—
Kuoni	32000.—	32000.—
SGS	8525.—	8575.—

ACTIONS SUISSES

Cr. Fonc. Neuch. n.	905.—	910.—
Cr. Fonc. Neuch. p.	905.—	915.—
B. Centr. Coop.	990.—	980.—
Swissair p.	1190.—	1200.—
Swissair n.	1000.—	1010.—
Bank Leu p.	3200.—	3200.—
UBS p.	5025.—	5025.—
UBS n.	970.—	980.—
UBS b.p.	197.—	196.—
SBS p.	448.—	446.—
SBS n.	375.—	372.—
SBS b.p.	393.—	388.—
C.S. p.	3090.—	3140.—
C.S. n.	590.—	590.—
BPS	2105.—	2110.—
BPS b.p.	210.—	206.—
Adia Int.	11350.—	11100.—
Elektrowatt	3660.—	3625.—
Forbo p.	3700.—	3600.—
Galenica b.p.	750.—	735.—
Holder p.	4525.—	4500.—
Jac Suchard	8750.—	8750.—
Landis B	1620.—	1620.—
Motor Col.	1740.—	1710.—
Moeven p.	6900.—	6900.—
Bührle p.	1210.—	1190.—
Bührle n.	291.—	290.—
Bührle b.p.	395.—	395.—
Schindler p.	4150.—	4150.—
Sibra p.	575.—	570.—
Sibra n.	405.—	405.—
La Neuchâteloise	930.—	930.—
Rueckv p.	16100.—	15950.—
Rueckv n.	7325.—	7225.—
W'thur p.	6100.—	6200.—
W'thur n.	3200.—	3180.—
Zurich p.	7125.—	7100.—
Zurich n.	3525.—	3550.—
BBC I -A-	1780.—	1750.—
Ciba-gy p.	3225.—	3230.—
Ciba-gy n.	1580.—	1550.—
Ciba-gy b.p.	2275.—	2310.—
Jelmoli	3450.—	3450.—
Nestlé p.	9275.—	9275.—
Nestlé n.	4775.—	4750.—
Nestlé b.p.	1640.—	1610.—
Sandoz p.	10850.—	10900.—
Sandoz n.	4375.—	4360.—
Sandoz b.p.	1740.—	1740.—
Alusuisse p.	525.—	520.—
Cortaillod n.	3250.—	3250.—
Sulzer n.	3150.—	3175.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	93.50	89.—
Aetna LF cas	92.25	88.—
Alcan alu	62.75	61.—
Amax	31.50	31.—
Am Cyanamid	138.50	136.50
ATT	35.50	35.—
Amoco corp	123.—	118.50
ATL Richf	123.—	120.—
Baker Intl. C	27.50	26.—
Baxter	36.—	34.25
Boeing	76.25	76.25
Unisys	154.—	152.—
Caterpillar	71.—	69.50
Citicorp	75.25	75.75
Coca Cola	69.—	67.—
Control Data	47.—	47.—
Du Pont	174.—	166.—
Eastm Kodak	113.—	109.—
Exxon	135.—	133.—
Gen. elec	159.50	152.50
Gen. Motors	128.50	125.—
Gulf West	115.50	112.50
Halliburton	54.—	52.50
Homestake	58.25	59.50
Honeywell	109.50	106.—
Inco ltd	27.—	27.25
IBM	217.—	219.—
Litton	134.—	131.—
MMM	198.50	192.50
Mobil corp	73.75	70.50
NCR	97.50	97.50
Pepsico Inc	50.—	46.—
Pfizer	107.50	104.—
Phil Morris	132.50	128.50
Phillips pet	23.25	22.—
Proct Gamb	138.—	133.—
Rockwell	88.—	83.—
Schlumberger	62.75	61.—
Sears Roeb	79.50	75.—
Smithkline	160.50	154.—
Squibb corp	226.50	225.—
Sun co inc	101.—	96.50
Texaco	40.25	42.75
Warner Lamb.	108.50	107.—
Woolworth	75.75	73.75
Xerox	112.50	106.—
Zenith	38.50	37.25
Anglo-am	39.—	38.—
Amgold	179.—	177.50
De Beers p.	20.75	20.50
Cons. Goldf I	28.50	28.—
Aegon NV	67.50	67.—
Akzo	100.50	100.—
Algem Bank ABN	375.—	380.—
Amro Bank	60.—	59.50
Phillips	36.75	37.50
Robeco	73.25	73.50
Rolinco	68.—	66.75
Royal Dutch	180.50	178.—
Unilever NV	432.—	425.—
Basf AG	220.—	225.—
Bayer AG	252.—	252.—
BMW	424.—	424.—
Commerzbank	214.50	221.—
Daimler Benz	794.—	805.—
Degussa	402.—	410.—
Deutsche Bank	534.—	535.—
Dresdner BK	278.—	284.—
Hoechst	223.—	225.—
Mannesmann	152.—	154.—
Mercedes	650.—	665.—
Schering	495.—	497.—

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 $ US	1.47	1.55
1 $ canadien	1.11	1.21
1 £ sterling	2.32	2.57
100 fr. français	24.—	26.—
100 lires	0.1090	0.1240
100 DM	82.—	84.—
100 fl. hollandais	72.50	74.50
100 fr. belges	3.85	4.15
100 pesetas	1.06	1.31
100 schilling autr.	11.65	11.95
100 escudos	0.95	1.25

DEVISES

1 $ US	1.4725	1.5025
1 $ canadien	1.1225	1.1525
1 £ sterling	2.4050	2.4550
100 fr. français	24.45	25.15
100 lires	0.1145	0.1170
100 DM	82.20	83.—
100 yens	1.0490	1.0610
100 fl. hollandais	72.85	73.65
100 fr. belges	3.94	4.04
100 pesetas	1.15	1.19
100 schilling autr.	11.69	11.81
100 escudos	1.05	1.09

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or		
$ Once	442.—	445.—
Lingot	21.050.—	21.300.—
Vreneli	152.—	162.—
Napoléon	130.—	139.—
Souverain US $	153.—	159.—
Argent		
$ Once	7.—	7.20
Lingot	334.—	344.—
Platine		
Kilo Fr	28.102.—	28.369.—

CONVENTION OR

15.4.87	
Plage or	21.400.–
Achat	20.980.–
Base argent	370.–

Siemens	593.—	570.—
Thyssen AG	94.50	95.—
VW	279.—	274.—
Fujitsu ltd	7.55	7.65
Honda Motor	12.50	12.—
Nec corp	13.75	14.—
Sanyo eletr.	4.20	4.30
Sharp corp	8.85	9.05
Sony	27.50	28.25
Norsk Hyd n.	40.50	39.25
Aquitaine	85.—	83.50

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS	58⅞	58¼
Alcan	41½	39⅞
Alumincoa	44⅞	44¼
Amax	20½	20⅜
Asarco	25¼	25½
Att	24⅛	23¾
Amoco	81.–	78.–
Atl Richfld	80½	78½
Baker Intl	–	–
Boeing Co	51⅛	50¼
Unisys Corp.	101¼	101⅝
CanPacif	18⅝	17½
Caterpillar	47⅛	46⅜
Citicorp	50⅛	48.–
Coca Cola	45¼	43¼
Dow chem.	83.–	80⅞
Du Pont	112⅛	109⅝
Eastm. Kodak	74¼	72⅛
Exxon	91½	88¾
Fluor corp	15¾	15½
Gen. dynamics	68½	66¾
Gen. elec.	105.–	100¼
Gen. Motors	84¾	82⅞
Halliburton	35¼	35.–
Homestake	40.–	40½
Honeywell	71¼	73½
Inco ltd	17⅞	17⅜
IBM	148⅝	147⅛
ITT	57¼	55½
Litton	88⅛	86.–
MMM	129½	125½
Mobil corp	48¼	45¾
NCR	65¾	65.–
Pac. gas	21⅛	20⅛
Pepsico	31½	30⅞
Pfizer inc	70⅛	68⅜
Ph. Morris	87¼	84⅛
Phillips pet	15¼	14⅜
Proct. & Gamb.	90.–	86¼
Rockwell int	56⅞	27⅜
Sears Roeb	50¾	49¼
Smithkline	104⅛	100.–
Squibb corp	150.–	147.–
Sun corp	65¼	61¾
Texaco inc	28⅜	29⅜
Union Carb.	28¼	27.–
US Gypsum	39⅞	37¼
USX Corp.	27⅞	27½
UTD Technol	48¼	47⅜
Warner Lamb.	71⅝	69⅛
Woolworth	49½	48.–
Xerox	72¼	71⅜
Zenith	25½	24⅞
Amerada Hess	31⅝	30½
Avon Prod	31⅝	30¼
Chevron corp	59⅜	57¼
Motorola inc	56¼	54.–
Polaroid	71¼	69⅜
Raytheon	76¼	73⅜
Dome Mines	16⅜	17½
Hewlett-pak	53⅜	52½
Texas instr.	196½	192¾
Unocal corp	38¼	36¼
Westingh el	62⅞	59¼

(L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, Genève)

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	3760.—	3850.—
Canon	700.—	692.—
Daiwa House	2230.—	2230.—
Eisai	1980.—	1980.—
Fuji Bank	3840.—	4090.—
Fuji photo	2550.—	2400.—
Fujisawa pha	2040.—	2020.—
Fujitsu	741.—	731.—
Hitachi	880.—	865.—
Honda Motor	1230.—	1160.—
Kanegafuchi	760.—	750.—
Kansai el PW	4200.—	4200.—
Komatsu	581.—	580.—
Makita elct.	930.—	950.—
Marui	2760.—	2630.—
Matsush el I	1440.—	1390.—
Matsush el W	1780.—	1730.—
Mitsub. ch. Ma	541.—	547.—
Mitsub. el	530.—	540.—
Mitsub. Heavy	563.—	562.—
Mitsui co	824.—	844.—
Nippon Oil	1360.—	1260.—
Nissan Motr	592.—	595.—
Nomura sec.	5500.—	5470.—
Olympus opt	975.—	965.—
Rico	730.—	730.—
Sankyo	1720.—	1790.—
Sanyo elect.	409.—	423.—
Shiseido	1680.—	1660.—
Sony	2700.—	2670.—
Takeda chem.	3240.—	3500.—
Tokyo Marine	2640.—	2780.—
Toshiba	715.—	725.—
Toyota Motor	1440.—	1440.—
Yamanouchi	3850.—	3840.—

CANADA

	A	B
Bell Can	41.50	41.—
Cominco	18.25	18.—
Gulf cda Ltd	28.75	28.375
Imp. Oil A	68.50	68.—
Noranda min	31.625	31.25
Nthn Telecom	57.—	56.625
Royal Bk cda	34.—	34.50
Seagram co	98.50	95.50
Shell cda a	40.875	39.75
Texaco cda I	36.375	35.50
TRS Pipe	20.625	19.875

Achat	Devise
100 DM	
82.20	

Achat	Devise
100 FF	
24.45	

Achat	Devise
1 $ US	
1.4725	

LINGOT D'OR
21.050 - 21.300

INVEST DIAMANT
Avril 1987: 192

(A = cours du 13.4.87)
(B = cours du 14.4.87)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 2295.31 — Nouveau: 2251.99

pierrot ménager

Serre 90
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 00 55

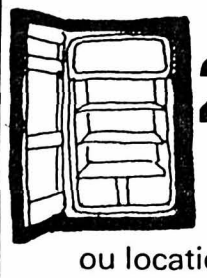

298.–

ou location vente
30.– par mois

La piscine heureuse
SANS CHLORE
écologique
grâce au Baquacil®
ICI
Baquacil nous protège
multipompes J.-C. JUNOD
La Taille, 2053 Cernier
Téléphone 038/53 35 46

Ville de La Chaux-de-Fonds

Mise en soumission

La Direction des Services Industriels met en soumission les travaux de génie-civil, de béton armé et de maçonnerie à la prise d'eau de l'usine des Moyats, au Plan de l'Eau, dans les Gorges de l'Areuse, qui comprennent:

la réfection du barrage, des berges et du fond de la rivière, ainsi que la prise d'eau,
la couverture du canal d'eau motrice,
divers travaux de remise en état.

Les entreprises intéressées par l'exécution de ces travaux sont priées de s'inscrire **jusqu'au vendredi 24 avril 1987 à 18 heures** à la Direction des Services Industriels, Collège 30, 2301 La Chaux-de-Fonds

La Direction des Services Industriels

Par le train à la Foire Européenne de l'Horlogerie et de la Bijouterie

BASEL 87

23-30 avril 1987

Ligne directe à destination de Bâle Gare badoise. A peine 5 minutes à pied jusqu'à la Foire.

Lausanne	départ 6.11
Neuchâtel	départ 7.00

correspondance à Bienne sur le même quai.

Le Locle	départ 6.28
La Chaux-de-Fonds	départ 6.37
St-Imier	départ 6.51
Bienne	départ 7.27
Granges Nord	départ 7.37
Bâle Gare badoise	**arrivée 8.43**

Réductions sur le prix du voyage

- Avec l'abonnement ½-tarif
- 20% sur le billet Foire
- Abonnement Foire avantageux

pour courses illimitées.
Renseignements détaillés au guichet de votre gare.

A l'avenir le train.

Vos CFF

RÉSIDENCE BELMONT, ÉTABLISSEMENT PARAMÉDICAL

Montreux

EMS - Résidence Belmont cherche

jeune fille

dès 16 ans comme aide-infirmière, 6 mois renouvelables.

Certificat valable auprès des écoles d'infirmières.

Renseignement auprès de **Mme Loup infirmière chef, 31, avenue de Belmont, ✆ 021/63 52 31**

DENNER SUPERDISCOUNT

Café Jacobs Médaille d'or VAC, moulu
500 g ~~7.90~~
6.90

Sunalp Crème pour le café Brik à 5 dl
5 dl ~~2.95~~
1.95

Combattez donc le cartel de la bière!

Bière danoise **Tuborg blonde** 50 cl ~~.95~~ -.80 (+dépôt -.30)

Bière allemande **Karlsbräu 4-Pack** 4×3,3 dl ~~3.–~~ 2.40

Bière autrichienne **Kaiser Premium blonde** 6×3,3 dl ~~4.85~~ 4.25

no 1 pour les spiritueux

Cinzano
- rosso
- bianco
- rosé

1 litre

Conformément à la loi il nous est malheureusement impossible d'indiquer nos prix. Dans les filiales disposant d'une patente de spiritueux.

Hits pour soins corporels

Vania Pocket
- serviettes hygénique normales 20 pièces ~~3.10~~ 3.30
- Protèges slip 30 pièces ~~2.95~~ 2.25

Kamill-Bain-Douche
- pour peau normale ou grasse
- pour peau sensible

250 g ~~3.90~~ 2.95

Odol Eau dentifrice 125 ml ~~7.10~~ 5.95

Fa Shampooing soft 300 ml ~~3.35~~ 2.85 (100 ml -.95)

Contessa Naturelle Hairspray 2 sortes 350 g ~~4.85~~ 3.95 (100 g 1.13)

Colgate
- Fresh-Mint dentifrice

2×115 g ~~5.80~~ 4.80

Thera-md Dentifrice contre la plaque dentaire Duopack 2×115 g ~~5.30~~ 4.25

Articles Hits à des prix plus bas

Ecoma Lunch 50 pièces serviettes, 3 couches ~~2.10~~ 1.45

Préférence Champion Collant-support fin 1 paire ~~5.60~~ 5.60

Montre homme digitale/analogique Mod. 09-AHD 10 QUASAR
style titan moderne, LCD pour les heures, minutes, secondes, jour, mois, année, alarme programmable, chronomètre, 1/100 sec. avec temps intermédiaire et interruption, éclairage du cadran, étanche jusqu'à 50 m
1 an de garantie
59.–

Calgonit Classe de toxicité 5S 4 kg ~~13.75~~ 9.50 (1 kg 2.38)

Substral «chaque fois» Nourriture pour plantes 1 litre ~~5.90~~ 4.90

Sac-Ajax pour nettoyer
- 1 Ajax pour les vitres 450 ml
- 1 Ajax tous nettoyages 750 g
- 1 Ajax Soft & Clean 750 ml
- 1 Ajax poudre nettoyages
- 1 Ajax poudre WC 750 g

~~14.45~~ 9.90

Hits de produits frais

Sunalp Crème à fouetter UHT 25% matières grasses 2,5 dl ~~3.10~~ 2.65

Action la viande de veau de 1ère qualité

Escalopes kg 34.–

DENNER viande ★★★ Garantie

Rôti kg 19.–

Dans toutes nos succursales avec vente de viande fraîche

Toujours frais + toujours avantageux

Vin blanc français **Gewürztraminer** a.c. 1985/1986 Vin d'Alsace 70 cl ~~7.95~~ 6.45

Arkina Maxi Eau minérale non gazeuse 1,5 litres ~~.95~~ -.75

Pâtes Corelli
- Cornettes
- Spaghetti
- Nouilles
- Spirales

500 g ~~1.35~~ 1.10

Zweifel Snacketti
- assaisonnés paprika
- arôme d'oignons
- arôme de lard
- arôme de fromage
- arôme de jambon fumé

75 g (10 g -.18) 85 g (10 g -.16) ~~1.60~~ 1.35

Nesquick 2 kg 12.95

Pour accompagner votre menu de Pâques

Vin blanc suisse **Fêchy** La Croix d'or 1985/1986 70 cl Société Vinicole de Perroy ~~8.25~~ 6.95

Vin rouge suisse **Dôle Heldenblut** 1986 Les Fils Maye 70 cl ~~7.95~~ 6.45

Vin blanc suisse **Fendant Rivmaye** 1985/1986 Les Fils Maye 70 cl ~~6.95~~ 5.45

Riz Uncle Ben's 1,8 kg ~~5.60~~ 4.95 (1 kg 2.75)

Œufs-Gros importés classe A 70-74 g 10 pièces ~~3.70~~ 2.90

Nouveau chez DENNER
Kambly
- Fleur de Lys

100 g ~~3.10~~ 2.75

Thomy
- Moutarde mi-forte 1 tube 1.50 2 tubes au lieu de 3.– seulement 2.40
- Mayonnaise à la française 1 tube 2.20 2 tubes au lieu de 4.40 seulement 3.60

Oetker Paradies-Crèmes
- diverses sortes

Duopack 1.65

Chirat
- Concombres délicieux 460 g ~~3.15~~ 2.55 (100 g -.56)
- 230 g ~~2.–~~ 1.55 (100 g -.68)
- Cornichons 270 g ~~3.15~~ 2.55 (100 g -.95)
- Petit oignons blancs 270 g ~~2.85~~ 2.25 (100 g -.84)

Café Hag Café soluble, lyophilisé 200 g ~~14.95~~ 13.45

MI-16/150487

Nous sommes toujours plus avantageux!

La plupart des offres sont également disponibles chez les détaillants indépendants Satellites-DENNER.

Valable des le 15.4.1987

Tout simplement: un prêt personnel aufina

Pour vos problèmes d'argent, la Banque Aufina est la bonne adresse. Nos conseillers expérimentés sont à votre entière disposition. Nous traitons votre demande en un minimum de formalités, rapidement et discrètement. Car vos affaires d'argent ne regardent que vous.

Société affiliée de l'UBS

Usego

votre agréable voisin

Offre de produits frais valable jusqu'au 18.4.87

Fraises douces et aromatiques étrangères
petit panier 230 g **1.35**

Demi crème UHT Hirz 1,8 dl **1.70** (1 dl –.94)

Crème à café UHT TETRA PAK ½ litre **2.65**

Reblochon «Val d'Arve» 200 g **2.35**

Salami Citterio 500 g **17.–**

Saumon fumé «Plaque-Baby» 500 g **17.40**

Fendant 1985/86 «Domherrenwein» Provins Valais 70 cl **6.45**

Actions Usego du 15.4. au 22.4.87

Château d'Haurets 1985 Mis en bouteille dans la région de production 75 cl **5.25**

Mayonnaise Thomy 265 g (100 g –.72) **1.90**

Nouveau 4-Pack Jus d'orange Bonny 4x1 litre **3.40**

Riz Arborio 1 kg **1.50**

Pâtes aux œufs Dalang 500 g • Nouilles larges • Spaghetti • Frisettes **1.25**

Wernli • Choco Petit Beurre 125 g **2.45**

• Noisettes Suisse 100 g **2.15**

Gourmets Hero Petits pois et carottes fins ½ boîte 540 g **3.25** (100 g –.60)

Shampooing Schauma • herbes • camomille • orties 300 ml **2.95** (100 ml –.98)

Thon rosé Milar Fancy A 155 g (100 g –.94) **1.45**

Elmex 104 g **2.80** (100 g 2.69)

Kleenex Maxi 2 rouleaux **2.65**

BU/LY UB 1/16 N 87

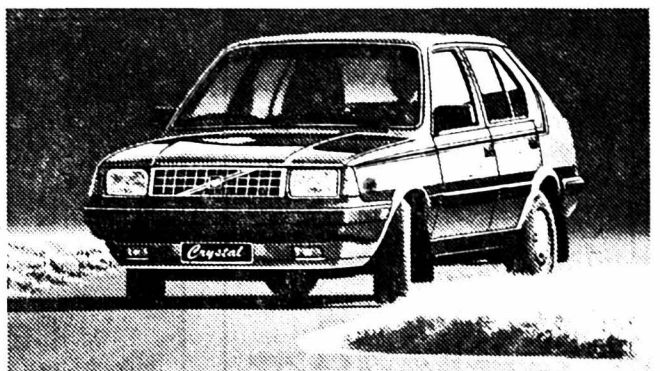

Investissez dans les pierres précieuses.

L'équipement de la Volvo Crystal est en fait un véritable joyau. Pour le prix d'un bijou fantaisie (fr. 21'950.–).

Votre concessionnaire Volvo à
2300 La Chaux-de-Fonds,
Rue de la Charrière 24, Tél. 039 28 60 55
GARAGE-CARROSSERIE DE LA CHARRIÈRE
Pierre-Alain Jeanneret

VOLVO

A.S. CHAPPUIS S.A.

Mécanique de précision, 3a, avenue Soguel, 2035 Corcelles/NE

engage

un fraiseur CNC

un fraiseur qualifié, à former CNC

un rectifieur, grande expérience

Prendre rendez-vous avec M. Bartl, ✆ 038/31 28 88. Se présenter avec certificats et références

Alors que le référendum contre Rail 2000 vient d'aboutir, le Parti Socialiste de La Chaux-de-Fonds vous invite à une

séance publique

le mercredi 22 avril 1987 à 20 h 15.
Maison du Peuple, Serre 68, 2e étage.

Le thème sera: RAIL 2000 et ses perspectives pour notre région avec la participation exceptionnelle de **M. Claude Roux,** directeur du 1er arrondissement des CFF.

Parti Socialiste
La Chaux-de-Fonds
(Responsable Jacques Peter)

ANNONCES CLASSÉES «Offres d'emplois» Parution les: mardi, jeudi, samedi

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 50

LAWRENCE SANDERS

Le Dixième Commandement

Roman

Traduit de l'américain par Chantal Jayat
Droits réservés: Presse de la Cité Paris, et Cosmopress, Genève

Ni l'un ni l'autre ne daigna me poser une question durant toute la première partie de mon long monologue. Qui sait? Peut-être l'agression dont j'avais fait l'objet leur arracherait-elle un commentaire? Non. J'eus beau insister sur le fait que j'avais manqué périr sous les coups de l'adversaire, ils ne manifestèrent pas le moindre signe de sympathie à mon égard. Nullement découragé, je poursuivis mon récit. Une chose en amenant une autre, j'en vins bientôt à mentionner le fameux parking souterrain de la 66e Rue. C'est alors qu'un vent de folie se mit à souffler dans la pièce.

Brusquement, les rôles furent inversés. Se propulsant vers l'avant, Teitelbaum frôla du nez le rebord de la table, tandis que Tabatchnik se renversait en arrière pour venir buter contre le dossier de son fauteuil.

– Quoi? coassa l'un.

– Vous en êtes sûr? aboya l'autre.

– Sûr et certain, répondis-je. C'était bien Glynis Stonehouse et Godfrey Knurr.

– Ensemble? Glapit Teitelbaum.

– Oui, Monsieur. Ensemble. C'est ce fait pour le moins troublant qui m'a incité à contacter l'inspecteur Stilton.

– Hmpf, fit Tabatchnik.

– Il fallait, Messieurs, dis-je d'un ton qui se voulait persuasif. Sans l'aide de la police, comment aurais-je pu savoir si les personnes impliquées avaient ou non un casier judiciaire? Suite à ma demande, l'inspecteur Stilton a procédé à des recherches dont il va vous donner lui-même les résultats. Pour en revenir à votre question, Monsieur Teitelbaum, ai-je réellement vu Knurr en compagnie de Glynis Stonehouse? Oui, Monsieur. Là dessus, je n'ai pas le moindre doute. Pas plus tard qu'avant-hier soir, en effet, ils se sont de nouveau rencontrés.

Le moment était venu de leur parler du bateau de Knurr. Je fis un compte rendu circonstancié de la filature qui m'avait mené sur les berges de l'Hudson.

– Perce, à vous maintenant...

Le discours du policier fut nettement plus bref que le mien. En outre, Stilton employa un jargon administratif qui impressionna au plus haut point les avocats, pourtant habitués à ce type de langage.

Pour commencer, il déclara que la thèse officielle, à savoir le suicide de Kipper, ne l'avait jamais totalement satisfait. C'est la raison pour laquelle, expliqua-t-il, il avait accueilli favorablement ma requête et ne s'était pas fait prier pour m'apporter son soutien.

– Vu le sérieux avec lequel Joshua conduisait l'enquête, il m'était impossible de refuser, commenta-t-il.

Je me sentis rougir jusqu'à la racine des cheveux. Baissant la tête pour dissimuler mon embarras, je fis semblant de m'intéresser à la grosse tache d'encre qui déparait la table.

Percy raconta ensuite comment, par l'intermédiaire de l'ordinateur, nous avions découvert que Tippi Kipper s'était jadis livrée à la prostitution. Puis il parla de l'évêque Harley Oxman, qui avait consenti à nous révéler le passé d'escroc de Knurr.

Comment en était-il venu à soupçonner Glynis Stonehouse d'avoir empoisonné son père? De la bouche du policier, T & T apprirent que, dans ce domaine plus que dans tout autre, j'avais fait preuve d'une remarquable intelligence. En multipliant les coups de fil et les visites, je lui avais permis de déterminer la source de l'arsenic: le laboratoire d'analyses médicales dirigé par le Dr Seders.

Stilton termina son exposé par une description: celle du bateau ancré dans le bassin de la 79e Rue.

– Joshua... m'invita-t-il.

Prenant le relais, je détaillai la conversation téléphonique que j'avais eue avec le dénommé Bernie Baum, chauffeur de taxi de sa profession. Selon les termes du marché que nous avions conclu, précisai-je, je lui avais remis cent dollars en récompense de sa signature.

Prestement, je sortis la déposition de ma sacoche et la fis glisser en direction de T & T. Ni l'un ni l'autre n'avança la main pour la prendre. Leurs regards étaient braqués sur le policier.

– Inspecteur Stilton, gronda «King-Kong», croyez-vous que Knurr ait tué Solomon Kipper?

– Oui, Monsieur, je le crois. Avec préméditation.

– Mais comment? demanda Teitelbaum d'une voix douce, rêveuse.

– Joshua? fit Percy. (à suivre)

MAGAZINE

vie pratique

la recette de la semaine

La fondue neuchâteloise

Pour 4 personnes il faut:
1 gousse d'ail pelée, coupée en deux
600 g de gruyère râpé
200 g d'emmental râpé
4 cuillères à café rases de Maïzena
3½ dl de vin blanc
1 cuillère à café de jus de citron frais
1 petit verre de kirsch
poivre du moulin
un peu de muscade

Comment s'y prendre ? Frotter le caquelon avec la gousse d'ail. Mélanger le gruyère, l'emmental et la Maïzena, ajouter le vin blanc et le jus de citron. Amener à ébullition en remuant sans cesse. Faire cuire jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Ajouter le kirsch, assaisonner et servir.

Ou cuit-on la fondue ? Sur la cuisinière, c'est plus rapide. Si l'on ne dispose pas d'une cuisinière, on peut la préparer directement sur le réchaud. Mais c'est plus long et cela demande un peu plus de vin au départ. Une fois sur le réchaud, la fondue ne doit pas cuire, mais frémir légèrement. Chaque convive donnera deux à trois tours avec un morceau de pain, afin que la fondue soit bien homogène. Un truc: la fondue sera encore mieux liée si l'on fait tremper le mélange de fromages une ou deux heures avant dans le vin blanc froid.

Et si la fondue était trop claire ? Il faut augmenter légèrement la flamme du réchaud, délayer un peu de Maïzena dans du kirsch ou du vin et l'incorporer doucement à la fondue en remuant constamment.

Une fondue trop épaisse ? Alors, augmenter la flamme du réchaud. Ajouter un peu de vin blanc en remuant constamment.

Et si la fondue tranche ? Alors, remettre le caquelon sur la cuisinière, délayer une cuillère à café de Maïzena dans un peu de vin blanc, ajouter quelques gouttes de citron et incorporer doucement à la fondue en remuant constamment au fouet.

Les besoins alimentaires des personnes âgées

Malgré les fortunes dépensées par les personnes âgées dans l'achat de compléments alimentaires et de reconstituants, on sait peu de choses sur leurs besoins alimentaires.

«Le vieillissement entraîne des changements physiologiques importants qui risquent de se répercuter sur les besoins de l'organisme en certains types de nutriments, de vitamines et d'éléments minéraux», déclare un éminent spécialiste en gériatrie.

De Dr Edward L. Schneider et ses confrères appellent la communauté scientifique à intensifier les efforts de recherche spécifique destinés à déterminer les «recommended dietary allowances» (apports journaliers recommandés) pour les personnes âgées.

Les apports officiellement recommandés pour les bébés, les enfants et les adultes sont mieux définis. En revanche, chez les personnes âgées, le manque d'information sur la relation existant entre la nutrition et le vieillissement a provoqué un retard dans l'établissement de chiffres fiables pour cette classe d'âge.

«Les caractéristiques physiologiques et l'état de santé des hommes et des femmes dont l'âge se situe entre 80 et 90 ans sont radicalement différents de ceux des personnes ayant de 50 à 60 ans», explique le Dr Schneider. Pourtant, les apports recommandés sont strictement les mêmes pour tout individu ayant dépassé 50 ans.

En fait, les quantités préconisées pour les personnes âgées s'appuient sur des données émanant de sujets plus jeunes. Le niveau du calcium alimentaire recommandé pour les adultes illustre bien les limites des recommandations actuelles. Les femmes âgées peuvent avoir besoin de doses quotidiennes atteignant 1500 mg pour maintenir un bon équilibre calcique. Or la dose minimale de calcium recommandée pour les adultes est de 800 mg, ce qui ne saurait manifestement suffire pour les femmes, qui, après la ménopause, risquent une décalcification des os: l'ostéoporose.

D'ailleurs, adopter de saines habitudes alimentaires tout au long de la vie constitue une des meilleures manières de prévenir les maladies accompagnant le vieillissement.

La perte de substance osseuse et les risques de fractures commencent dès l'âge de 20 ans, en particulier chez les femmes. Accroître la consommation de calcium au début de l'âge adulte peut donc protéger contre les fractures ultérieures; aussi le jeunes femmes devraient-elles boire du lait ou consommer tout autre type d'aliment contenant du calcium.

Autre point sur lequel les experts attirent l'attention: il faut prendre en considération les interactions entre alimentation et médicaments lorsque l'on formule des recommandations à l'intention des personnes âgées.

Bien que les personnes de plus de 65 ans représentent 11% de la population de certains pays d'Europe, voire davantage, elles consomment 25% de tous les médicaments prescrits ou en vente libre.

De nombreux produits se caractérisent par des interactions complexes avec les aliments. Les diurétiques, par exemple, très largement utilisés dans le traitement de l'hypertension et de l'insuffisance cardiaque globale chez les sujets âgés, peuvent entraîner une perte de potassium.

Les «apports journaliers recommandés» doivent viser à maintenir une santé optimale tout au long de la vie, dit le Dr Schneider. Des recherches spécifiques sur les besoins des personnes âgées permettront aussi d'expliquer la relation qui existe entre le vieillissement et la nutrition. Et d'améliorer la qualité de la vie de chacun d'entre nous. (sp)

jardinage

Semons à la maison pour préparer le jardin de l'été

Vous souhaitez fleurir vos fenêtres et balcons ? Vous avez un petit coin de potager ?

Pourquoi acheter, le printemps venu, des plants qui coûtent cher quand, pour une dépense très modique, vous pouvez, chez vous, même à la ville, faire vos semis.

Quel plaisir de voir germer vos graines, de voir les plantules se développer, puis ensuite de les mettre à leur emplacement définitif.

Vous avez certainement chez vous un petit coin bien éclairé, à l'abri des courants d'air, où vous allez pouvoir installer votre pépinière miniature.

Il existe maintenant de toutes petites serres très décoratives. Mais quelques planchettes constitueront, vite fait, des caissettes pour vos semis. Vous pouvez aussi porter votre choix sur ces magiques pastilles de tourbe dans lesquelles vos graines se développeront à merveille et qu'il sera facile, ensuite, de mettre en place.

Tout le monde peut réussir des semis: il suffit surtout de ne pas les oublier dans un coin mais au contraire de les surveiller comme de petits êtres fragiles.

Pour vos fenêtres et balcons, ou pour les massifs et plates-bandes du jardin d'agrément, semez géraniums, bégonias, impatiens, sauges, pétunias et tout ce qui vous fera envie chez le grainetier. Pour le potager, semez cornichons, concombres, courgettes, tomates, melons, céleris.

Vous êtes ainsi assurés d'avoir des fleurs et des légumes précoces.

Il ne faut plus attendre !

Dans vos mini-serres ou dans vos caissettes, mettez au fond, sur une bonne couche de graviers pour le drainage, du terreau riche sur deux centimètres ou trois, puis une couche égale de terreau bien tamisé que vous tasserez ni trop ni trop peu.

Soyez perfectionniste: munissez-vous d'une pince à épiler ou d'une pince de philatéliste, ce qui vous évitera de semer trop dru.

Pour obtenir les meilleurs résultats, espacez vos graines de deux centimètres en tous sens. Et sachez résister à la tentation de semer tout le contenu de chaque paquet: jamais vous n'aurez assez de place pour tout repiquer dans votre jardin ou dans vos jardinières. Vous éprouverez dix fois plus de plaisir à semer plusieurs espèces de fleurs ou de légumes en petites quantités qu'une seule. En multipliant les espèces, de plus, vous multipliez vos chances de succès.

Recouvrez vos graines d'une très fine couche de terreau bien tamisé et arrosez délicatement au vaporisateur pour ne pas déplacer vos graines. C'est ce moyen d'arrosage que vous conserverez jusqu'à la transplantation. Veillez bien à ce que la terre soit toujours humide, mais humide ne veut pas dire ruisselante...

Une température de 18 degrés est idéale pour la germination. Vous pouvez accélérer celle-ci en faisant tremper vos graines douze heures dans de l'eau avant de les semer.

Si vous avez opté pour des caissettes, il vous faudra les recouvrir, jusqu'à la levée, d'une plaque de verre que vous soulèverez de temps en temps pour faire respirer votre semis, ou d'une feuille de plastique noir qu'il faudra enlever dès la germination.

La transplantation sera facilitée, de même que le repiquage, si vous travaillez en godets de tourbe. Ces derniers, d'emploi très facile, vous seront de toute manière nécessaires, quand viendra le moment du repiquage. Car vos fleurs et légumes ne prospéreront que si, lorsqu'ils auront atteint trois feuilles, vous les transplantez dans des godets ou des petits pots individuels jusqu'à leur mise en place définitive.

Quand vos plantules ont atteint le stade des trois feuilles, elles n'ont plus besoin d'une atmosphère aussi chaude: 12 à 15 degrés feront l'affaire.

Mais surtout, surtout ne vous précipitez pas pour les mettre en place définitive trop tôt dehors. Ne le faites que lorsque les gelées ne sont plus du tout à craindre, sinon tous vos patients efforts seront anéantis. (ap)

vient de paraître

A vélo du Canada au Chili

Le 23 avril 1925, un Suisse à Cheval quitte Buenos Aires, en direction de la Bolivie... Le 29 août 1928, ayant parcouru 21.500 kilomètres en selle, il est reçu, en grandes pompes, à New York, par le Président Calvin Coolidge. Le nom d'Aimé Tschiffely fait la une des journaux.

A quelque 60 ans de là, en juillet 1982, deux jeunes Suisses, juchés sur leurs bicylettes, quittent Montréal pour se lancer dans l'aventure en sens inverse. A peine deux ans plus tard, fin mars 1984, en selle durant les 25.000 kilomètres que compte leur traversée, les voilà près de l'Océan Pacifique, avec pour décor les glaciers du sud du Chili. Mais à cette époque, le monde a d'autres soucis, et leur record – qui atteste de l'incontestable supériorité de la petite reine sur la plus noble conquête de l'homme – est à peine relevé par la presse mondiale.

Les Editions Mondo ne pouvaient pas laisser passer l'événement, d'autant moins que les deux Neuchâtelois ne se sont pas contentés de leur exploit cycliste. Les impressions photographiques et les dessins rapportés de leur périple à travers le Canada, du Québec, par-dessus les Montagnes Rocheuses, jusqu'à Vancouver puis longeant la côte pacifique nord-américaine, contournant la Baja California, à travers l'Amérique centrale, franchissant les Andes, parcourant enfin l'Argentine et le Chili, constituent un reportage d'une qualité rare.

Se commande directement aux Editions Mondo - 1800 Vevey, ou en librairie.

philatélie par Marcel Gerber

Nouveautés au Luxembourg

Le 4 mai 1987, l'Administration des postes et télécommunications du Grand-Duché de Luxembourg mettra en vente la série **«Europa CEPT 1987»** ayant pour thème: arts modernes avec priorité à l'architecture. Elle se compose comme suit: 12 fr., Centre sportif national de natation, piscine olympique projetée et réalisée par l'architecte Roger Taillibert de Paris; 20 fr., Cour de justice des communautés européennes, vue du bâtiment avec à l'avant-plan une sculpture exécutée par Henry Moore (1898-1986); prix de la série: 32 fr. Procédé d'impression: héliogravure par Hélio Courvoisier S.A., Atelier du Timbre, La Chaux-de-Fonds.

Une série commémorant le **Millénaire de l'église Saint-Michel** à Luxembourg et comprenant les valeurs suivantes: 12 fr., vitrail, détail d'une œuvre de Gust. Zanter illustrant la consécration de l'église en 987 par l'archevêque Egbert de Trèves; 20 fr., Orgues, buffet d'orgues de style baroque datant du milieu du 17e siècle; prix de la série: 32 fr. Enfin une série **«Peintures anciennes»** reproduisant deux fragments d'un polyptique démembré peint entre 1485 et 1490 par Giovanni Ambrogio Bevilacqua pour un couvent franciscain. Les deux détrempes sur bois (95 × 61 cm) sont conservées au Musée de l'Etat à Luxembourg. Les autres fragments se trouvent au Musée de Dijon et à Waddesdon Manor (Grande-Bretagne). La série se présente comme suit: 10 fr., Saint Bernadin de Sienne et Saint Jean-Baptiste; 18 fr., Saint-Jérôme et Saint-François d'Assise. Prix de la série: 28 fr. Procédé d'impression: héliogravure par Hélio Courvoisier S.A., Atelier du Timbre, La Chaux-de-Fonds.

Un cachet spécial du jour d'émission fonctionnera le 4 mai prochain aux bureaux de poste de Luxembourg.

Faits divers

Le timbre de 2.50 fr. de la série «architecture et artisanat» représentant un **coq de clocher d'église (Z. No 542)** a agité les collectionneurs durant ces derniers mois. Que s'est-il passé ?

Ce timbre a été utilisé durant 9 ½ ans pour l'affranchissement jusqu'au 16 février 1985 où il fut remplacé par le timbre de 2.50 fr. de la série des signes du Zodiaque. Et maintenant, le timbre a ressurgi, parce qu'il est apparu en juillet 1984 sur un nouveau papier, jusqu'alors non utilisé sans phosphore avec des fils de soie violets.

Les PTT suisses n'ont pas attiré officiellement l'attention sur ce changement de papier. Elles en étaient cependant contraintes, car les réserves étaient fortement réduites. La nouvelle édition des signes du Zodiaque n'était pas prête avant février 1985. Pour ne pas rester dans une impasse, il fallait lancer une nouvelle émission du timbre de 2.50 fr. au coq de clocher. Le papier usuel n'était plus disponible, c'est pourquoi l'impression eut lieu sur le papier encore à disposition sans fluorescence, encore prévu pour la production des timbres luxembourgeois. Les PTT suisses impriment en effet certaines émissions pour les PTT du Grand Duché du Luxembourg. On n'utilise pas de papier phosphorescent pour ces timbres.

L'émission de ce timbre sur «papier luxembourgeois» doit se monter à quelque 5 millions d'exemplaires. Il est à considérer que la plus grande partie vendue aux guichets postaux au cours des deux dernières années a été utilisée. Le premier envoi aux postes de ventes a eu lieu le 13 juillet 1984.

* * *

L'exposition internationale de poste aérienne LUPO 88 aura lieu du 19 au 22 mai 1988 à Vienne, à savoir au Kurzentrum Wien-Oberlaa (Kurbadstrasse 10). La FISA en assume le patronat et y tiendra durant l'exposition son 20e congrès. L'organisation de l'exposition est assumée par l'Union des collectionneurs autrichiens de poste aérienne avec l'Union des philatélistes autrichiens (VÖPh).

Calendrier des expositions-bourses

25 avril **Bienne** (Hôtel Elite, 14, rue de la Gare), bourse de 10-12 et 13.30-18 h (Société philatélique)

26 avril **Delémont** (Buffet de la Gare), bourse-exposition de 10-12 et 14-17 h (Club philatélique)

30 avril-3 mai **Bellinzone** (Espo-Centro), GIONA 87, exposition nationale des jeunes philatélistes.

E D I T I O N L I M I T É E , P L A I S I R I L L I M I T É

L A N C I A Y 1 0 F I L A

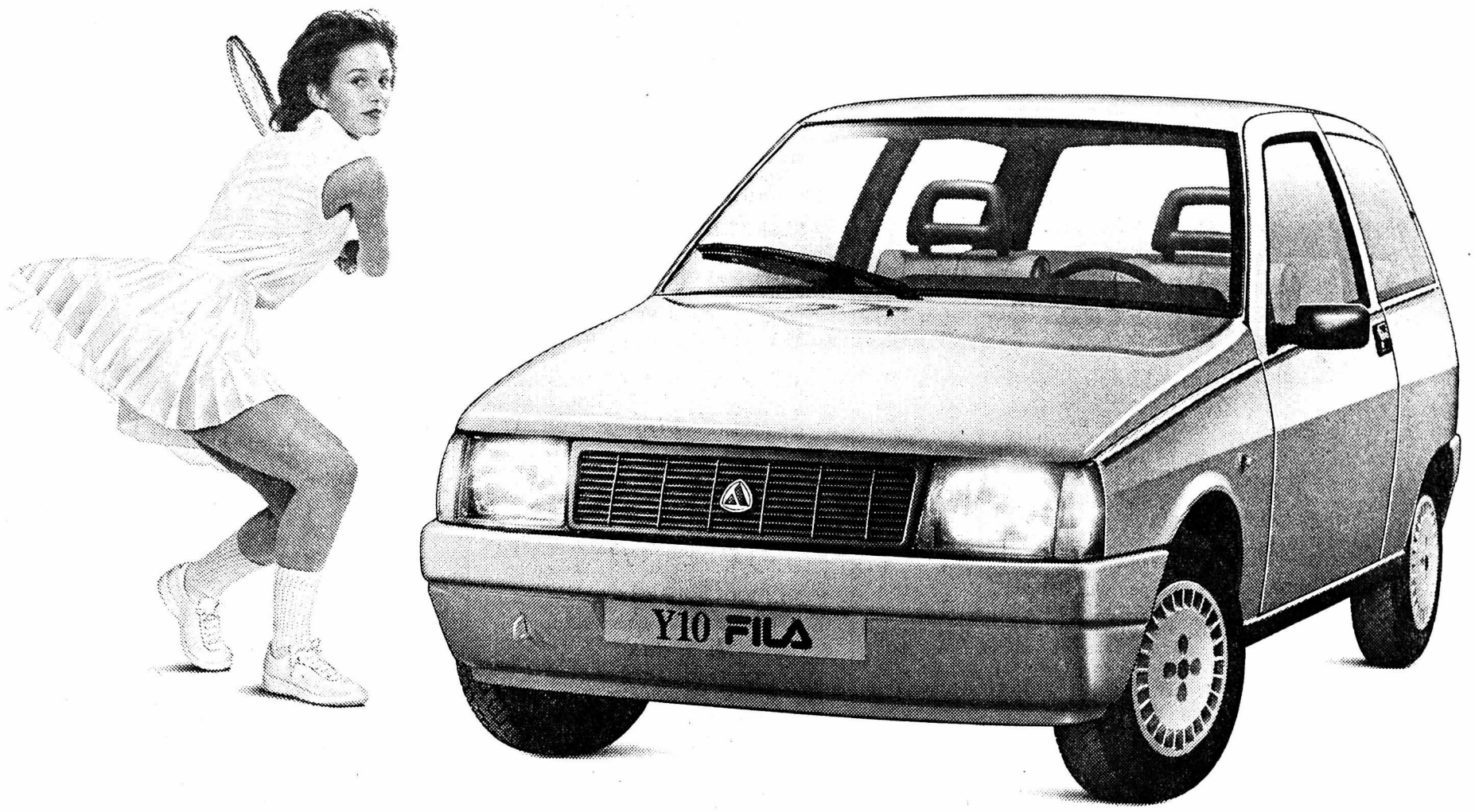

Lorsque deux noms tels que LANCIA et FILA s'associent, le résultat ne peut être que positif. Parce qu'ils cultivent les mêmes passions pour un style résolument moderne, une perfection technique et des performances. Voici une voiture sportive d'exception: la Lancia Y10 FILA. Un style relevé par des enjoliveurs de roues blancs, des pare-chocs blancs, des filets latéraux rouges et bleus et des glaces teintées. Et un intérieur habillé de tissu rouge réalisé par FILA. Mais le côté avant-gardiste de la Lancia Y10 FILA ne se manifeste pas que par son style ou son confort. En effet, son moteur FIRE 1000, puissant et souple, lui confère un rendement et une efficacité économiques difficiles à égaler. Car à une puissance de 45 ch, il répond par une consommation de 4,2 l à 90 km/h (normes ECE). Cette sportive luxueuse vous attire? C'est logique. Quant à l'essayer, c'est obligatoire! Mais hâtez-vous, parce que cette voiture, comme toute exception, n'existe qu'en édition limitée.

Lancia Y10 FILA, 45 ch, 145 km/h, Fr. 12 250.–. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA. 6 ans de garantie anticorrosion.

LANCIA Y10 FILA

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds
Boulevard des Eplatures 8
✆ 039/ 26 81 81

Le Locle
Rue de France 51
✆ 039/31 24 31

Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 11
✆ 038/25 83 01

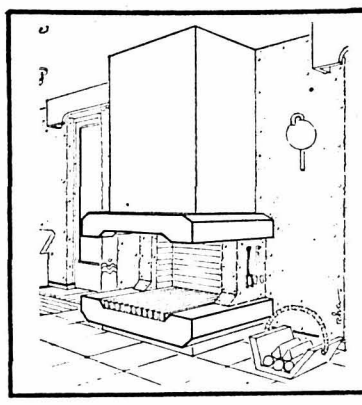

Une autre conception de la cheminée

CHEMINEE LEROI

Nous acceptons la différence!

- *cheminées personnalisées;*
- *travail artisanal;*
- *demandez nos conditions!*

Concessionnaire: rüegg cheminée

Exposition permanente:

12, route de Soleure - 2072 Saint-Blaise - ✆ 038/33 27 70

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer tout de suite

locaux industriels

(400 à 500 m²)

comportant surface administrative, commerciale et atelier spacieux, en ville, situation idéale.

Téléphoner pendant les heures de travail au
039/23 24 33

CAMIONS MULTI BENNES

CURTY
28 56 28

Marais 20
2300 La Chaux-de-Fonds

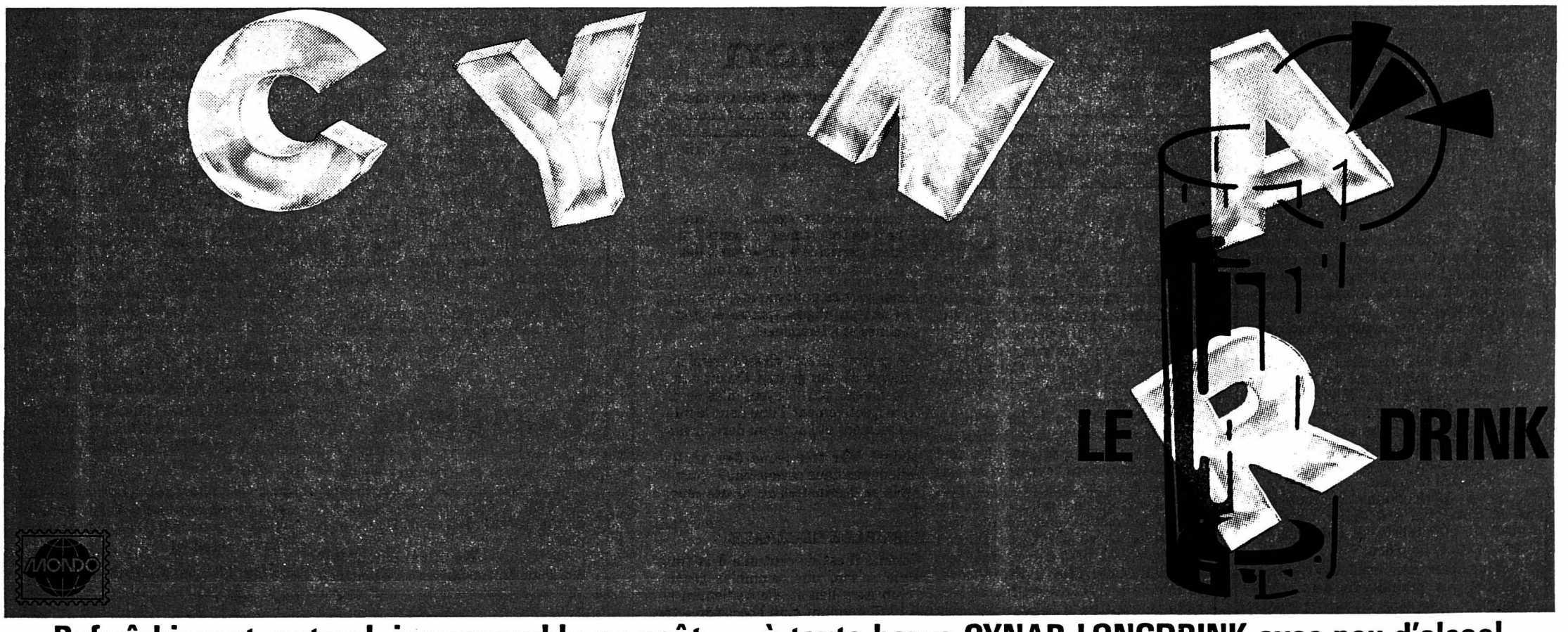

. . . Rafraîchissant, naturel, incomparable au goût . . . à toute heure CYNAR-LONGDRINK avec peu d'alcool . . .

SPORTS

Le championnat du monde de hockey sur glace du groupe A
Qui peut inquiéter l'ours soviétique?

Qui pourrait empêcher l'URSS de conquérir son 21e titre mondial à Vienne? Le Soviétiques seront indiscutablement favoris des mondiaux du groupe A, qui se dérouleront du 17 avril au 3 mai dans la capitale autrichienne. Un certain nivellement des valeurs a certes été enregistré ces dernière années, mais c'est principalement en ce qui concerne la qualification pour le tour final que cet état de fait devrait jouer. En-dehors du quatuor URSS - Suède - Tchécoslovaquie - Canada, la Finlande et les Etats-Unis se profilent également comme candidats aux quatre premières places.

Quand Sergei Makarov (à gauche) et Igor Larionov sont sur la glace, l'URSS peut se montrer irrésistible. (Photo Widler)

Malgré la conquête de 20 titres en 32 ans, l'URSS a toujours faim de succès. Ce d'autant plus que dans l'optique de la Canada-Cup de l'automne prochain, une victoire à Vienne serait bonne à prendre.

Et à considérer la sélection de Viktor Tichonov, les ambitions soviétiques sont pour le moins légitimes. Seize des champions du monde de l'an dernier sont toujours là, et ils ont reçu l'apport d'un talent supplémentaire, le défenseur Mikhail Tatarinov.

RAJEUNISSEMENT

Eternels rivaux des Soviétiques, les Tchécoslovaques, champions du monde il y a deux ans, avaient sombré l'an dernier à Moscou (participation au tour de relégation). Le coach Jan Starsi s'emploie à préparer son équipe en vue des Jeux olympiques de Calgary, ce qui explique la présence dans le cadre tchécoslovaque de jeunes éléments comme Drahomir Kadlec (21) et David Volek (21).

La sélection comprend 11 joueurs qui n'étaient pas présents l'an dernier. Les matchs de préparation ont été positifs en ce qui concerne le gardien (Hasek) et le secteur offensif, moins au niveau de la défense.

Décevants en 85 à Prague, les Suédois avaient créé la surprise il y a douze mois en décrochant la médaille d'argent. L'entraîneur Tommy Sandlin peut compter à nouveau sur l'apport de quelques professionnels de NHL, soit Anders Carlsson, Thomas Steen, Fredrik Olausson, Mats Näslund et Tomas Sandström.

De plus, Peter Andersson, Peter Sundström et Bengt-Ake Gustafsson possèdent également l'expérience du championnat nord-africain. L'épine dorsale de la formation provient cependant de Björlöven, le club champion de Suède entraîné par Hans Lindberg (ex-Arosa), qui délègue huit joueurs.

PREMIÈRE MÉDAILLE?

Sept fois quatrième au championnat du monde depuis 1970, la Finlande attend toujours sa première médaille. Lors du tournoi des Izvestia, en décembre, les Finnois avaient impressionné Simon Schenk, mais ils ont déçu récemment lors du match de préparation face à la RFA (un nul et une défaite).

Commentaires et analyses de notre envoyé spécial dès samedi

Il est vrai que les meilleurs Finlandais sont présentement engagés en championnat de NHL. Christian Ruuttu (Buffalo Sabres), Raimo Summanen et Petri Skriko (Vancouver Canucks) ont cependant pu être «récupérés».

Il y a dix ans, les derniers mondiaux disputés à Vienne avaient marqué le retour des professionnels canadiens. Depuis, le Canada a obtenu une médaille d'argent et quatre de bronze. La formation de Dave King visera donc une fois de plus le podium.

La sélection comprend actuellement 12 pros de NHL, mais d'autres arrivées sont encore prévues. Par rapport à l'équipe qui a affronté la Suisse en février (5-1 7-7), cinq ou six éléments devraient subsister.

On espère également quelques renforts de dernière minute côté américain. Après les matchs contre la Suisse, le coach Dave Peterson a déclaré qu'il attendait encore trois ou quatre joueurs.

Il espère notamment en la présence du gardien John Vanbiesbrouck (New York Rangers), la cage américaine n'ayant pas été trop bien défendue face aux attaquants helvétiques. S'ils entendent jouer un rôle à Vienne, les Etats-Unis devront cependant enregistrer une progression certaine.

Malgré quelques problèmes (préparation insuffisante, blessés), le coach de l'équipe de RFA, Xaver Unsinn, est persuadé de posséder sous ses ordres une formation supérieure à celle de l'an dernier.

Il devra se passer d'Uwe Krupp et Uli Hiemer, professionnels en NHL, ainsi que du Canado-Allemand Ron Fischer (blessé), mais pourra compter sur l'exilé polonais Miroslav Sikora et sur le retour du gardien Karl Friesen.

Avec une moyenne de 27,4 ans, les Allemands présenteront l'équipe la plus âgée du tournoi. Udo Kiessling jouera son 13e championnat du monde... (si)

Communiqué de l'ACNF
Avertissements et suspensions

AVERTISSEMENTS

Joseph Scupola (Boudry juniors A) jeu dur 4.4; André Coppex (Cornaux juniors A) antisportivité 11.4; Thierry Junod (Hauterive juniors A) jeu dur; Didier Stauffer (Serrières juniors B) jeu dur; Franco Demilito (Le Parc juniors B) antisportvité, 2e avertissement.

P.-Yves Cuche (Les Geneveys-sur-Coffrane I) jeu dur 5.4; Edy Barben (Etoile I) réclamations 11.4; Michel Rebetez (Corcelles I) jeu dur; J.-François Silagy (Corcelles I) jeu dur; José Carrera (Fleurier I) antisportivité; Roger Rufener (Cortaillod I) antisportivité; Bernard Probst (Cortaillod I) jeu dur; Yves Gaudenzi (Etoile II) jeu dur; Alain Meuwli (Etoile II) antisportivité; Stéphane Hirschi (Cornaux I) antisportivité; Americo Battista (Comète I) jeu dur; Obrad Milutinovic (Saint-Imier II) jeu dur; Biaggio Rustico (Superga II) jeu dur; Manuel Da Silva (Espagnol NE) jeu dur; Thierry Peltier (Neuchâtel Xamax II) réclamations; Henri Yver (Valangin) réclamations; Jean Dessoulavy (Saint-Blaise II) jeu dur; Jacky Ducommun (Etoile II) réclamations; Henri Aver, Valangin, récl.

Marco Mignone (Audax I) jeu dur, 2e avertissement 12.4; C.-Alain Frasse (Serrières I) jeu dur, 2e avertissement; Laurent Sandoz (Les Geneveys-sur-Coffrane I) jeu dur, 2e avertissement; Marian Pomorsky (Les Geneveys-sur-Coffrane) antisportivité, 2e avertissement; Roger Fischer (Marin I) jeu dur, 2e avertissement; Alain Steudler (Etoile II) jeu dur, 2e avertissement; Luigi Auteri (Superga II) antisportivité, 2e avertissement; Frédéric Schnapp (Comète) antisportivité du capitaine; J.-Miguel Suarez (Môtiers I) antisportivité, 2e avertissement.

Manuel Perreira (Centre portugais II) jeu dur du capitaine, 2e avertissement.

Eric Boschung (Les Geneveys-sur-Coffrane I) jeu dur, 4e avertissement; Antonio Vaz (Centre portuggais I) réclamations, 4e avertissement.

SUSPENSIONS

Un match officiel: Olivier Citherlet (Serrières juniors A) réclamations, 3e avertissement; Vincent Wenger (Dombresson juniors B) jeu dur, 3e avertissement.

Christian Milz (Saint-Blaise) jeu dur, 3e avertissement 5.4; Alain Christinet (Boudry I) jeu dur, 3e avertissement 11.4; Stéphane Rufenacht (Serrières I) réclamations, 3e avertissement; J.- Paul Richard (Les Geneveys-sur-Coffrane II) jeu dur, 3e avertissement; Enrico Rossi (Cortaillod I) jeu dur, 3e avertissement; Laurent Marchand (Saint-Imier II) jeu dur, 3e avertissement; Antonio Catricala (Neuchâtel Xamax II) réclamations, 3e avertissement; Philippe Roulin (Saint-Imier II) jeu dur, 2e avertissement subi le 12.4.1987.

Deux matches officiels: Stéphane Billeux (Hauterive juniors B) antisportivité; Alessio Beato (Superga juniors B) antisportivité.

Quatre matches officiels: José Penalazzara (La Chaux-de-Fonds II) voies de faits.

AMENDE

200 francs: FC Fleurier vétérans, retrait d'équipe du championnat.

Suspension jusqu'à nouvel avis: J.-Antonio Ferreira (FC Coffrane) selon sanction de la section corporative Neuchâtel (match Facchinetti - Commune II du 6.4.1987).

Modification de sanction (co No 23): un match officiel de suspension à Patrizio Musitelli (FC Superga): **annulé,** erreur rapport de l'arbitre.

RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

Troisième ligue: Béroche - Etoile II 1-4 (29.3).

Juniors A: Saint-Blaise - Cornaux 0-0 (28.3).

MATCHES REFIXÉS

Troisième ligue: Superga I - Marin II, mercredi 22 avril 1987, à 18 h 30.

Juniors B: Superga - Serrières, mardi 21 avril 1987, à 18 h 45.

MATCHES RENVOYÉS

Les matches renvoyés doivent être refixés dans les meilleurs délais, ceci d'entente avec l'adversaire, et avec l'arbitre prévu initialement. Nous vous prions également d'en aviser le comité central ACNF.

Les matches non refixés le seront par le comité central dès début mai et à l'Ascension le jeudi 28 mai 1987, et ceci pour toutes les ligues. Nous comptons sur votre compréhension.

AVIS AUX ARBITRES

Les arbitres qui ne possèdent pas le téléphone sont priés de prendre contact avec le club recevant, en cas de temps incertain, afin d'éviter des déplacements et des frais inutiles.

Comité central ACNF

Pour avoir agressé un cameraman
Piquet recherché par la police brésilienne

La police brésilienne a lancé un mandat d'arrêt contre Nelson Piquet. Le coureur de formule 1 est accusé d'avoir agressé un cameraman de la télévision brésilienne «Globo».

Au lendemain du Grand Prix du Brésil, Nelson Piquet s'était rendu au palais de justice de Brasilia, afin de signer des papiers concernant le divorce d'avec sa femme Maria Clara, lorsque «Globo» entendait le filmer.

Piquet aurait alors violemment repoussé le cameraman, qui est tombé dans les escaliers du palais de justice. Lorsque la police s'est présentée au domicile des parents de l'ex-champion du monde de F1, à Brasilia, celui-ci avait déjà quitté la capitale fédérale.

Nelson Piquet a son domicile légal à Monte-Carlo. S'il ne devait pas rapidement se mettre à la disposition de la police de son pays, Nelson Piquet risque d'être interdit de séjour au Brésil. (si)

Toujours le drame du Heysel
Extradition refusée pour 26 hooligans

Le juge Watkins, qui s'est déclaré, lui-même, «complètement consterné», a rejeté la demande d'extradition vers la Belgique de 26 supporters britanniques impliqués dans la tragédie du Heysel.

Rappelons que ce fut à la suite d'incidents survenus au stade du Heysel, à l'occasion de la finale de la Coupe des clubs champions, entre Juventus et Liverpool, que 39 supporters turinois avaient trouvé la mort, la quasi-totalité écrasés par la foule en panique.

Le juge Watkins était obligé de prendre cette décision, en raison d'un vice de forme du Ministère public britannique (dépassement du délai dans le traitement de la demande d'extradition venue de Belgique).

L'affaire fait un véritable scandale en Grande-Bretagne même, où l'on met en parallèle la prévenance et la célérité, «la façon humaine et civilisée» (selon les termes d'un député travailliste) des différents services belges dans l'affaire du ferry-boat «Herald of Enterprise». «Ils doivent nous prendre aujourd'hui pour de véritables sauvages,» a poursuivi ce député.

Cependant, le Ministère belge de la justice a enregistré avec satisfaction «le fait que le juge d'appel a rejeté tous les arguments que les 26 accusés avaient présentés».

Deux possibilités s'offrent, désormais, à la Belgique: faire appel à la Chambre des Lords, ou recommencer toute la procédure à zéro. Pour l'instant, toute la procédure a déjà coûté trois quarts de millions de livres au contribuable britannique. (si)

Pour le Volleyball-Club du Locle
Tout est bien qui finit bien

Le championnat de volleyball, saison 86-87 a pris fin dans le courant du mois de mars. Voici brièvement les résultats des diverses équipes engagées cette année.

La première équipe dame, en 2e ligue, a rencontré lors du second tour, quelques difficultés, permettant difficilement d'imposer un rythme de jeu soutenu et régulier.

Certains mtachs ont été très disputés, notamment celui contre Les Ponts-de-Martel, perdu 3 à 2. La défaite a été amèrement acceptée, car Le Locle gagnait avantageusement les deux premiers sets!

Malgré les nombreux sets concédés à un bon nombre d'adversaires, les joueuses locales se classent au 3e rang (sur 8), compte tenu du set avérage.

5e LIGUE FÉMININE

La 2e garniture dame s'est classée au 8e rang (sur 9). Le continuel va-et-vient des joueuses, pour la plupart mères de famille, provoque un léger déséquilibre dans l'organisation d'un jeu d'équipe, qui de plus est formée essentiellement de débutantes.

Remarquons que contrairement aux saisons précédentes, l'équipe a pu bénéficier d'entraînements donnés régulièrement par des personnes compétentes.

JUNIORS A FÉMININES

Malgré l'obtention d'un 8e rang (sur 9), l'équipe a progressé quelque peu depuis l'année dernière.

Là aussi, il faut enregistrer au cours de la saison de nouvelles joueuses, qu'il faut intégrer dans une équipe peu expérimentée.

Cette instabilité requiert beaucoup de patience de la part des entraîneurs, surtout, et de bonne volonté pour ces jeunes demoiselles.

2e LIGUE MASCULINE

La première équipe masculine a terminé la saison avec un contingent de joueurs assez restreint, diminution due en partie à des départs ou à des absences pour cause de blessures ou de maladie.

L'équipe parvient tout de même à se classer 5e (sur 8) au set avérage. Elle se situe à peu près dans le milieu du classement avec 14 points.

A signaler que les premiers, Chaux-de-Fonds, obtiennent 28 points, les seconds 24 et les 4 équipes suivantes 14 points!

3e LIGUE MASCULINE

Cette saison, c'est l'équipe qui s'est le plus distinguée puisqu'elle termine au 2e rang avec 18 points à 8 points des premiers.

Les joueurs ont effectué un meilleur second tour. Rappelons que l'équipe est formée de joueurs très expérimentés et de très jeunes débutants, d'où difficulté d'aligner un groupe homogène.

MINIVOLLEY

Le club compte également dans ses membres de très jeunes éléments qui ont eux aussi participé à un «championnat» disputé sous forme de quatre tournois.

Parmi tout ce petit monde, les responsables ont pu aligner quatre équipes (2 masculines et 2 féminines).

Les garçons se sont classés premiers et deuxièmes de leur groupe. Quant aux filles, de niveau plus moyen, elles se classent, respectivement, l'une dans le milieu du classement et l'autre au dernier rang.

Malgré leur très jeune âge, et leurs premiers pas dans ce nouveaux sport, les progrès se dessinaient au fil des rencontres.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comme il est de coutume à la fin de chaque saison, une assemblée générale du club aura lieu et elle se tiendra le 8 mai 1987, donnant ainsi l'occasion à tout un chacun de s'exprimer sur l'avenir de leur club de sport favori. L. Z.

En ligue nationale A
Nul et vierge

● **WETTINGEN - VEVEY 0-0**

Altenburg: 1900 spectateurs.
Arbitre: M. Klötzli (Malleray).
Wettingen: Brügger; Rueda; Baur, Germann, Hüsser; Bertelsen, Peterhans, Frei, Zbinden; Friberg, Heuberger.
Vevey: Malnati; Issa; Rotzer, Gavillet; Zahnd (79' Tinelli), Sengoer, Bevilacqua (87' Fernandez), Michaud; Mann, Abega, Ben Brahim.
Notes: Wettingen sans Mullis et Killmaier (blessés), Vevey sans Elsener (blessé).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. NE Xamax	**21**	**15**	**4**	**2**	**51-16**	**34**
2. Grasshopper	21	15	3	3	42-18	33
3. Sion	21	12	5	4	53-26	29
4. Servette	21	12	2	7	48-32	26
5. Zurich	22	9	8	5	35-29	26
6. Lucerne	21	8	7	6	38-30	23
7. Young Boys	21	8	6	7	31-24	22
8. Lausanne	21	10	2	9	45-45	22
9. Bellinzone	22	8	6	8	33-33	22
10. Bâle	21	7	5	9	29-34	19
11. St-Gall	21	7	5	9	24-32	19
12. Wettingen	21	5	6	10	25-31	16
13. Aarau	21	5	6	10	20-30	16
14. Vevey	20	4	6	10	21-44	14
15. Locarno	20	3	4	13	27-45	10
16. Chx-de-Fds	**21**	**1**	**3**	**17**	**17-70**	**5**

(si)

FOOTBALL. – Bundesliga, matchs en retard: Bayer Leverkusen - Borussia Mönchengladbach 0-2; BW Berlin - Borussia Dortmund 1-1; Schalke 04 - Fortuna Düsseldorf 4-2.

FOOTBALL. – Le match au sommet du championnat argentin entre River Plate et Boca Juniors a causé beaucoup d'incidents. Un mort (crise cardiaque), 60 blessés et 70 arrestations, tel est le triste bilan de cette rencontre.

SPORTS

La Société de Banque Suisse
Une idée d'avance

Concours hebdomadaire de pronostics
FACE À FACE

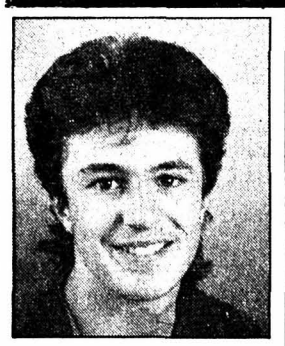

Sébastien Jeanneret

La belle série de Sébastien Jeanneret continue. L'étudiant du Prévoux à cette fois battu Pierre-Yves Cuche, entraîneur des Geneveys-sur-Coffrane 9-8.

Il est cette semaine opposé à un autre entraîneur de deuxième ligue: Martial Eymann, qui est à la tête du FC Hauterive, et qui est également joueur.

Martial Eymann

Vevey ne parviendra pas à s'imposer en terre argovienne. 1	**1. Aarau - Vevey-Sport**	Aarau ne connaîtra pas de problème à la maison. 1
Un match dans lequel tout est possible. 1, X, 2	**2. Bâle - Saint-Gall**	Les Saint-Gallois poursuivront sur leur lancée. 2
Même si les Chaux-de-Fonniers vont mieux... 2	**3. Chaux-de-Fonds - Lucerne**	Lucerne est sur orbite depuis le second tour. 2
La différence entre les deux équipes est trop grande. 1	**4. Grasshopper - Locarno**	Locarno est capable de réaliser un exploit. X
Pas de problème pour les Vaudois à la maison. 1	**5. Lausanne - Wettingen**	Lausanne va faire le maximum pour bien terminer. 1
Un léger avantage à Xamax qui vise le titre. X, 2	**6. Servette - NE Xamax**	NE Xamax refait souvent surface quand il le faut. X, 2
Les Bernois connaissent une mauvaise passe. 2	**7. Yong Boys - Sion**	Le FC Sion dispute souvent des matchs superbes. 2
Bulle ne peut se permettre d'égarer un point. 1	**8. Bulle - SC Zoug**	Les Fribourgeois connaissent une bonne série. 1
L'avantage de la pelouse sera déterminant. 1	**9. Granges - Chênois**	Un match qui promet d'être des plus ouverts. 1, X, 2
Un match nul au terme d'une partie très serrée. X	**10. Kriens - Bienne**	Une victoire lucernoise à domicile. 1
Les Vaudois se doivent de gagner pour remonter. 1	**11. Malley - Olten**	C'est le moment pour Malley de saisir sa chance 1
Qui sait? Je vois bien les Genevois vainqueurs. 2	**12. Martigny - Etoile Carouge**	Un match disputé qui se terminera sans vainqueur. X
Un déplacement trop difficile pour Chiasso. 1	**13. Schaffhouse - Chiasso**	Chiasso est en nette reprise ces derniers temps. 2

Rencontres internationales

La Suisse me paraît nettement plus faible. 2	**14. Suisse - Bulgarie**	Les Suisses ont les moyens de s'imposer. 1
Les Suisses auront de la peine aux Mondiaux. 1	**15. Finlande - Suisse**	La victoire qui permettra d'espérer le maintien... 2

14. Eliminatoire olympique de football

15. CM de hockey sur glace

QUESTION SUBSIDIAIRE

Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?

Sébastien Jeanneret: 49 buts marqués.

Martial Eyman: 38 buts marqués.

Notre concours «Face à face» est donc reparti de plus belle. Comme à l'accoutumée, nos lecteurs auront la possibilité de se prendre au jeu de la photo mystère paraissant chaque vendredi. Rappelons que le simple fait de jouer permet de participer à un tirage au sort récompensé ponctuellement par de beaux prix. En ce qui concerne le concours «Face à face», le ou la concurrente qui aura totalisé le plus grand nombre de points au cours des six prochains mois gagnera un voyage, tous frais payés.

CLASSEMENT DES QUIDAMS

1. Serge Humair et Sébastien Jeanneret 17 points

CLASSEMENT DES SPORTIFS

1. Flavio Rota 17 points
2. Jean-Claude Meyer 16 points

ROULEZ TOYOTA!
VOUS ROULEREZ TOUJOURS SANS PROBLÈME.
À BIENTÔT!

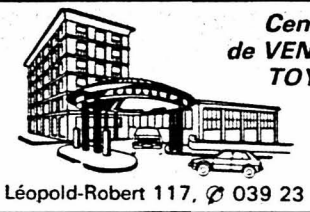

Centre de VENTE TOYOTA
Av. Léopold-Robert 117, ✆ 039 23 64 44

Début du week-end ardennais avec la Flèche Wallonne
Une épreuve très ouverte

La campagne d'avril des classiques ouvrira son second volet mercredi avec la 51e édition de la Flèche Wallonne, dont le parcours convient traditionnellement à un autre type de coureurs que les courses flandriennes.

Entre Spa et Huy, sur 245 km entrecoupés de 14 ascensions et avec une arrivée jugée au sommet du Mur de Huy, les hommes d'ordinaire mal à l'aise sur les pavés du Tour des Flandres ou de Paris - Roubaix trouveront un terrain à leur convenance.

A condition de supporter sans broncher la répétition des efforts proposés, notamment les 3 montées du Mur de Huy, où les meilleurs provoquent souvent la sélection, tel le Belge Claude Criquiélion, vainqueur il y a deux ans et de nouveau favori sur ses terres.

Sur les routes accidentées de la vallée de la Meuse, seul un coureur capable de grimper efficacement peut prétendre s'imposer.

Si le Danois Kim Andersen mena à bon port en 1984 une échappée matinale, Criquiélion puis le Français Laurent Fignon, les années suivantes, gagnèrent chacun en attaquant dans les 30 derniers km pour arriver, triomphants et solitaires, dans la cité de Huy.

DUR POUR LES SPRINTERS

Depuis le durcissement du parcours, le palmarès atteste: les routiers-sprinters sont défavorisés. Ce qui interdit en principe aux spécialistes des pavés et autres habitués du «Ronde» et de Paris-Roubais de nourrir de grandes espérances.

Seuls quelques coureurs complets, brillants dans la première quinzaine du mois, ont les moyens d'inquiéter ceux qui se sont préparés tout spécialement pour les deux classiques ardennaises: la Flèche et son pendant de dimanche prochain, Liège-Bastone-Liège.

ENFIN KELLY ?

Dans ce lot figure bien évidemment Sean Kelly, numéro un mondial. L'Irlandais s'est distingué sur tous les terrains mais n'a encore jamais gagné la Flèche, payant chaque fois le prix des efforts consentis auparavant.

Cette année encore, le résultat de ses ambitions dépendra de ses facultés de récupération, exceptionnelles, il est vrai, trois jours seulement après Paris-Roubais.

La plupart des rivaux de Kelly ont choisi des méthodes différentes. Le champion du monde, l'Italien Moreno Argentin, a préféré rentrer dans son pays après le Tour des Flandres, pour se plier aux exigences d'un entraînement sélectif.

Claude Criquiélion et Laurent Fignon ont participé au Tour du Vaucluse, dans le sud de la France, pour retrouver des terrains semblables à ceux des Ardennes belges. Si tous deux sont restés sur la réserve, leur situation au départ de Spa sont fort différentes: Criquiélion, vainqueur surprise du Tour des Flandres, abordera la course l'esprit tout à fait libre.

Fignon, qui peine pour retrouver son meilleur niveau, espère frapper aussi fort que l'an passé, lorsqu'il redevint, un après-midi durant, le coureur irrésistible du Tour de France 1984.

Un rêve que peuvent contrarier des hommes comme le Hollandais Steven Rooks, les Français Yvon Madiot et Pascal Simon et surtout l'Australien Phil Anderson, en grande forme dans Gand-Wevelgem et tout prêt à prendre la suite du Belge Eric Vanderaerden comme chef de file de l'équipe de Peter Post.

Cette course marquera la rentrée d'Urs Zimmermann. Après sa chute au Tour du Pays basque, le Soleurois a gagné lundi soir Liège afin de peaufiner sa préparation pour ces deux classiques ardennaises. Zimmermann et Mächler trouveront un terrain à leur convenance dans cette Flèche Wallonne. (si)

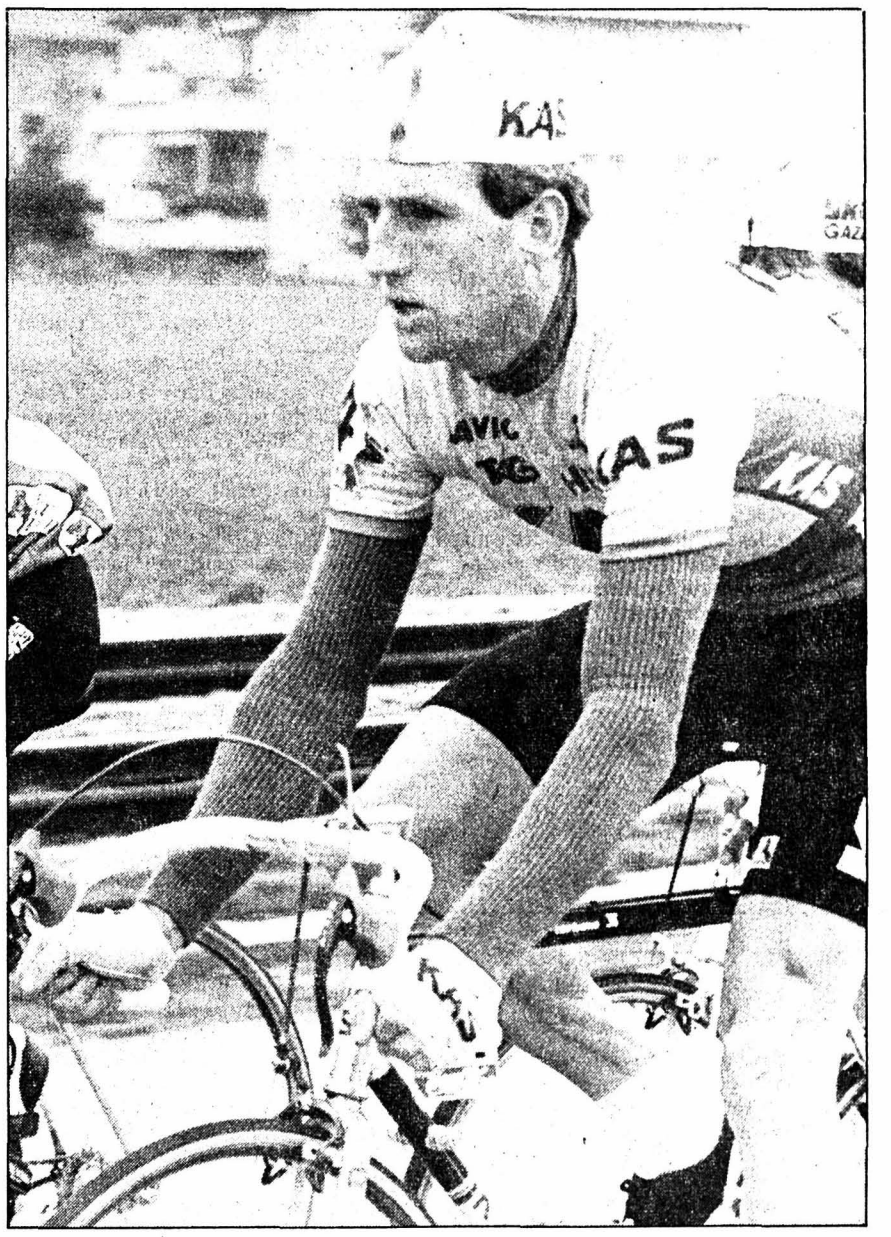

Sean Kelly aura à cœur d'inscrire le Flèche Wallonne à son prestigieux palmarès. (Photo Widler)

Trophée Super-Prestige
Vanderaerden prend la tête

L'Irlandais Sean Kelly, bien que treizième seulement de Paris-Roubaix, a conservé la tête du classement FICP-Vélo avec une confortable avance sur ses suivants, l'Américain Greg LeMond et le Belge Criquiélion.

Le Belge Eric Vanderaerden, grâce à sa victoire à Roubaix, remonte à la quatrième place mais, surtout, il a ravi le commandement du Trophée Super-Prestige à Kelly, qui n'a marqué que 10 points à Roubaix.

Classement FICP-Vélo: 1. Sean Kelly (Irl) 1418,75 points; 2. Greg LeMond (EU) 746; 3. Claude Criquiélion (Be) 614,50; 4. Eric Vanderaerden (Be) 489,75; 5. Phil Anderson (Aus) 457,25; 6. Adri Van der Poel (Ho) 450,50; 7. Steven Rooks (Ho) 434,50; 8. Charly Mottet (Fr) 431,50; 9. Laurent Fignon (Fr) 420,25; 10. Moreno Argentin (It) 403; **11. Urs Zimmermann (S) 390.**

Super-Prestige: 1. Eric Vanderaerden (Be) 320 points; 2. Sean Kelly (Irl) 265; 3. Teun Van Vliet (Ho) 255; 4. Marc Sergeant (Be) 145; 5. Giuseppe Calcaterra (It) 130; 6. Claude Criquiélion (Be) 125; 7. Rudy Dhaenens (Be) et Rolf Sorensen (Da) 120; 9. Steven Rooks (Ho) 110; 10. Etienne de Wilde (Be) et Patrick Versluys (Be) 95. (si)

B *Boxe*

CE des mi-lourds
Un challenger pour Blanchard

Le poids mi-lourd britannique Tom Collins a été désigné par l'Union Européenne de Boxe (EBU) comme prochain challenger du champion d'Europe de la catégorie, le Hollandais Alex Blanchard.

Le combat a été fixé au 30 mai et les offres de bourse doivent parvenir à l'EBU avant le 29 avril.

L'Italo-Bernois Enrico Scacchia, qui vise cette couronne européenne des mi-lourds, devra donc patienter encore avant d'obtenir une chance contre Blanchard. (si)

Finale du championnat de basketball
Un grand merci aux arbitres !

● **PULLY - SF LAUSANNE 107-105 (51-47)**

Avec l'appui d'un arbitrage bien partial – M. Martin passe pour l'arbitre de place le plus redoutable du pays – Pully a conservé son titre de champion de Suisse. Au Collège Arnold-Reymond, en présence de 2300 spectateurs, Pully a battu SF Lausanne dans le troisième match de la finale.

Tout s'est joué dans la dernière minute de la première période. Les Pulliérans ont bénéficié d'un coup de pouce décisif de la part de l'arbitrage.

Comptant un point de retard à 56 secondes de la sirène (44-43), les Lausannois perdaient toutes leurs illusions sur trois décisions contestables: une quatrième faute sifflée à Hatch, une charge non-sifflée contre Brown et une faute technique à l'encontre du coach Matan Rimac.

Le championnat avait basculé en l'espace de 56 secondes sous l'impulsion d'un duo arbitral indigne d'une telle finale.

Malgré toutes les prouesses de David Brown, SF Lausanne n'a jamais pu combler le retard concédé lors de cette fameuse vingtième minute.

Sous la régie de Buffat, dont le soudain retour en grâce aura été déterminant dans la conquête de ce second titre, les Pulliérans ont su gérer leur avantage. Et ceci malgré un moment d'égarement dans les trois dernières minutes du match.

Très intense en première période, cette finale, qui promettait pourtant beaucoup, a très vite tourné à la démonstration en seconde période.

Pourtant, SF Lausanne a échoué sur le fil devant un Pully qui a complètement balbutié en fin de rencontre. Mais à aucun moment dans ce final qui a fait sortir les 2300 spectateurs de leur léthargie, SF Lausanne n'a bénéficié d'une seule balle d'égalisation.

On comprend mal pourquoi la commission fédérale des arbitres n'ait pas désigné, pour cette finale, sa meilleure paire du pays, à savoir MM. Leeman et Bendayan.

Espérons que ce duo sera à l'ouvrage le 25 avril pour le dernier sommet de la saison, la finale de la Coupe de Suisse qui opposera à Genève Champel à Vevey.

Collège Arnold-Reymond. 2300 spectateurs (record). **Arbitres:** MM. Martin et Galley.

Pully: Buffat (6), Kresovic, Girod (11), Holmes (22), Reynolds (31), Stockalper (25), Reichen (12).

SF Lausanne: Frei (14), Hatch (27); Brown (47), Ruckstuhl (4), Vine (5), Girard (7), Colon (1).

Notes: sortis pour cinq fautes: Kresovic (31), Vine (36). (si)

Signal de Bougy

Cette semaine au restaurant

Salade de Pâques Fr. 3.50
Assiette de salades diverses Fr. 3.50
Côte de veau grillée Fr. 12.–
Demi coquelet Fr. 6.50
(à midi seulement)
Filets de perches sur assiette Fr. 15.–
Tarte au raisiné Fr. 1.80
Toutes les boissons chaudes Fr. 1.30

*Restauration chaude
de 11 h 30 à 14 h 30 et de 17 h 30 à 21 h

*Au four à bois: lapins en pâte à tresse et salées à la crème.

*Le minigolf est éclairé le soir.

Autoroute: sortie Aubonne ou Rolle.

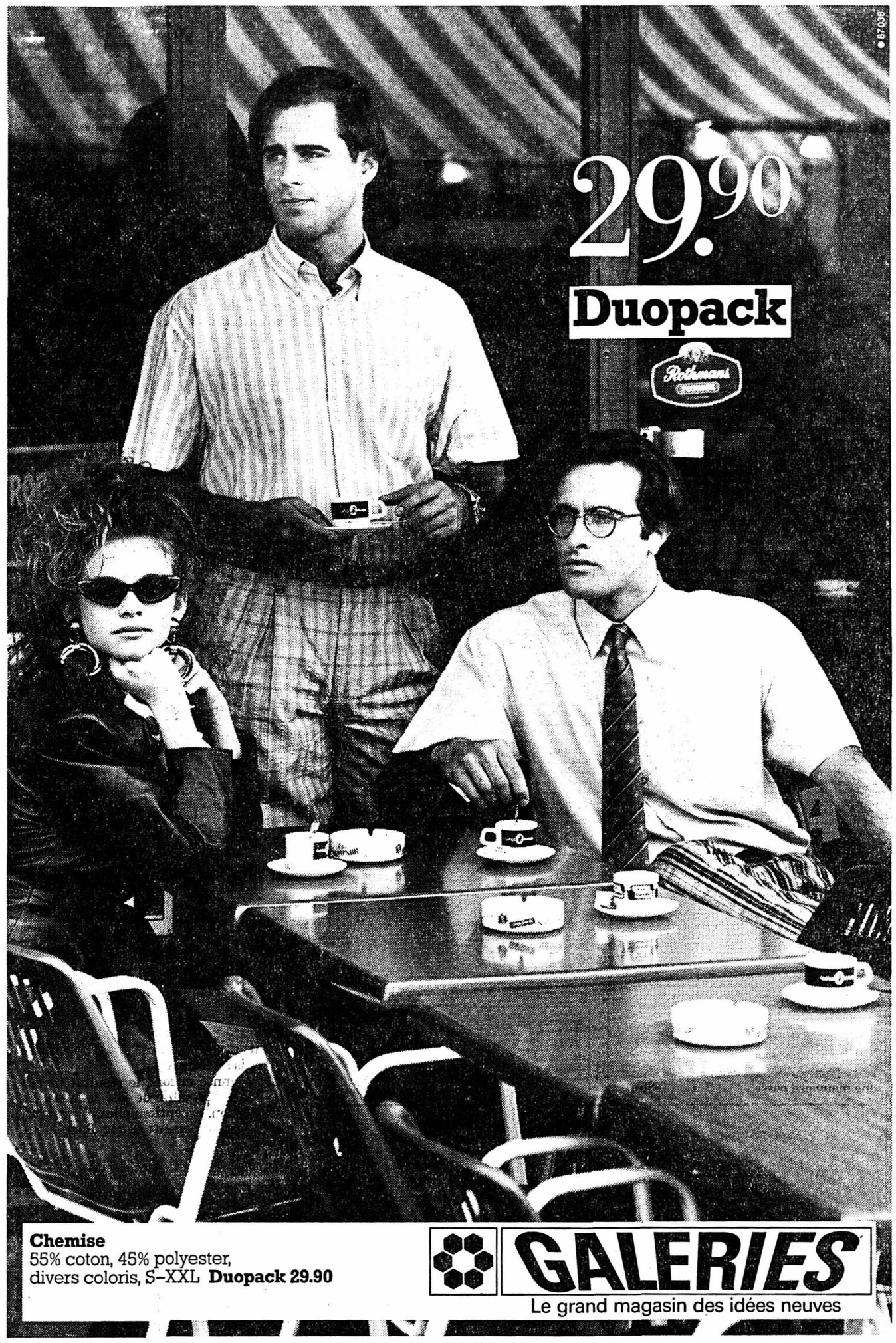

Chemise
55% coton, 45% polyester,
divers coloris, S–XXL **Duopack 29.90**

GALERIES
Le grand magasin des idées neuves

Autolocation Utilitaires Hertz No 1

Garage René Gogniat
15, rue de la Charrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
039/28 52 28
Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Nouveau: Tarif économique – tout compris.
Réservations: 24 heures à l'avance.

Garage-Carrosserie
Gérold Andrey, La Chaux-de-Fonds
Agence officielle BMW
Bd. des Eplatures 51, tél. 039/26 40 36/37

De votre boulanger.
Un nouveau pain sain et appétissant.

Vous le trouverez chez votre boulanger ci-dessous:

Camarda Noël, rue de la Charrière 8a, La Chaux-de-Fonds
Freyburger Jean-Pierre, rue du Parc 29, La Chaux-de-Fonds
Patthey Jean-Philippe, Le Locle
Hochuli Arthur, pl. de l'Hôtel-de-Ville 1a, La Chaux-de-Fonds

Championnat suisse de première ligue

LE LOCLE reçoit COLOMBIER

Mercredi 15 avril 1987 à 20 h au Stade des Jeanneret

Le 23 mars dernier, la neige recouvrait encore les Montagnes neuchâteloises de son épais manteau. La rencontre qui devait alors opposer les Loclois à l'équipe de Colombier était reportée. Finalement ce derby neuchâtelois se déroulera ce soir mercredi 15 avril. A plus d'un titre, cette confrontation méritera la présence d'un nombreux public. Tout d'abord l'idée d'un derby est toujours attrayante, ensuite les Loclois rêvent de revanche et la suprématie cantonale est en jeu.

J. Epitaux

Lors du match aller le 20 septembre dernier, Colombier s'était imposé de justesse, sur penalty. Lors de cette rencontre, les Loclois avaient laissé une excellente impression, dominant la plupart du temps. Cette prestation laissait bien augurer de la forme des protégés de l'entraîneur Ilario Mantoan. Hélas depuis lors ces espoirs furent déçus. Si Colombier a parcouru depuis ce premier derby un parcours intéressant, occupant actuellement le milieu du classement, les Loclois de leur côté n'ont pas confirmé les bonnes dispositions entrevues alors.

Ce soir, la partie s'annonce donc intéressante. Les deux équipes ont des arguments à faire valoir. D'autre part les Loclois retrouveront en face d'eux leur ancien camarade José Chopard, ce qui devrait les motiver.

Rendez-vous donc au Stade des Jeanneret dès 20 heures pour assister à une belle empoignade.

Carrosserie Oes
Le Locle
Jeanneret 18 - ✆ 039/31 41 22

V.A.C
RENÉ JUNOD SA
L.-Robert 115, La Chaux-de-Fonds
Tapis, rideaux, articles de ménage, radio, TV, hi-fi, photo-ciné, etc.
Ameublement
Crêtets 130
La Chaux-de-Fonds
Ouvert tous les jours,
Fermé le lundi matin

le coq sportif
Fournisseur officiel du FC Le Locle
La marque du sportif en vente chez
VAUCHER SPORT
LE LOCLE
Rue du Temple, ✆ 039/31 13 31

Delay
LE LOCLE
39, rue des Envers
039/31 28 45
Pureté des formes
Harmonie des couleurs

FOOTBALLEURS...
Votre équipement complet
AUX MEILLEURS PRIX
chez le spécialiste de la place:
BRUSA SPORTS
Place du Marché
✆ 039/31 85 33, Le Locle

Video Centre Qureshi
Vidéo cassettes
Vidéo - TV - hi-fi
Place du Marché - 2400 Le Locle
Tél. 039/31 84 36

Ferblanterie - Couverture - Paratonnerres
Raynald Niederhauser
Le Locle, ✆ 039/31 59 65
Petite maçonnerie
Réfection complète de souche de cheminé, y compris échafaudages

Plâtrerie-peinture
Di Francesco Roberto
Pour tous vos travaux d'intérieur et d'extérieur,
Le Corbusier 23, Le Locle,
✆ 039/31 87 24

Votre agence au LOCLE
SUBARU 4 x 4
Garage - Carrosserie
W. Burkhalter
Jaluse 2 – Le Locle
Tél. 039/31 82 80 - 31 10 50

Eugenio Beffa
EB
Couleurs et vernis
Papiers peints
La Chaux-de-Fonds
Serre 28 - ✆ 039/23 08 33
Neuchâtel
Draizes 2 - ✆ 038/24 36 52

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

Boucherie-Charcuterie
F. BONNET
Les Brenets, ✆ 039/32 10 30
Tous les jeudis, choucroute garnie dès 11 heures

La bonne adresse
Eric ROBERT TV
TV-RADIO-Hi-Fi -DISQUES
Le Locle
Daniel-JeanRichard 14
✆ 039/31 15 14

The Churchill Pub
Le Locle (face à la poste)
✆ 039/31 19 07
Plus de 50 bières à choix

Magasin de pièces détachées
Freins, amortisseurs, échappements, embrayages, outillages etc.
Service de livraison
Frédy Steiner
Jaluse 3, 2400 Le Locle
✆ 039/31 46 54

Chapelle 4, Le Locle
Déménagements dans toute la Suisse et à l'étranger
Services réguliers

agence générale de La Chaux-de-Fonds
Gilbert Sauser
Collaborateurs:
Bernard Corti
✆ 039/31 24 40
Claude Vidali
✆ 039/23 15 92
Un vrai service
SCHWEIZ ASSURANCE
L.-Robert 58, ✆ 039/23 09 23
2300 La Chaux-de-Fonds

Frutiger
CONFECTION
Daniel-JeanRichard 15
Le Locle
VOYEZ NOS VITRINES
Parc derrière l'immeuble

Société de Banque Suisse
Une idée d'avance !
2400 Le Locle, ✆ 039/31 22 43

Les ballons du match sont offerts par: Boulangerie Patthey, Le Locle - La Brévine
L'Impartial - Imprimerie Courvoisier, La Chaux-de-Fonds

SPORTS

Belle participation au Tournoi de tennis de Gstaad
Un budget de deux millions et demi

Six semaines avant la date limite des inscriptions, les organisateurs des Internationaux de Suisse à Gstaad (4-12 juillet) ont tenu une conférence de presse à Berne.

Ils ont annoncé qu'ils s'étaient d'ores et déjà assurés la participation de quatre joueurs de premier plan, les Suédois Mikael Pernfors et Andres Jarryd, l'Espagnol Emilio Sanchez et le Suisse Jakub Hlasek lequel occupe le 23e rang au classement ATP.

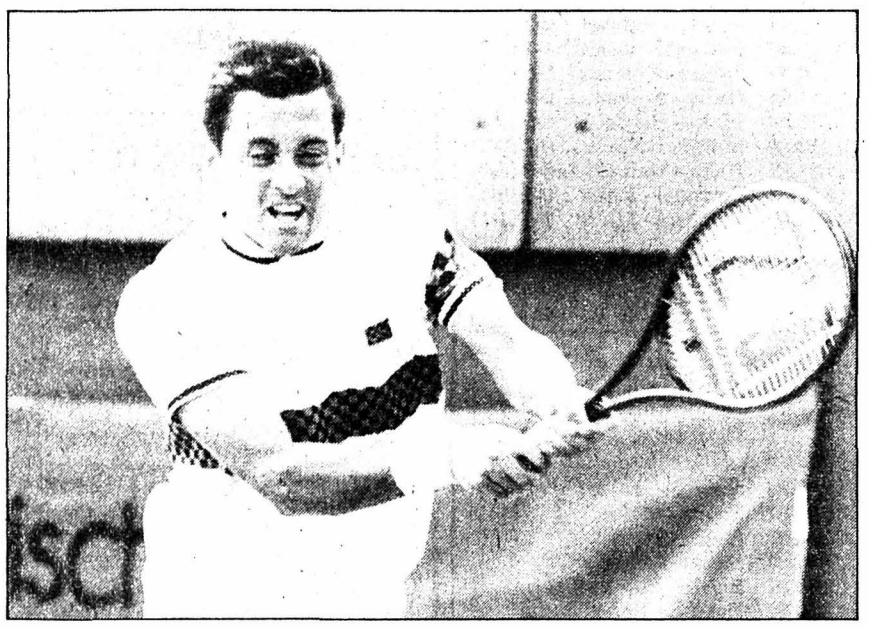

Mikael Pernfors sera l'une des vedettes du tournoi de Gstaad. (Photo ASL)

Le Grand Prix de Gstaad est classé parmi les épreuves de la «Regular Series» avec sept étoiles ATP et il est doté de 231.000 dollars.

Le directeur du tournoi, Jacques Hermenjat, a assuré que tout serait mis en œuvre afin d'obtenir l'engagement d'un des dix premiers du classement mondial. Il n'exclut pas la venue du vainqueur de l'an dernier, le Suédois Stefan Edberg.

L'épreuve du simple messieurs réunira 32 joueurs et celle du double 16 équipes. L'an dernier, la limite de qualification directe au tableau principal se situait au 88e rang de l'ATP.

Héros de l'édition 86, Roland Stadler aura l'occasion, ces prochaines semaines, d'améliorer son «ranking» qui le fixe aux environs de la 100e place. De toute façon, s'il le faut, le Zurichois bénéficiera d'une «wild card».

La présence de Heinz Günthardt est bien improbable. L'ex-chef de file du tennis helvétique jouit d'une semi-retraite sportive en Floride. Cet été, il prendra part, avec l'équipe de Miami, au championnat interclubs américain.

Le budget des organisateurs oberlandais porte sur 2 millions et demi de francs, soit une augmentation de dix pour cent par rapport à l'année précédente. Pour la première fois, des prix en espèce sont prévus à l'adresse des participants au tournoi de qualification.

Le tournoi de Gstaad, qui fête en 1987 son cinquantième anniversaire, aura des infrastructures améliorées. (si)

Au tournoi de Tokyo
Retour victorieux de Lendl

Le Tchécoslovaque Ivan Lendl, numéro un mondial, a réussi son grand retour à la compétition lors du deuxième tour du tournoi de Tokyo.

Lendl, tête de série No 1, a battu l'Américain Richard Matuszewski en deux sets, 6-4 6-4. Une performance satisfaisante après cinq semaines d'interruption.

Le 11 mars dernier, Lendl avait subi une opération au cours de laquelle les chirurgiens avaient retiré un morceau de cartilage de son genou gauche.

Apparemment, Lendl a bien récupéré, servant huit aces contre Matuszewski, 92e mondial et prenant son service au 9e jeu de chaque set, pour l'emporter en une heure et demie.

Quant à John McEnroe, il a fait savoir par un télex envoyé aux organisateurs dans la nuit de lundi à mardi qu'il se voyait contraint de déclarer forfait pour cause de blessure au tournoi de Dallas, la semaine dernière.

Il y a deux semaines, il avait renoncé au tournoi de Chicago en raison de sa tendinite.

Les autres têtes de série vont bien, puisque le Suédois Stefan Edberg (No 2) a battu l'Américain Jim Grabb en deux sets, 7-5 6-4, tandis que l'Américain Jimmy Connors (No 5) dominait son compatriote Brad Pearce, en deux manches également, 6-1 6-1. (si)

Des prix intéressants
Wimbledon à la hausse

Les prix du tournoi de Wimbledon 1987, qui aura lieu du 22 juin au 5 juillet, atteindront 2.470.020 livres soit une augmentation de 350.240 livres (16,5%) par rapport à 1986.

Le vainqueur du simple messieurs recevra 155.000 livres (contre 140.000 livres l'année dernière), alors que la gagnante du simple dames touchera 139.500 livres (13.500 livres de mieux qu'en 1986). (si)

TENNIS. – Fortunes diverses pour les Suissesses au tournoi de Tokyo. Christiane Jolissaint s'est qualifiée pour le second tour en battant l'Anglaise Annabel Croft (6-4 6-3) alors que Lilian Drescher s'inclinait contre la Japonaise Kumiko Okamoto sur le score de 6-1 6-3.

Deuxième match de la Spring Cup de volleyball à Neuchâtel
En toute tranquillité

● ISRAËL - FRANCE 3-0 (15-8 15-4 15-8)

Le miracle n'a pas eu lieu. L'équipe de France juniors n'a pas su contourner l'obstacle représenté par Israël. Il est vrai que cet obstacle était de taille. Les Israéliens ont ainsi remporté un succès aisé, sans concéder le moindre set.

La défense française n'a rien pu faire contre les attaques israéliennes. (Photo Schneider)

Les jeunes Français ont pris un départ impressionnant, profitant de la passivité adverse, pour rapidement mener 5-1. Mais Israël, grâce surtout à la puissance de Kagan, revint très vite à la marque, et put ensuite conclure la manche initiale.

PASSES IMPRÉCISES

De fait, les Français ont perdu cette première manche en raison de l'imprécision de leurs passes. Adressées trop à l'extérieur, elles ne permettaient pas aux attaquants de prendre l'impressionnant bloc israélien en défaut.

Si le premier set, joué en 23 minutes, fut intéressant à suivre, le deuxième le fut beaucoup moins. Désireuse d'éviter l'accident, l'équipe de l'entraîneur Meir Katz prit un avantage prépondérant (7-0) en quelques minutes.

Plus puissante, présentant en outre un jeu varié en attaque, l'équipe israélienne l'emporta en 11 petites minutes. Et, s'appuyant sur un bloc efficace et une grande précision dans les passes, Israël offrit au public de grands mouvements de volleyball.

RETOUR INUTILE

Le troisième set semblait ne représenter qu'une formalité pour Israël, qui mena rapidement 8-1. Mais la France, sous l'impulsion de David Romann – impérial dans cette manche – refit son retard et se porta ainsi à la hauteur de son adversaire.

– par Renaud TSCHOUMY –

Les Israéliens parvinrent néanmoins à reprendre le service, et s'en aller vers une victoire logique.

La France, bien que battue à deux reprises à Neuchâtel, n'en a pas moins présenté un volleyball agréable. Et à sa décharge, précisons que l'âge de ses joueurs variait entre 16 et 18 ans. Sa performance est donc des plus méritoires.

Quant à l'équipe d'Israël, elle n'a pas dû puiser dans ses réserves pour s'imposer. Elle apparaît toutefois comme un team capable de poser des problèmes à la Suisse ce soir, dans le match qui décidera du champion de la poule A.

Israël: Sher, Rolnik, Kagan, Akerman, Hershko, Borer, Chaver, Glazer, Bram, Fishel.

France: Chalendar, Chardes, Beloeil, Kentzinger, Gaston, de Kergret, Marquet, Artès, Romann.

Notes: Salle omnisports de Pierre-à-Mazel, 650 spectateurs. Après 10 minutes de jeu, Sher (blessé à la cheville), doit quitter la surface de jeu. En ouverture du match, Eliane et Markus Maggi, champion du monde 1985 de vélo acrobatique, effectuent une démonstration.

CLASSEMENT DE LA POULE A

1. Israël 1 match et 2 points (3-0); **2. Suisse 1-2 (3-1);** 3. France 2-0 (1-6).

Prochain match: Israël - Suisse, ce soir à 18 h 30.

Maison-Monsieur
au bord du Doubs cherche
sommelière
expérimentée.
✆ 039/28 60 60

Salon Joaquin
Coiffure dames
Serre 28, La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 40 81

Je cherche
couple ou dame (s)
pour gérer petit commerce.
Indiquer numéro de téléphone.
Ecrire sous chiffre 91-428 à ASSA Annonces Suisses S.A., avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

GECO
GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TEL. 039/23 26 55-56
Tourmaline - Fritz-Courvoisier 34
Magnifiques appartements de 3½ - 4½ - 5½ pièces
Le 50% des appartements étant actuellement vendus, ne tardez plus à nous consulter pour l'achat de
votre appartement
A VENDRE
Notices de ventes complètes à votre disposition.
Possibilité de visiter deux appartements pilotes.
FINANCEMENT ANALOGUE EXCLUSIF L'AIDE FÉDÉRALE
PLAN DE VENTES

	OUEST			EST
6e	VENDU 5½ pièces Surface de 110 m² Fr 311 000.–	VENDU 3½ pièces Surface 84 m² Fr 229 000.–	VENDU 4½ pièces Surface 98 m² Fr 260 000.–	VENDU 4½ pièces Surface 100 m² Fr 265 000.–
5e	VENDU 5½ pièces Surface 110 m² Fr 301 000.–	3½ pièces Surface 84 m² Fr 219 500.–	4½ pièces Surface 98 m² Fr 249 000.–	VENDU 4½ pièces Surface 100 m² Fr 255 000.–
4e	VENDU 5½ pièces Surface 110 m² Fr 290 500.–	3½ pièces Surface 84 m² Fr 214 000.–	VENDU 4½ pièces Surface 98 m² Fr 245 500.–	VENDU 4½ pièces Surface 100 m² Fr 250 000.–
3e	5½ pièces Surface 110 m² Fr 280 500.–	VENDU 3½ pièces Surface 84 m² Fr 209 000.–	4½ pièces Surface 98 m² Fr 239 500.–	VENDU 4½ pièces Surface 100 m² Fr 245 500.–
2e	5½ pièces Surface 110 m² Fr 270 500.–	VENDU 3½ pièces Surface 84 m² Fr 194 000.–	4½ pièces Surface 98 m² Fr 234 500.–	4½ pièces Surface 100 m² Fr 239 500.–
1er	5½ pièces Surface 110 m² Fr 260 000.–	3½ pièces Surface 84 m² Fr 188 500.–	4½ pièces Surface 98 m² Fr 229 500.–	4½ pièces Surface 100 m² Fr 234 500.–

printemps
LA CHAUX-DE-FONDS
En vente également à innovation LE LOCLE
Actions valables mercredi, jeudi, samedi
Asperges de France le kg **8.50**
Fraises 250 gr environ **1.45**
Salades pommées du pays, la pièce **1.–**
Grand choix d'œufs et lapins de Pâques
Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

Solution des mots croisés

HORIZONTALEMENT. – 1. Traquenard. 2. Lutherie. 3. Basée; Etal. 4. Enault; Ida. 5. Rocelles. 6. Cri; Eesti. 7. Umé. 8. Lana; Coque. 9. Elsa; Ecure. 10. Se; Rentées.

VERTICALEMENT. – 1. Tubercules. 2. Anormale. 3. Alsaciens. 4. Queue; Aar. 5. Utelle. 6. Eh; Tlemcen. 7. Née; Es; Oct. 8. Artistique. 9. Riad; Ure. 10. Délai; Sées.

temporis 2, rue du Pommier NEUCHÂTEL ✆ 038/24 61 24
Vous
– possédez un CFC ou titre équivalent
– parlez couramment l'anglais et/ou l'allemand
– n'avez pas peur des contacts
– êtes capable de rédiger dans quelque langue que ce soit
– êtes prêt(e) à assumer des tâches de secrétariat général
Nous
– vous proposons un travail intéressant et varié au sein d'une importante entreprise des Montagnes neuchâteloises
– un salaire en rapport avec vos capacités
Si vous désirez des renseignements complémentaires ou fixer un rendez-vous, nous attendons vos appels.
Département bureau

SPORTS

Lors du match de football Suisse - Malte à Neuchâtel

LE COUTEAU SOUS LA GORGE

Il a pris les allures d'un examen décisif. Même si les chances de qualification sont demeurées à zéro. Le match Suisse - Malte comptant pour la phase éliminatoire en vue de l'«Euro 88» a gardé un intérêt certain pour les observateurs. A Neuchâtel, à quelques kilomètres de chez lui, Daniel Jeandupeux jouera une carte importante quant à son avenir par l'intermédiaire de ses joueurs. Le renouvellement de son contrat, arrivant à terme le 31 décembre prochain, passera par un premier succès officiel. Sur la pelouse de La Maladière, la manière importera autant que le résultat. Face à un adversaire cherchant une parité, la tâche des Helvètes ne ressemblera en rien à une formalité.

– par Laurent GUYOT –

Voici un peu plus de quinze jours, Malte a créé une grosse surprise. En terre lusitanienne, l'équipe du coach bulgare Gentscho Dobrev est parvenue à tenir en échec (2-2) le Portugal.

Ce soir, les Maltais tenteront de rééditer leur exploit en misant sur les qualités de son gardien David Cluett et les contres du rapide attaquant Dennis Mizzi.

RÉHABILITATION DEMANDÉE

Décevante lors de son seul match de préparation contre la Tchécoslovaquie à Bellinzone le mois dernier, la Suisse devra se réhabiliter avec panache. Il en ira de son prestige mais aussi de sa réputation dans le concert international. Le public demandera du spectacle et des buts. A l'heure où l'équipe suisse de hockey sur glace en découdra avec les meilleures équipes du monde, une victoire à la Pyrrhus voire un partage de points prendrait les dimensions d'un véritable désastre.

Le couteau sous la gorge ou presque, Daniel Jeandupeux a refusé un bouleversement général et une modification du style de jeu adopté depuis le début de son ère. Les absences pour blessures de Andy Halter et Beat Sutter pèseront peut être lourd dans la balance. Il appartiendra au duo sédunois Jean-Paul Brigger et Dominique Cina ainsi qu'au talentueux mais fragile futur ex-pensionnaire des Grasshopper Alain Sutter de trouver le chemin des buts.

Réputée pour sa perméabilité, la sélection maltaise est surtout handicapée sur les balles aériennes. A ce petit jeu, Jean-Paul Brigger et les Andy Egli, Martin Weber posséderont de belles cartes à jouer.

UNE ALTERNATIVE

La Suisse ne pourra cependant pas se permettre de jouer la fleur au fusil. La défense, peu à l'aise lors du dernier test, devra veiller au grain et ne pas s'exposer aux contres adverses. Pourtant l'apport offensif de Stefan Marini et surtout de Claude Ryf devant son public seront des atouts non négligeables.

Le grand point d'interrogation sera constitué, une fois de plus, par Alain Sutter. Le jeune talent issu du SC Bümpliz supportera-t-il la pression médiatique découlant de sa décision de résilier son contrat avec Grasshopper ? Même Daniel Jeandupeux n'en a pas encore acquis l'intime conviction. Pourtant ce gaucher à la porte d'une grande carrière internationale serait fort précieux grâce à ses dribbles aussi imprévisibles que déroutants.

Le coach national, conscient de la force de son joueur, s'est donné un temps de réflexion supplémentaire. L'alternative consisterait à remplacer Alain Sutter par Dario Zuffi. Mais le Bernois d'adoption n'a pas, et de loin, le talent de son cadet.

Daniel Jeandupeux, aux côtés de son adjoint Urs Siegenthaler (à gauche), jouera une carte importante, ce soir, à Neuchâtel lors du match de l'équipe de Suisse face à Malte. (Photo Widler)

SUISSE

1 Brunner
5 Geiger
2 Weber — 4 Egli — 3 Ryf
6 Marini — 10 Bregy — 8 Hermann
7 Cina — 9 Brigger — 11 Sutter

Remplaçants: Zurbuchen, Bickel, Perret, Bamert et Zuffi

Remplacants: Calleja, Holland, MacKay, Gregory, Schembri

9 Mizzi — 11 Degiorgio
8 Scerri — 6 Laferla — 10 Vella — 7 Busuttil
3 Azzopardi — 4 Scicluna — 2 Camilleri
5 Buttigieg
1 Cluett

MALTE

Positions dans le groupe 2

24.09.86	**Suède - Suisse**	**2-0 (1-0)**
12.10.86	Portugal - Suède	1-1 (0-0)
29.10.86	**Suisse - Portugal**	**1-1 (1-0)**
15.11.86	**Italie - Suisse**	**3-2 (1-1)**
16.11.86	Malte - Suède	0-5 (0-1)
06.12.86	Malte - Italie	0-2 (0-2)
24.01.87	Italie - Malte	5-0 (5-0)
14.02.87	Portugal - Italie	0-1 (0-1)
29.03.87	Portugal - Malte	2-2 (1-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Italie	4	4	0	0	11- 2	8
2. Suède	3	2	1	0	8- 1	5
3. Portugal	4	0	3	1	4- 5	3
4. Suisse	**3**	**0**	**1**	**2**	**3- 6**	**1**
5. Malte	4	0	1	3	2-14	1

RESTE À JOUER

15.04.87	**Suisse - Malte**	
06.05.87	Suède - Malte	
23.05.87	Suède - Italie	
17.06.87	**Suisse - Suède**	
23.09.87	Suède - Portugal	
17.10.87	**Suisse - Italie**	
11.11.87	**Portugal - Suisse**	
14.11.87	Italie - Suède	
15.11.87	**Malte - Suisse**	
05.12.87	Italie - Portugal	
20.12.87	Malte - Portugal	(si)

Dans l'affaire Alain Sutter

Grasshopper prend position

Dans un long communiqué, les dirigeants de Grasshopper ont tenu à donner leur interprétation de l'«affaire Sutter», qui défraye la chronique depuis quelques semaines.

Le 31 mars, les dirigeants zurichois avaient entamé une première discussion avec le joueur et son conseiller Bruno Huber. Lors de cette entrevue, des divergences étaient apparues. Des divergences qui n'apparaissaient cependant pas insurmontables.

Une nouvelle réunion entre les parties s'est déroulée le 5 avril à Berne, dans le domicile des Sutter. Les dirigeants de Grasshopper entendaient renégocier ce jour-là le contrat de Sutter.

Mais ce dernier désirait uniquement le rompre. Or, ce contrat qui lie le jeune international à Grasshopper ne peut être rompu que dans le cas où le joueur ne se serait pas affirmé sur le plan sportif.

Les dirigeants zurichois ont également tenu à préciser que le salaire mensuel de Sutter, contrairement à ce qui a été avancé, n'était pas de 1000 francs ou de 3000 francs.

Pour la saison 86-87, son salaire mensuel serait, compte tenu des primes, souvent supérieur à 10.000 francs.

Au mois de janvier, le joueur aurait reçu l'assurance que pour la saison 87-88 ses gains annuels se monteraient à une somme de six chiffres. (si)

FOOTBALL. – Les arbitres qui dirigeront les demi-finales de la Coupe de Suisse (28 avril) ont été désignés: Renzo Peduzzi officiera pour Sion - Servette alors que Philippe Mercier dirigera Locarno - Young Boys.

FOOTBALL. – Le 10 juin prochain, l'Argentine et l'Italie disputeront un match amical au Hardturm. La prélocation débutera le mardi 28 avril. L'Argentine a d'ores et déjà donné l'assurance de faire évoluer Diego Maradona.

FOOTBALL. – Christian Matthey a prolongé son contrat avec Grasshopper jusqu'au 30 juin 1989. Matthey évolue dans le club zurichois depuis le 1er janvier 1985.

Pour Neuchâtel Xamax

Nouveau coup dur

Gilbert Gress devra renoncer aux services de Don Givens, Pierre Thévenaz, Beat Sutter (tous blessés) et de Robert Lei-Ravello (suspendu), lundi de Pâques, dans la rencontre de championnat aux Charmilles, contre Servette.

Mais, la malchance ne s'arrête pas là. Zdenek Urban (27 ans) s'est blessé à l'entraînement et souffre, vraisemblablement, d'une déchirure des ligaments croisés au genou droit.

Il a été transporté immédiatement à l'Hôpital de Berne, où il devra être opéré. (si)

programme

Ligue nationale A
Lundi 20 avril
La Chx-de-Fds - Lucerne 17.30

Espoirs ligue nationale
Mardi 21 avril
La Chx-de-Fds - Young Boys 19.30
Jeudi 16 avril
NE Xamax - Servette 20.00

Première ligue
Mercredi 15 avril
Le Locle - Colombier 20.00

Juniors Inter A II
Jeudi 16 avril
Fontainemelon - Old Boys 20.00
Lundi 20 avril
Fontainemelon - Soleure 15.00

Inter B II
Samedi 18 avril
Bôle - Lausanne II 15.00

Juniors Inter C I
Jeudi 16 avril
NE Xamax - Lausanne 17.00

Inter C II
Jeudi 16 avril
Bôle - Yverdon 18.30

Coupe neuchâteloise, quart de finale
Jeudi 16 avril
Marin - Serrières 20.00

Deuxième ligue
Mercredi 15 avril
Bôle - Saint-Imier 18.30

Troisième ligue
Jeudi 16 avril
Les Bois - Floria 19.45
Mardi 22 avril
Les Bois - Le Landeron 20.00

Juniors A
Jeudi 16 avril
Béroche - Saint-Imier 20.00
Samedi 18 avril
Cornaux - Le Locle 14.30
Mercredi 15 avril
Le Parc - Hauterive 20.15
Mercredi 15 avril
Comète - Fleurier 20.00

Juniors D
Mercredi 22 avril
NE Xamax - Le Landeron 18.30

Juniors E I
Mardi 21 avril
Colombier - Corcelles 17.30
Mercredi 29 avril
NE Xamax - Cortaillod 17.30

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle	(039) 31 33 31	Cernier	(038) 53 22 72
Fleurier	(038) 61 35 75	Saint-Imier	(039) 41 11 83
Neuchâtel	(038) 41 35 15	Tramelan	(032) 97 54 47
		Canton du Jura	(032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

Le salut passe par la route

La lecture d'un programme gouvernemental est toujours un peu ingrate car faite d'une somme de déclarations d'intention peu détaillées et pas toujours concrètes. Néanmoins, se dégage une direction, un cap vers lequel le bateau se dirige toutes voiles dehors.

Le jeune canton du Jura qui a dû se mettre debout en même temps qu'il recevait de plein fouet la crise économique n'a pas le temps de se regarder le nombril. La crise de la boîte de montre dont l'essentiel de la fabrication se fait dans le Jura a atteint le point de non retour. Tissot montre le chemin, le boîtier de demain sera fabriqué par des robots, la fabrication des boîtiers traditionnels encore demandés sera centralisée probablement hors du Jura.

Il ne s'agit pas de geindre, mais de préparer l'offensive et pour le Gouvernement jurassien, l'offensive passe par la route. Cette transjurane, ils la veulent belle, grande comme un jouet longtemps convoité. Outre sa fonction réelle de désenclavement du canton, elle doit – dans l'inconscient collectif – donner ses lettres de noblesse à la République.

Dans la foulée, les Franches-Montagnes auront quelques retombées si les choses sont bien faites. La T18 qui fera se rejoindre La Chaux-de-Fonds à Delémont, outre une route de transit, pourrait devenir un fleuron touristique pour les Franches-Montagnes. Entre La Chaux-de-Fonds et Glovelier, cette route est une véritable corniche d'où le paysage est incomparable. Pour le voir, pas question bien sûr de faire du rallye. Les villages qui jouxtent la route sont typiques et recèlent quelques trésors artistiques et architecturaux méconnus. Saint-Brais dévié, pourrait retrouver le cœur de son village et attirer le visiteur par quelques joyaux appréciables: son église baroque, une gastronomie à développer, des itinéraires pédestres à faire découvrir.

Bref, une étude prospective pourrait être faite parallèlement au changement d'affectation de la T18 qui, souhaitons-le ne deviendra pas rectiligne. Allant de pair avec les objectifs économiques, le plan quadriennal jurassien prévoit des améliorations médico-sociales indispensables comme l'intensification des soins à domicile conjointement à la création d'infrastructures comme la construction d'un home médicalisé pour personnes âgées à Lajoux.

Le canton du Jura qui a hérité de sa période bernoise un sous-développement quasi général peut profiter aujourd'hui des erreurs commises ailleurs et mettre le cap tout de suite dans la bonne direction.

Gladys BIGLER

Qualité de l'environnement dans le canton de Neuchâtel

Nos eaux se portent mieux ...l'air inquiète

L'unité mobile du Service de la protection de l'environnement. (Photo Impar - Marcel Gerber)

Qualité de l'environnement dans le canton de Neuchâtel: cela va mieux pour les eaux, lacs et rivières, nappes et sources mais moins bien pour l'air. Tel est le constat que tire le Service de la protection de l'environnement.

La situation du lac de Neuchâtel est jugée satisfaisante et stable. Le lac des Taillères contient toujours un stock de phosphore trop important, bien que l'an passé les spécialistes aient enregistré une amélioration sensible. Le Seyon a en revanche vu sa situation se dégrader très sérieusement. Des mesures pour améliorer la situation sont encore nécessaires.

S'agissant de la pollution de l'air, les mesures d'immissions (niveau de la pollution ambiante), plusieurs paramètres sont dépassés ou atteints. Il s'agit notamment du SO_2 en ville de Neuchâtel, des oxydes d'azote dans les deux villes.

Les zones rurales sont épargnées par ces polluants primaires mais souffrent de l'ozone, un polluant chimique résultant de la combinaison des oxydes d'azote et des hydrocarbures lors d'un fort ensoleillement. Les mesures faites dans le canton confirment d'autres analyses provenant de différents cantons. Elles montrent la nécessité de prendre des mesures en vue de lutter contre la pollution atmosphérique qui joue un rôle sans doute prépondérant dans le phénomène de dépérissement des forêts.

Si la pollution atmosphérique attaque les hommes et les végétaux, elle apporte également des substances indésirables pour les cours d'eau et les terres. P. Ve

● LIRE EN PAGE 25

Des Verrières à Ballenberg

Longo Maï occupe une ferme

En guise de protestation contre l'expiration définitive de leur bail, les coopérateurs de Longo Maï résidant dans une ferme des Verrières (NE) ont occupé symboliquement hier la ferme neuchâteloise du Musée de l'habitat rural de Ballenberg à Brienzwiler (BE). Les coopérateurs relèvent dans un communiqué que leur action vise aussi à protester contre «la mort des paysans».

Dans un manifeste, les occupants ont lancé un appel aux paysans afin de mettre sur pied une rencontre portant sur les problèmes de l'agriculture. Au cours de leur occupation symbolique, les coopérateurs ont planté un tilleul et fixé une plaque commémorative sur un bloc de pierre provenant de la ferme des Verrières. De nombreuses personnes, parmi lesquelles des paysans contraints à quitter leurs terres ce printemps, sont intervenues sur le problème de la spéculation foncière, poursuit le communiqué.

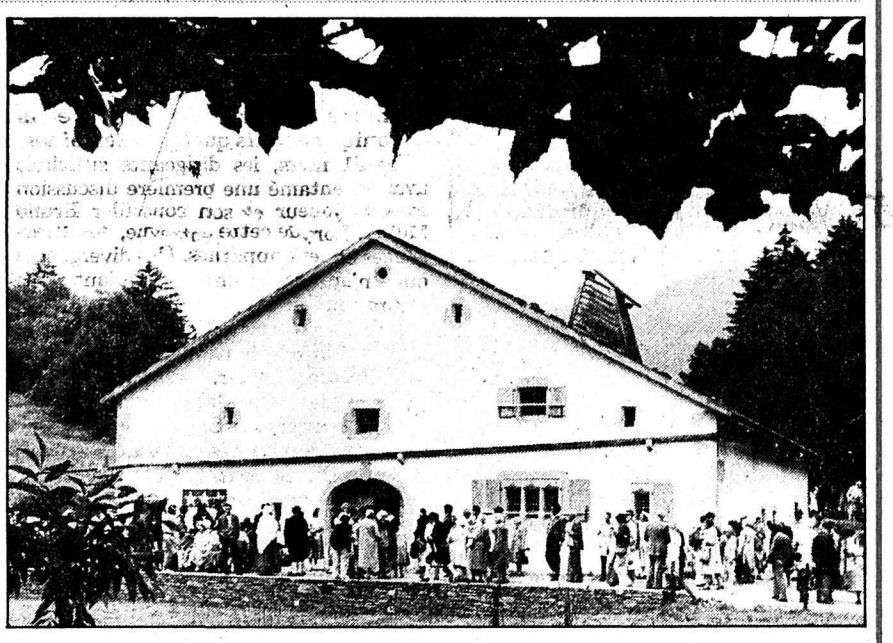

La ferme neuchâteloise du Musée de Ballenberg, occupée symboliquement par Longo Maï. (Photo Impar-Charrère)

Les coopérateurs de Longo Maï avaient déjà été menacés d'expulsion en décembre dernier. Le Conseil d'Etat neuchâtelois avait décidé de surseoir à cette mesure pour des raisons humanitaires. Un autre domaine a été acheté par la coopérative Longo Maï à Undervelier (JU). Toutefois, il ne sera pas habitable avant cet automne, indique le communiqué. (ats)

Au cœur de Boudry

Projet pilote

Le manque de terrain, qui deviendra chronique en Suisse, oblige à repenser le tissu urbain. Boudry en ce domaine anticipe sur un mouvement qui se généralisera dans le canton. Le Pré-Landry, un quartier hybride à côté du vieux bourg est en passe de retrouver un nouveau visage. Un plan de quartier permettra de densifier trois fois plus la construction et d'installer un climat favorable à l'habitat. Le projet est une vraie figure de proue, et en aîné, il doit harmoniser 64.000 mètres carrés et regrouper les propriétaires sans aucun remaniement parcellaire. C. Ry

● LIRE EN PAGE 25

IMPAR SERVICE
● PAGE 30

Tribunal de Saignelégier

Cinq jours avec sursis

● LIRE EN PAGE 29

Casino-Théâtre du Locle

Changements en vue

● LIRE EN PAGE 20

Programme gouvernemental jurassien 1987-1990

Le développement économique en priorité

Le Gouvernement jurassien in corpore a présenté hier à la presse le programme gouvernemental de la législature en cours. Des quatre objectifs prioritaires à savoir le développement économique, l'équipement, l'adaptation de la fiscalité et la réforme des structures scolaires, le développement économique obtient la priorité des priorités. Le désenclavement économique et géographique du canton du Jura passe par la Transjurane; la réponse du Conseil fédéral à ce propos est attendue pour ces jours avec une certaine impatience par les ministres jurassiens. En outre, un organe de consultance et d'innovation technique au service des entreprises jurassiennes sera créé au cours de cette législature. La formation scolaire et professionnelle reste un fer de lance du Gouvernement jurassien qui empoignera dans les mois qui viennent la réforme des structures scolaires GyBi

● LIRE EN PAGE 29

billet

Leurs regards se croisèrent au détour d'un sentier. Ils se contemplèrent longuement sans toutefois émettre une quelconque parole. A cette époque déjà, il s'était créé entre eux une sorte de complicité, mêlée d'amitié qui apparemment n'avait pas d'explication concrète.

Beaucoup plus tard et dans un autre endroit (le monde est si petit...), ils se rencontrèrent à nouveau. Lui d'abord ne l'avait pas reconnue tout de suite. Mais l'expression si insistante de son visage attira son attention; tant et si bien que lorsqu'il l'aperçut, il ne put détacher son regard du sien.

Il lui adressa un sourire convaincu et gentiment mais sûrement, ils marchèrent l'un vers l'autre. Cependant, plus ils avançaient, plus la distance qui les séparait devenait importante. La foule qui les entourait se faisait de plus en plus dense, comme si l'environnement se déchaînait contre eux et les empêchait de se rejoindre.

Ils se mirent à courir de plus en plus vite, bousculant au passage quelques piétons, mais rien ne les retenait. Une force aveugle les rapprochait irrésistiblement.

Soudain, l'image de la jeune fille s'estompa et disparut bientôt dans un nuage vaporeux. Il écarquilla les yeux sans trop comprendre. Avait-il été victime de son imagination ou était-ce une réalité ? Il ne le sut jamais, car il ne la revit jamais plus...

PIAF

quidam

Vingt-cinq ans au service de la commune de Couvet: ça se fête. Paul Risse, agent de la police locale, a été invité dernièrement à souper par les autorités communales.

Né en Gruyères, fils de bûcheron, mais paysan dans l'âme, «je ne passe pas une année sans traire une vache», il vient travailler chez Dubied en novembre 1953. On le forme comme fraiseur.

Il se sent prisonnier dans la grande usine: «J'avais besoin d'air, je ne voulais pas rester 40 ans en fabrique».

Paul Risse cherche une place de cantonnier et se retrouve agent de police. C'était en 1962:

– Pendant 25 ans, j'ai accompli ma tâche aussi bien que possible. L'agent de police, c'est la bonne à tout faire de la commune.

Quand il range son uniforme, Paul Risse retrouve ses copains de l'Union chorale de Couvet. Il en fait partie depuis 33 ans. On l'a même vu pendant six ans dans les rangs de la chorale de la police cantonale. C'est dire son amour pour l'art choral. Bon sang fribourgeois (pardon... gruyérien) ne saurait mentir.

(jjc - Photo Impar-Charrère)

bonne nouvelle

Police de bon conseil

La police cantonale bernoise a édité une brochure qui montre de quelle manière une famille peut se protéger efficacement contre les délinquants violents, par un comportement juste et en prenant des mesures adéquates.

Ce matériel d'information est à disposition dans chaque poste de police. Tous renseignements complémentaires peuvent en outre être obtenus auprès de la police cantonale bernoise, Bureau de prévention contre la criminalité, ✆ 031/40 40 11. (comm)

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. – Corum se lance à l'eau
PAGE 19

TRIBUNAL DU VAL-DE-RUZ. – Pro Pig poursuit ses détracteurs
PAGE 22

BIBLIOTHÈQUE DE FLEURIER. – Plus de 3000 lecteurs en 1986
PAGE 22

ABM SUPER QUALITE! SUPER PRIX!

DE QUOI ETONNER!

62-A-8704

Les crus '86 suisses sont arrivés!

Dorin du Pays de Vaud.
Vin blanc harmonieux et moelleux au bouquet tendre et fruité. ***6 bouteilles de 70 cl 30.–***

Salvagnin.
Vin rouge au goût plein de vigueur et bien équilibré. ***6 bouteilles de 70 cl 30.–***

ABM

Ecublens · Fribourg · Genève · La-Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Yverdon

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre

mas provençal

région Avignon 4 pièces, cuisine agencée, cheminée de salon, double garage, jardin aménagé, barbecue.

✆ **039/23 47 86** heures des repas

A vendre à La Chaux-de-Fonds
luxueux et spacieux

appartement de 6½ pièces

totalement refait et réagencé.
Cheminée de salon, cave.
Immeuble entièrement rénové.
Libre. Fr. 388 000 plus place de parc.

Ecrire sous chiffre Q 28-565175 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A vendre à Cheyres
rive sud du lac de Neuchâtel

villa-chalet neuf

construction moderne de 186 m² sur 2 niveaux. Habitable à l'année. Grand living avec cheminée et cuisine agencée. 3 chambres, 2 salles d'eau. Buanderie, grand balcon. Chauffage électrique. Couvert pour voiture. Terrain de 630 m². Prix Fr 370 000.–

Visite et renseignements s'adresser à:
Jean-Claude Perrin
Construction de chalets et villas
1462 Yvonand. ✆ **024/31 15 72**

GERANCE ADMINISTRATION SERVICE COMPTABILITE — ACHAT-VENTE SERVICE ENTRETIEN EXPERTISES CONSEILS

A louer au **Locle** pour tout de suite ou date à convenir

appartement 2 pièces

Loyer Fr. 290.– + charges

AGENCE IMMOBILIÈRE
DECALCO SA
2612 CORMORET
Tél 039/44 17 41

GERANCE ADMINISTRATION SERVICE COMPTABILITE — ACHAT-VENTE SERVICE ENTRETIEN EXPERTISES CONSEILS

A louer à **La Chaux-de-Fonds** dès le 1.07.1987

Studio meublé
Loyer Fr. 375.– + charges

Appartement 2 pièces
Loyer Fr. 465.– + charges

Appartement 3 pièces
Loyer Fr. 555.– + charges

Garage à disposition
Fr. 120.– et place de parc Fr. 20.–

Service conciergerie, ascenseurs, commerces et bus à proximité

AGENCE IMMOBILIÈRE
DECALCO SA
2612 CORMORET
Tél 039/44 17 41

La Chaux-de-Fonds

à vendre appartement

3 pièces

Situation privilégiée

Fonds propres **Fr. 12 500.–**
Mensualité **Fr. 533.–**
(toutes charges comprises)

Pour visiter:
✆ **039/23 83 68**

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence cantonale: rue des Moulins 51, 2000 Neuchâtel, tél. 038/25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne. Tél. (021) 29 61 38

A vendre

petit immeuble rénové

3 appartements de 4 pièces, avec confort.
Agence Immobilière Blanc & Bolliger
Grenier 27, ✆ **039/23 51 23**

A louer à Renan/BE pour le 1er mai 1987, situation tranquille et ensoleillée

appartement de 2½ pièces

avec cuisine incorporée, balcon Fr. 440.– + Fr. 60.– de charges

appartement de 3½ pièces

avec balcon et cuisine incorporée Fr. 560.– + Fr. 80.– de charges

appartement 5½ pièces

avec cheminée, 2 balcons, cuisine incorporée Fr. 900.– + Fr. 100.– de charges

Garage Fr. 90.– ✆ **061/99 50 40**

L'annonce, reflet vivant du marché

La Neuchâteloise Assurances

A louer rue Jaquet-Droz 12
La Chaux-de-Fonds

1 PIÈCE MEUBLÉE

cuisine, salle de bains, W.C., cave.
Part aux locaux communs.
Libre tout de suite
Location: Fr. 475.–, charges comprises
Renseignements au
✆ 038/21 11 71 int. 418
Service immobilier de La Neuchâteloise-Assurances

Accidents · Maladie · Vie · Transport · Incendie · Pertes d'exploitation · Dégats des eaux · Bris des glaces · Vol · Responsabilité civile · Véhicules à moteur

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Sports choisis pour montres de choix

Corum se lance à l'eau

Les Maîtres Artisans d'Horlogerie de Corum ont le pied marin. L'entreprise horlogère se lance dans la compétition nautique. Le 9 avril, elle inaugurait son voilier de course, le «Corum», construit dans les chantiers Bénéteau et qui sera aligné cet été dans les régates de la «Mumm Admiral's Cup». Avec cette initiative, l'horloger va au bout de la logique de promotion de sa gamme sportive, lancée avec le modèle «Admiral's Cup». Comme la présence d'Ebel sur les courts de tennis, elle témoigne d'un fait de marketing: le sport de luxe s'impose comme support de vente des produits horlogers de haute gamme.

Le baptême du «Corum», qui porte le dessin du modèle Admiral's Cup, *s'est déroulé à Saint-Gilles, en Vendée, en présence notamment de MM. Bannwart, président de l'entreprise horlogère, et Sulitzer, auteur à succès et parrain du voilier. (Photo Bild+News)*

Une centaine de personnes assistaient jeudi dernier au baptême du bateau, parmi lesquelles son parrain, l'auteur de best-sellers Sulitzer. Corum a fait ses premières vagues dans le nautisme en 1982 avec le lancement d'un modèle classé «sport élégant», l'«Admiral's Cup». En 1985, l'horloger renforce sa présence en instituant le Corum Trophy, qui récompense le vainqueur de la deuxième régate, l'Admiral's Cup se jouant sur cinq courses. Cette année, Corum fait mieux, engageant un bateau aux couleurs de sa montre dans la compétition. Il serait cocasse qu'il remporte la... deuxième étape! Le trophée étant remis en jeu.

Le bateau - 34 pieds, 7 tonnes, 126 m² - fait appel aux technologies les plus avancées. Outre la célèbre «Mumm Admiral's Cup», qui se déroulera cet été dans le sud de l'Angleterre, son propriétaire lui fera courir d'autres épreuves inscrites au calendrier de la saison nautique.

CRÉNEAU JUTEUX

«En engageant notre propre bateau, nous accentuons notre présence dans le monde de la voile», note M. Cugnet, au département des relations publiques. A terme, l'entreprise cherchera à élargir ses horizons sportifs. Si sa gamme sportive est née avec la mer, les modèles les plus récents n'ont plus de vocation spécifiquement nautique.

Le sport de luxe apparaît comme un créneau juteux pour le haut de gamme horloger. Témoins, les efforts de promotion d'Ebel dans le tennis et l'accroissement des moyens investis par Corum confirme le succès du modèle «Admiral's Cup»: «Il représente un fort pourcentage de notre chiffre d'affaires des ventes».

PAS DES MONTRES POUR GROS BRAS

Le mariage du marketing avec le sport est un signe des temps. «L'information sportive est fortement diffusée et appréciée. C'est un bon moyen de se faire connaître. Chacun ou presque a connaissance d'un grand événement sportif, même malgré lui», observe M. Cugnet. Il évoque aussi une autre option: «Il y a aussi le sponsorisme culturel. Plus récent, il touche un public plus ciblé». Ebel s'est engagé sur cette voie autour des concerts Bernstein et de Le Corbusier.

Avec le sport, les montres Corum ne cherchent pas les gros bras – sous-entendu: le petit pois dans la tête! M. Cugnet: «Derrière l' *Admiral's Cup* se profile l'idée de l'intelligence de l'homme, qui domine les éléments naturels».

PF

Il croyait à un cadeau...

Les pots de vin, puis la facture

Le vin – c'est bien connu – favorise les contacts. Un commerçant de la place en a fait l'expérience, destinataire involontaire de cartons de pinard non commandés. Il y a quelque temps, il reçoit un envoi de 12 bouteilles. Sur le carton, les appellations se multiplient: «Club français du vin», «Le grand cru du trimestre» et autres étiquettes à faire saliver. Port – 17 fr 50 – et factage étaient réglés. «J'ai cru à un cadeau», raconte l'heureux bénéficiaire. Moins heureux deux jours plus tard, quand il reçoit la facture: 210 francs!

Quelques jours plus tard, le Père Noël revient. Cette fois, le carton est retourné au facteur, qui avoue ne pas apprécier la plaisanterie des envois non commandés, quand il doit les porter dans les étages et les rembarquer aussitôt.

Entre-temps, le commerçant avait renvoyé la facture à l'expéditeur, lui signalant qu'il tenait son paquet à disposition. Il affirme ne pas être abonné au Club français du vin et n'avoir jamais eu affaire à ses bouteilles.

Le fameux club, domicilié Château de Lancié en France, est inscrit aux abonnés absents du téléphone. Personne pour décrocher le combiné. A Genève, d'où est parti le colis, le même club dispose d'une représentation. Elle s'engage dans des explications brumeuses: «Nous ne pratiquons pas la vente forcée. Nos envois sont expédiés à nos abonnés qui, par leur signature, se sont engagés à recevoir une sélection trimestrielle. Toutefois, nous sommes victimes d'une erreur d'informatique, un employé ayant intentionnellement omis de sortir du fichier les noms des personnes qui se sont retirées». Pourquoi pas. Ça n'explique pas, toutefois, comment une personne affirmant n'avoir jamais adhéré figure dans le fichier.

Des personnes à qui on force ainsi le goulot pourraient se laisser abuser et verser le dû réclamé. A la permanence de la Fédération romande des consommatrices, on observe que la pratique de la vente forcée décline. On se souvient de cas célèbres. Tel ce paysan ayant reçu une pièce de dentelle, qui a renvoyé à l'expéditeur – à l'essai – un échantillon de fumier!

RIEN DANS LA LOI

Que faire si vous recevez un paquet non commandé? Pour rester dans l'esprit de l'expéditeur, vous ne signez aucun accusé de réception et prétendez n'avoir rien reçu. Le Code des obligations étant muet en la matière, les consommatrices recommandent de se plier à l'usage.

Elles conseillent de ne pas toucher à la marchandise, ce qui équivaudrait à son acceptation tacite. La ligne à suivre est de renvoyer la facture en indiquant que le colis est laissé à disposition. Après une année environ, si personne n'est venu le récupérer, le bénéficiaire renverra une seconde lettre fixant un délai au terme duquel l'envoi sera considéré comme lui appartenant.

Les consommatrices comptent sur la révision à l'étude aux Chambres, qui doit insérer dans la loi un article consacré aux envois non commandés.

P. F.

Dix-sept arbres abattus, mais...

Montée de sève sur le Pod

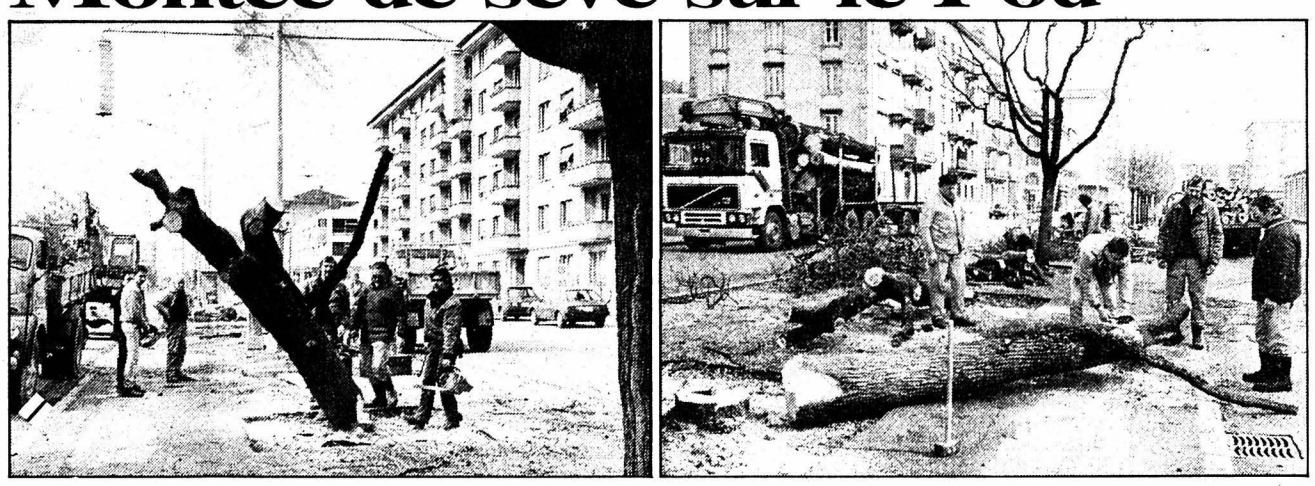

Hier matin, 17 arbres ont succombé sous la lame des tronçonneuses. Sur une longueur de 100 mètres environ, les érables plantés sur le trottoir central du Pod, ont été rasés, entre la rue Maire-Sandoz et les Entilles.

On a profité des réfections en cours, de ce trottoir, pour procéder à l'abattage. Les victimes sont de jeunes arbres, plantés il y a 15 ans, qui poussaient mal. On les a sacrifiés au profit d'autres érables, replantés hier déjà.

(Imp - Photo Impar-Gerber)

VIE POLITIQUE

Assemblée générale de l'Alliance des indépendants

Changement à la présidence

L'Alliance des indépendants communique:

L'assemblée générale ordinaire de la section chaux-de-fonnière de l'adi s'est tenue lundi 6 avril.

Sa présidente, Mme Marianne Huguenin a demandé à être libérée de ses charges. Il a été pris acte de sa décision, et l'assemblée l'a vivement remerciée pour le travail accompli. C'est M. Bernard Zimmerli qui assumera la responsabilité de la présidence de la section.

La situation actuelle, injuste à l'égard des petits partis dans le canton de Neuchâtel, ne réduit en rien le dynamisme de la section locale adi; cette dernière poursuivra sa lutte et ses efforts pour une saine activité politique et montre ainsi sa volonté de rester présente et active au service de notre communauté. (comm.)

bravo à

Sept nouveaux médecins...

... Une équipe d'anciens gymnasiens de La Chaux-de-Fonds vient de passer avec succès les examens finals du diplôme fédéral de médecine humaine. Il s'agit de:

Mlle Marinette Ummel, Le Locle, et de MM. Pierre Blaser, Selim Orgül, Dominique Schneider, Bruno Schnetzler, Hervé Zender, tous de La Chaux-de-Fonds et Marco Salvi, de Cernier. (comm)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Déménager sans rancune, démolir sans regret = DSR

Drôle de titre et non moins drôle de sigle que DSR. En cette période pascale où l'on devrait rouler les œufs comme le prévoit une vieille coutume, nous sommes en train d'être roulés. Effectivement, car un certain nombre de cheminots et un grand nombre de Meuqueux ont appris le sort réservé au réfectoire sis aux abords de la gare chaux-de-fonnière. Selon une vieille tradition, c'est un bœuf bien en chair qui est destiné au sacrifice pascal, aujourd'hui c'est le foyer du Département social romand qui est sacrifié.

Pourquoi? Il est invoqué que ce bâtiment est mal situé et pire encore vétuste ou délabré.

De construction extérieure boisée, il a fort belle allure. Son intérieur complètement refait il y a quelques 5 ans pour une somme non-négligeable dépassant les 100 briques, rend cette construction très accueillante, de loin et sans comparaison plus chaleureuse que le buffet 2e, mais là aucun commentaire ou allusion, on y vend de l'alcool.

A ce propos, il y a peu chaque agent recevait une circulaire (1-87) restreignant la consommation d'alcool dans le travail et dans les heures précédentes. A quoi sert-elle si l'on arrive à supprimer de tels établissements.

Hé les mecs, il y a peu un certain Coluche ouvrait des resto du cœur, s'il apprenait le sort du DRS il s'en retournerait dans sa tombe, et pourquoi les autorités ne prévoiraient pas la chose.

On fait (soi-disant) tout pour freiner ou supprimer les abus de l'alcool mais chaque fois en sens contraire.

Demain le tenancier-cuistot M. G. Pache et Madame prennent une retraite très méritée. Que d'éloges à vous faire, car durant 25 ans de travail acharné et de dévouement, vous avez su par votre humour et bonne humeur, rendre cet établissement attractif, chacun en sortait satisfait. Vous avez su rendre le DSR attrayant par votre cuisine irréprochable, vos délicieux gâteaux connus loin à la ronde au sein des cheminots.

L'ensemble des cheminots ne peut que vous remercier, tout comme celles et ceux pour qui c'était une habitude de venir prendre son jus ou son repas à la cabane en bois. Votre bonne humeur était toujours de mise et les discussions pleines d'intérêt.

En ce jeudi Saint, vous prendrez une sainte retraite bien méritée, malheureusement une hospitalisation est prévue, pour laquelle nous formons nos vœux de bon rétablissement et tout le meilleur possible.

Bonne retraite M. et Mme Pache, merci M. Gilbert et Dinons Sans Repas.

Jean-Jacques Ruchti
contrôleur
Le Locle 38

ÉTAT CIVIL

Naissances

Erard Christine, fille de Philippe Jean-Louis et de Christiane Paulette, née Donzé. – Treyvaud Alizé-Noémie, fille de Jean Daniel et de Jacqueline, née Paccaud. – Stauffer Joëlle, fille de Raymond André et de Nicole Christiane, née Déruns. – Kurmann Yanick, fils de André Joseph et de Françoise, née Joly. – Girardin Charlotte, fille de Nicolas Roland et de Catherine, née Cattin. – Scherrer Raphaël Roger, fils de Eric Paul Michel et de Ursula Marianne, née Zirell. – Gnani Santina Désirée, fille de Ettore Giuseppe et de Annie Suzanne Marthe, née Marc. – Schär David, fils de Thierry Marius et de Rita Marguerite, née Schwyzer. – Terrapon Céline, fille de Olivier et de Marcela, née Segura. – Dainotti Cora, fille de Renzo Mario et de Corinne Andrée, née Dubuis. – Schulthess Zoé, fille de Daniel et de Anne Michèle, née Tissot. – Poirier Kathleen, fille de Christian et de Josette Maria, née Dey. – Dürig Lionel Gilles, fils de Thierry et de Catherine Danielle Ginette, née Gaillard.

Référendum de La Sagne

Votation: 9 et 10 mai 1987

Le référendum lancé – qui a abouti avec 253 signatures dont 252 valables – contre l'arrêté du Conseil communal de La Sagne relatif au crédit voté par le Conseil général de 5.200.000 francs, soit 4.200.000 francs pour les travaux d'épuration et 1.000.000 de francs pour la conduite d'eau potable, accordé au Conseil communal sous déduction des subventions cantonales et fédérales et des dons reçus, se terminera devant les urnes. En effet, le Conseil communal de La Sagne a fixé aux 9 et 10 mai prochain la votation sur ce crédit. (rd)

Collision

Une conductrice domiciliée à La Chaux-de-Fonds, Mme G. R., circulait à bord d'une automobile lundi peu avant 18 heures rue du Parc. Arrivée à l'intersection de la rue J.-P. Droz, elle entra en collision avec le véhicule piloté par Mlle G. E., de la ville. Dégâts.

PUBLI-REPORTAGE

Tout neuf et tout beau chez Esco

Établie depuis 35 ans à La Chaux-de-Fonds, vitrines ouvertes avenue Léopold-Robert 62, la Maison Esco confection pour hommes vient de faire peau neuve.
Une rénovation menée tambour battant et, depuis le 8 avril dernier, dans des locaux plus vastes, en belle lumière, l'assortiment s'offre à pleine vue au premier coup d'œil. L'homme exigeant, de type classique ou branché, trouvera son bonheur chez Esco qui l'habillera depuis le sous-vêtement jusqu'au pardessus, en passant par la chemise, la cravate, le complet-veston, ou le blouson et le pantalon, etc.
Dans cette entreprise familiale aux 25 succursales disséminées en Suisse, on mise sur la qualité et la bienfacture, de fabrication suisse. Un choix qui fait la renommée de la maison. Le gérant, M. Alain Meyer, Chaux-de-Fonnier, et cinq vendeurs se réjouissent de votre visite.

LE LOCLE
et son district

la voix d'une région

Importants changements en vue au Casino-Théâtre
Faites vos jeux, rien ne va plus!

«Faites vos jeux, rien ne va plus!» Cette traditionnelle formule de croupier concernera-t-elle aussi le Casino du Locle? Certainement pas, mais il n'empêche que ce lieu de spectacle-salle de cinéma doté d'un restaurant est très certainement à la veille de profondes modifications. Ce qui d'ailleurs suscite certaines craintes parmi quelques sociétés locales ainsi qu'au sein du Club des loisirs du 3e âge.

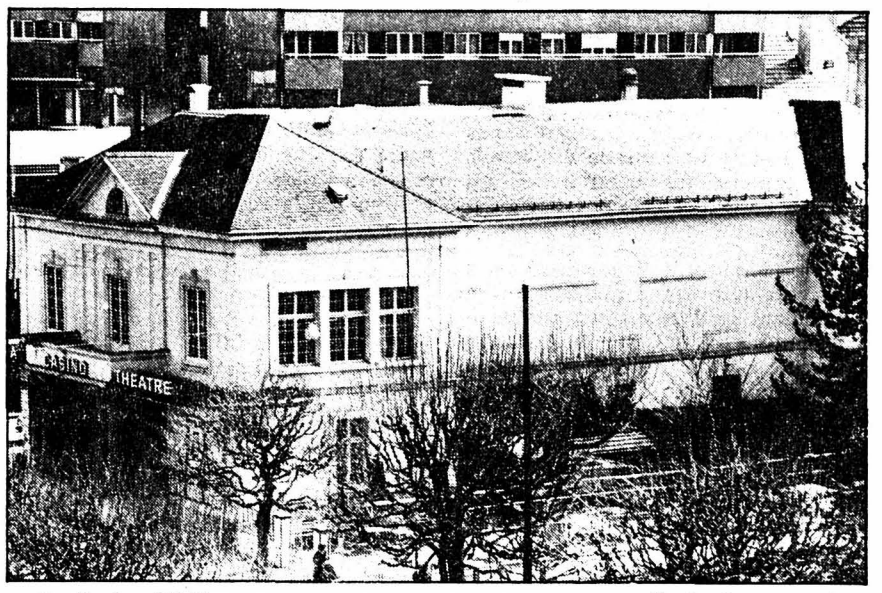

Le Casino-Théâtre avec son restaurant, sa terrasse, sa salle de cinéma et de spectacle sur la voie du changement. (Photo Impar. Perrin)

En ce qui concerne le restaurant avec sa vaste terrasse, la remise du commerce est prévue pour le 1er mai. Deux jeunes Loclois, Marcel Python et Reto Schatz prendront la succession de Renzo Andri.

En ce qui concerne la salle et son exploitation il y a, comme sur une scène, deux côtés à envisager, côté cour et côté jardin. Ici il s'agit du lieu qui sert à la fois de salle de cinéma et de spectacle. Cette infrastructure aurait pu être vendue par la commune qui en est propriétaire à une nouvelle société. Mais les tractations n'ont pas abouti dans ce sens.

De sorte que c'est vers la conclusion d'un bail à long terme avec de nouveaux exploitants qu'on s'achemine, l'exploitant actuel, Victor Huguenin souhaitant cesser cette fonction qu'il assume depuis... 37 ans.

La société qui envisage cette reprise souhaite développer l'activité cinématographique en ville du Locle, par une offre de projection largement étendue et par la volonté de projeter au Casino des films récents. Elle entend aussi moderniser les installations (cabine de projection, écran, sonorisation) et est prête à investir environ 250.000 francs. De son côté, pour améliorer le confort des spectateurs la commune envisage une dépense de l'ordre de 200.000 francs pour changer les sièges. Sur ce point il appartiendra au Conseil général de se décider.

Cette modernisation entraînerait la réduction du nombre de places qui passerait de 420 à 280 environ. D'autre part, en raison des projets d'exploitation de la nouvelle société qui gère déjà différentes salles en Suisse romande, les sociétés locales qui utilisent les lieux pour leur soirée annuelle devraient se plier à de nouvelles exigences.

Or lesdites sociétés s'inquiètent de ce qu'elles qualifient de «menaces» qui planent sur l'avenir du Casino-Théâtre. Elles en ont fait part par écrit au Conseil communal qui leur a répondu.

Elles expliquent que, quelle que soit la nouvelle forme d'exploitation, il est indispensable que ce lieu puisse toujours être utilisé par celles qui en ont besoin. Elles demandent – dans l'hypothétique attente de la construction d'une nouvelle salle au centre de la ville – que le Casino-Théâtre soit maintenu en tant que salle de spectacles avec ses actuelles 420 places. Les sociétés souhaiteraient aussi être consultées avant la signature avec le nouvel exploitant du cinéma et qu'elles puissent garder la possibilité de louer les lieux pour y accueillir un spectacle invité. Dans sa réponse, le Conseil communal assure le Groupement des sociétés locales que, comme ces dernières années, le Casino-Théâtre pourra être utilisé par les sociétés puisque celui-ci sera maintenu en tant que salle de spectacles. En revanche, le nombre de places sera bel et bien diminué pour accroître le confort des spectateurs. Le Casino pourra accueillir des spectacles à condition d'être réservé trois mois à l'avance afin de déterminer une soirée de libre. En outre, il sera disponible les lundis et mardis pour les répétitions.

RÉSERVES MALGRÉ TOUT

Malgré tout, les réserves des sociétés utilisatrices, consultées par questionnaires il y a plus d'un an, demeurent. Elles concernent essentiellement la réduction du nombre de places et les contraintes des nouvelles «plages» qui leur seraient attribuées. Car elles ne disposeront plus, comme c'était le cas actuellement, d'une soirée réservée de manière fixe qui était le second samedi du mois.

Un autre problème se pose en revanche pour le Club des loisirs du 3e âge. Ses membres ne pourraient plus disposer de la salle le jeudi après-midi, en raison de la projection de films en fin d'après-midi. «A condition peut-être d'avancer d'une demi-heure le début de nos rencontres», espère le président du club, André Tinguely, soucieux de ne pas bouleverser une habitude vieille de près de 30 ans.

Quoi qu'il en soit, avec la résiliation du contrat de M. Huguenin qui devrait intervenir pour le 30 juin, on s'achemine vers des changements imposés par le nouveau mode d'exploitation. A condition que la société intéressée à l'affaire se décide à jeter de manière formelle son dévolu sur Le Locle. Or, aux dernières nouvelles, compte tenu des hésitations et tergiversations, ses responsables semblent hésiter... (jcp)

Le jeudi 7 mai prochain
Le Tour de Romandie à travers Le Locle

A l'issue de sa seconde étape, le Tour de Romandie fera halte au Locle le jeudi 7 mai prochain. L'organisation d'une telle arrivée n'est pas une mince affaire et un comité issu des deux vélo-clubs du Locle, l'Edelweiss et la Pédale locloise, y travaille depuis plusieurs mois. La détermination de ses membres qui doivent faire face à de nombreux problèmes (les questions financières, techniques ou de logement n'étant pas les moindres) permettra d'offrir à la population une course professionnelle que chacun aura le loisir de suivre de près.

En effet, partis le jour même de Romont les participants au Tour de Romandie suivis de la caravane technique et publicitaire termineront cette étape par une véritable course en ville du Locle.

D'où une formidable animation ce jour-là pour la Mère-Commune. Les cyclistes passeront trois fois sous la banderole d'arrivée disposée à côté de la place du Marché, en face du restaurant de la Place.

La première fois, entre 16 h 15 et 16 h 45 les coureurs poursuivront sur leur lancée et remonteront à l'envers le sens unique de Marie-Anne Calame jusqu'à la hauteur de l'horloge fleurie. De là ils gagneront la rue des Envers pour ensuite gagner la Jaluse, les hauteurs de Belle-Roche par le carrefour des Sports.

Après le Quartier, à la Clé d'Or ils traverseront la vallée et regagneront Le Locle par La Soldanelle. Inutile de les attendre sur la route du Col puisque c'est par les Calame, puis la rue des Fritilaire, l'avenue du Technicum (entre les usines Dixi) et la rue de France remontée à l'envers qu'ils passeront pour la deuxième fois la ligne d'arrivée.

Ce tour du Locle et des environs sera répété une seconde fois selon le même itinéraire avant la fin de cette étape.

DE LA VILLE À LA CAMPAGNE

C'est dire si ce circuit, à la fois urbain et campagnard nécessite la mise en place de nombreuses mesures de circulation. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Si les organisateurs peuvent compter sur la collaboration de la police locale et de la gendarmerie cantonale, ils ont aussi dû recruter une cinquantaine de personnes qui joueront le rôle de «police civile» pour tous les emplacements à risque emprunté par ce parcours. Jamais les Loclois n'auront donc été associés aussi intimement à cette grande épreuve sportive.

Le lendemain, le départ de la 3e étape Le Locle - Bussigny sera donnée à 12 h 45 depuis la place du Marché. Le public pourra alors découvrir de près les préparatifs de l'avant-course, suivre les coureurs au moment où ils apposent leur signature sur le «livre de course» et partager l'ambiance du départ d'une étape.

Quant aux locaux réservés à la presse, aux contrôles médicaux, au bureau de la course ils se trouveront au 2e étage de la poste. Notons encore que dans le cadre de cette manifestation une exposition consacrée à la petite reine sera ouverte au public durant une semaine dans le hall d'entrée du collège secondaire Jehan-Droz. (jcp)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 15 AU 21 AVRIL

CAS section Sommartel. – Mercredi 15, comité à 19 h 30 au Trois-Rois. – Vendredi 17, stamm à 18 heures au local. – Mardi 21, réunion des aînés; délai d'inscription pour Tête-Blanche. Gardiennage: MM. Buffe, père et fils.

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». – Lundi 20, pas de répétition. Elle est reportée au jeudi 23 à La Chaux-de-Fonds.

Société canine. – Mercredi 15, entraînement à 18 h 30 au chalet. – Samedi 18, entraînements supprimés. – Mercredi 22, entraînement à 18 h 30 au chalet. Renseignement: A. Quidort, ✆ 28 10 30.

Club du berger allemand. – Mercredi 15 et samedi 18, entraînement au chalet.

Contemporaines 1909. – Mercredi 15, rencontre au Café Central à 14 h 30.

Contemporaines 1912. – Mercredi 22, à 14 h 30 à l'Hôtel des Trois-Rois, règlement des comptes pour la course de juin.

Concert à La Chaux-du-Milieu
Grande formation et format A 4

La fanfare de La Chaux-du-Milieu lors de son dernier concert au temple: une prestation d'excellente qualité. (Photo Impar-Favre)

Quarante musiciens répartis en registres différents, oh combien riches et percutants, composent la fanfare de La Chaux-du-Milieu. Dans leur bel uniforme, ces interprètes qualifiés ont pris place samedi soir sur la scène de la grande salle à l'occasion du concert de printemps, prêts à suivre les gestes de leur directeur Frédéric Monard et à charmer les oreilles des auditeurs venus très nombreux les applaudir.

La fougue des trompettes, la douceur des barythons, l'impétuosité des trombones, la sagesse des basses ont coordonné leurs sons et se sont mis au diapason pour interpréter un programme de pièces variées et une prestation d'excellente qualité.

Un départ en fanfare sous forme d'indicatif avec un morceau intitulé «GO!», suivi de Bérénice et sa direction confiée à Laurent Tinguely, sous-directeur. Une visite au cirque ensuite avec «Circus suite» et ses artistes: au trapèze Rémy Haldimann et son alto; dans le rôle de l'éléphant Martial Rosselet et son trombone; et la ronde équestre assurée par toute la formation.

PLACE AUX SOLISTES

D'autres solistes allaient briller lors de cette soirée. Le duo de trombones, Daniel Brunner et Alain Perret dans «A nous deux»; le trio de trompettes Laurent Tinguely, Patrice Brunner et Pierre Tinguely dans «Trumpet team». Les autres pièces jouées lors de cette première partie connurent également un vif succès.

Airs classiques tels que «Barcarolle» d'Offenbach, la marche militaire de Schubert, ainsi que le «St Louis Blue's» bissé par la salle conquise et friande de jazz. Très réceptif à la beauté et l'harmonie de ce concert, l'auditoire s'est montré extrêmement chaleureux.

QUATUOR DE CHOC

En seconde partie, un quatuor lausannois ayant pour nom «Quatuor A4» allait se faire connaître en se produisant pour la première fois dans la région. Composé de quatre artistes professionnels – MM. Bertholet et Bourquin aux trompettes, De Märchi au trombone et Boudry au trombone basse – cet ensemble proposa des œuvres d'époques différentes du XVIe au XXe siècle. Atmosphère d'antan, jardins et kiosques, cinéma muet, jusqu'à la musique contemporaine d'André Besançon.

Avec maîtrise et brio, ces quatre musiciens performants et techniciens ont plu. Un bal conduit par l'orchestre «Les Pussycats» allait permettre au public de poursuivre cette soirée toute musicale.

(df)

Musiciens fidèles

Le concert de printemps de la Fanfare de La Chaux-du-Milieu est l'occasion de remettre une récompense aux musiciens fidèles de la société.

Cette année, ils sont au nombre de quatre: pour dix ans d'activité, Jean-Denis Siegenthaler; pour 20 ans, Jean-Maurice Robert; pour 40 ans, Willy Haldimann; pour 45 ans, Etienne Haldimann. (df)

FRANCE FRONTIÈRE

Du 24 avril au 1er mai à Morteau
La Bulle pour mieux approcher la réalité franco-suisse

Après Pontarlier, Goumois et Vandoncourt, la Bulle s'installera à Morteau du 24 avril au 1er mai. Une fois encore, cette structure gonflable servira le dialogue transfrontalier dans une ambiance conviviale. «C'est un outil de démocratie» déclare Jacques de Montmollin son directeur qui, fort d'une expérience de cinq ans, observe que la Bulle apporte sa pierre à la construction européenne.

En tout cas, il est évident que sa présence aux portes de la Suisse contribue à affirmer le concept d'Europe des Régions, si cher à Edgar Faure. Elle œuvre en fait dans le même sens que la communauté de travail du Jura franco-suisse. Pour Christian Genevard, maire de Morteau, «entre voisins suisses et français, on s'ignore à peu près autant que l'on se connaît».

Une constatation qui justifie à elle seule le slogan de la Bulle «Faut s'parler». En choisissant des thèmes de réflexion commune aux populations suisse et française, la Bulle fait donc office de trait d'union. Ainsi, quatre rencontres domineront les débats après l'inauguration qui aura lieu le vendredi 24 avril en présence côté français de MM. Genevard et Vermot, conseiller général et côté suisse de Jean-Pierre Tritten, président de la ville du Locle; Jean-Pierre Beuret, ministre du canton du Jura et Pierre Dubois, vice-président du Conseil d'Etat neuchâtelois.

AXE LA CHAUX-DE-FONDS - BESANÇON

Le 27 avril à 20 h 30, premier débat nourri par l'exposé préalable de l'universitaire dijonais Michel Vernus sur le thème «Les fruitières (fromagerie) en Franche- Comté». Le lendemain à la même heure, un sujet d'actualité avec «Pour une liaison rapide entre les Montagnes neuchâteloises et Besançon» sous la co-présidence de Georges Gruillot, président du Conseil général du Doubs et André Brandt, président du Conseil d'Etat neuchâtelois.

Au cours de ce débat, les études en cours du futur tracé de l'axe La Chaux-de-Fonds - Besançon seront présentées. Mercredi 29 avril, en pleine foire de Bâle, André Beyner – président de la commission scientifique de l'Association suisse pour la recherche horlogère – animera une rencontre intitulée «Electronique et perspectives horlogères». Nul doute que, dans le contexte particulièrement préoccupant de la situation de la boîte de montre, cette soirée connaisse un réel engouement.

CRÉATION D'ENTREPRISES

Enfin, quatrième et dernière soirée de réflexion le 30 avril à 20 h 30 sur le thème «Les créateurs d'entreprises: quelles stratégies de part et d'autre de la frontière ?» Débat placé sous la présidence de Claude Esclatine, du Ministère de la recherche et de l'industrie avec le concours de MM. Gigon de l'agence d'industrialisation du Doubs et de Francis Sermet, son collègue neuchâtelois.

Cela dit, l'aspect divertissement n'a pas été oublié avec le samedi 25 avril à 20 h 30 «Les Aristide Brillant» dans un spectacle de chansons rétro. Et bien sûr, durant le séjour de la Bulle, une assiette comtoise sera proposée au public.

Pr. A.

NAISSANCE

Myrielle et Bernard
VERMOT-JEANNERET
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur fille

ELODIE

le 13 avril 1987

Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Primevères 9
Le Locle

LE LOCLE

Restaurant du Doubs
C'est super...
Ouvert 7/7. ✆ 039/32 10 91

On cherche

jeune fille

pour aider à la cuisine et au restaurant.

Pour tous renseignements:
✆ 039/35 13 06

Café-Restaurant
JET D'EAU
Le Col-des-Roches
✆ 039/31 46 66
Réouverture jeudi 16 avril.

Stéphane Cosandey
SCULPTEUR
Chemin des Tilleuls 14
Atelier: Jaluse 23-25, 2400 Le Locle,
✆ 039/31 42 57
Tous travaux en pierre
- cheminées, sculptures,
- éviers, lavabos, agencements de cuisines,
- monuments funéraires et entretien de pierres tombales,
- petite maçonnerie, carrelage, transformation d'appartements et travaux d'entretien.

Vitres cassées

travail vite et bien fait.

Express-vitres
✆ 039/31 38 14
Avant 8 heures et aux heures des repas

17 avril (Vendredi-Saint) Départ 13 h 00
MARIASTEIN
Fr. 25.— Rabais AVS

19 avril (Pâques) Départ 07 h 30
COURSE SURPRISE
avec repas de midi
Fr. 58.— Rabais AVS

20 avril (lundi de Pâques)
Départ 13 h 00
BELLE COURSE D'APRÈS-MIDI
Fr. 25.— Rabais AVS

Du 2 au 9 mai 8 jours
ROSAS/ COSTA BRAVA/ESPAGNE
(Reste quelques places)
Fr. 495.— hôtel*** / pension complète

Du 6 au 8 juin (Pentecôte) 3 jours
LE BEAUJOLAIS
Fr. 290.— tout compris

Du 14 au 28 juillet Vacances horlogères
CHIOGGIA - SOTTOMARINA
à 45 km de Venise
Fr. 1 100.— hôtel*** / pension complète

Renseignements et inscriptions
André Stauffer, Le Locle, ✆ 039/31 49 13
Michel Bailly, Saint-Imier
✆ 039/41 43 59 (bureau)
✆ 039/41 25 45 (privé)

Amabilité = sécurité

MIGROS

économies actives

Roses de Hollande

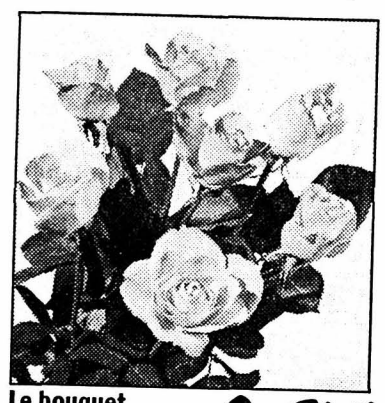

Le bouquet de 7 roses **4.80**

Avocats d'Israël

Offre spéciale du 14. 4 au 18. 4

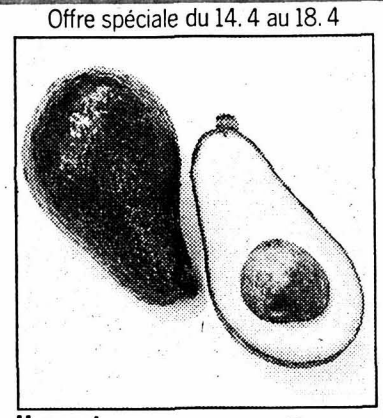

L'avocat **-.90**

Tresse au beurre
500 g -.60 de moins
700 g -.80 de moins

Offre spéciale du 15. 4 au 18. 4

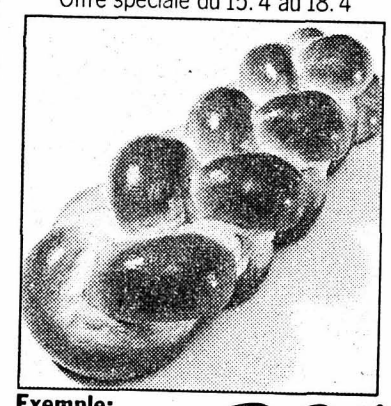

Exemple: 700 g ~~4.-~~ **3.20**
(100 g = -.45,7)

Cafés Exquisito et Espresso
250 g -.50 de moins
500 g 1.- de moins

Offre spéciale jusqu'au 21. 4

Exemple: Espresso (en grains) 250 g
~~2.80~~ **2.30** (100 g = -.92)
En grains ou moulu et emballé sous vide

Jus de pomme, «Naturtrüeb» et jus de raisin rouge en emballages-briques de 1 litre -.30 de moins

Multipack du 15. 4 au 28. 4

Exemple: Jus de pomme 1 litre ~~1.30~~ **1.-**
A partir de 2 emballages au choix

Charcuterie Délicatesse

Offre spéciale jusqu'au 18. 4

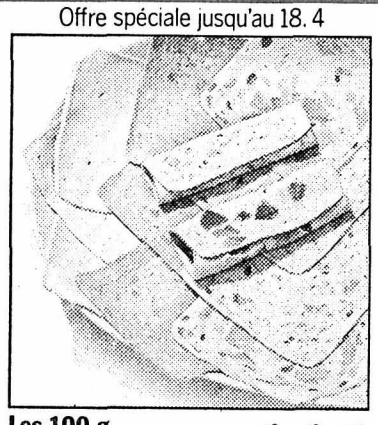

Les 100 g ~~1.35~~ **1.10**

Demi-crème acidulée et lait acidulé M-Dessert -.30 de moins

Offre spéciale du 15. 4 au 21. 4

Exemple: Demi-crème acidulée 180 g ~~1.50~~ **1.20**
(100 g = -.66,7)

Autres offres spéciales:

Offre spéciale jusqu'au 21. 4
Œufs importés Classe A
La boîte de 10 œufs ~~1.80~~ **1.40**

Offre spéciale jusqu'au 21. 4
Recharge Mirador
Sachets de 3 x 90 g ~~2.50~~ **2.-**
(100 g = -.74,1)

Offre spéciale jusqu'au 21. 4
Toutes les mayonnaises (265 g) et la Fit-onnaise (280 g) -.40 de moins
Exemple: Mayonnaise 265 g ~~1.60~~ **1.20**
(100 g = -.45,3)

Offre spéciale jusqu'au 18. 4
Plies farcies avec brocoli et fromage, panées et surgelées
4 pièces 350 g ~~4.60~~ **3.70**
(100 g = 1.05,7)

UN CONSEIL : FAITES VOS ACHATS DE PRÉFÉRENCE LE MATIN.

Surprise Migros no 16

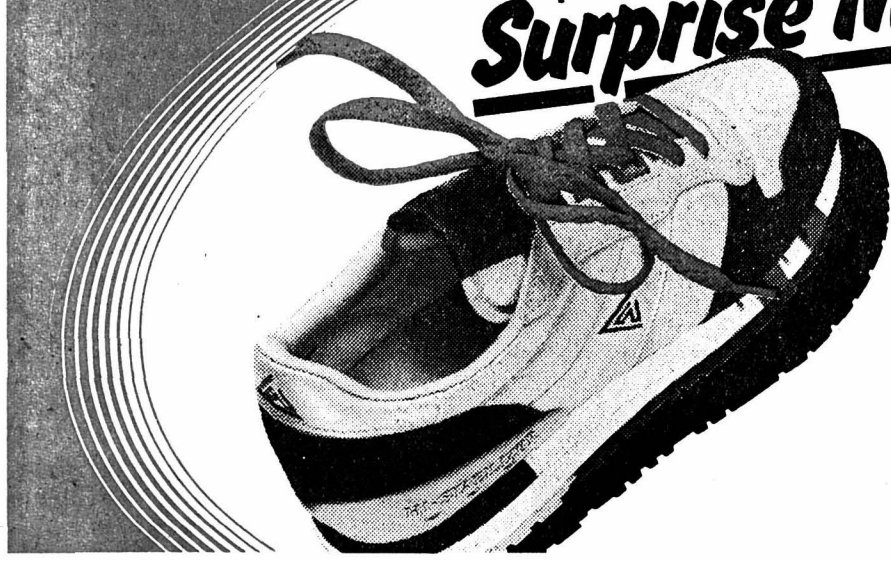

Chaussure d'entraînement
Semelle tricolore avec coussin d'air et profil jogging, semelle intérieure de forme anatomique, talon stabilisateur et contrefort réfléchissant.
Diverses pointures
28.-

MIGROS

A louer Grande-Rue 32 au **Locle**
situation centre ville

locaux commerciaux

dans immeuble rénové de 70 m² à 130 m² au gré du preneur, pouvant convenir pour bureaux professions médicales-assurances.
Disponibles: automne 1987

S'adresser à la fiduciaire Pierre Pauli SA, Léopold-Robert 49, La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 74 22

L'annonce, reflet vivant du marché

A vendre
Golf GTI
gris-métal, diverses options, très bon état, prix à discuter.
✆ 039/31 80 35

Achète
lampes et vases signés
Gallé
✆ 021/24 92 49

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038.33.69.70

Devenir propriétaire de son chez-soi?
Une question de calcul!
Nous vous proposons des appartements à

La Chaux-de-Fonds	Le Locle
5 pièces	**3 pièces**
(2 appartements à réunir)	balcon, cave, ch. haute
dès Fr. 226 000.—	**dès Fr. 99 000.—**

BUREAU DE VENTE: ✆ 039/23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Bibliothèque communale de Fleurier

Plus de 3000 lecteurs en 1986

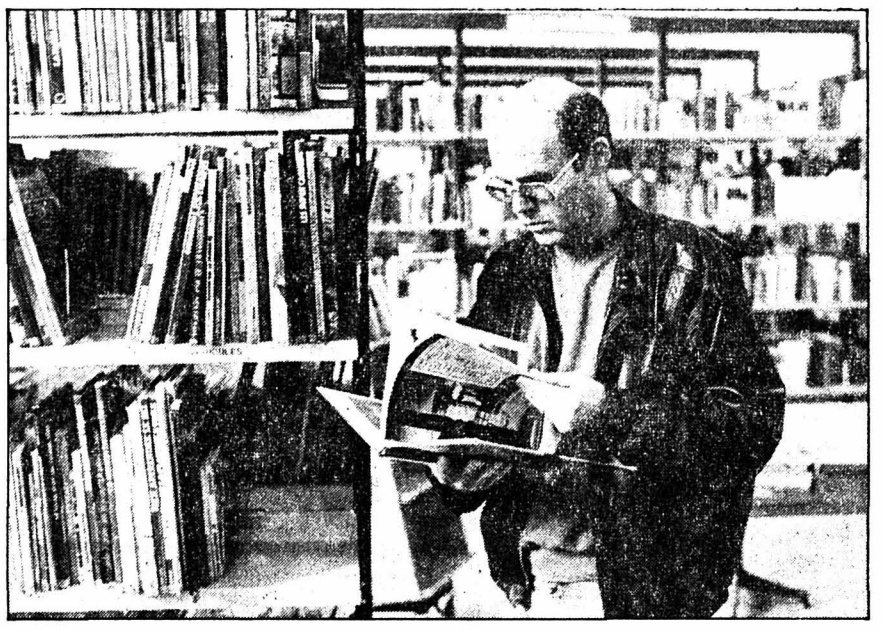

Gérard Hiltbrandt, président de la bibliothèque. Il rêve d'aménager un coin pour les enfants. (Impar-Charrère)

La Bibliothèque de Fleurier est reconnue par l'Etat depuis 1985. Elle reçoit donc une aide cantonale qui vient compléter celle de la commune. Ouverte trois jours par semaine, la bibliothèque a accueilli plus de 3000 lecteurs en 1986 et prête 11.260 bouquins. Elle va offrir prochainement des livres en langue italienne, don du consulat.

Créée par la dynamique Société du musée au 19e siècle, la bibliothèque s'est installée dans l'ancienne salle de dessin du collège primaire de Longereuse au milieu des années 1970. Martine Treuthardt, puis Dominique Devenoges, maintenant associée à Marinette Hiltbrandt, ont rajeuni les collections, introduit un système de fiches et de classement. Un gros travail supervisé par le directeur de la Bibliothèque communale de La Chaux-de-Fonds, Fernand Donzé.

RAJEUNIR LES COLLECTIONS

Pour bénéficier d'une aide de l'Etat (2500 fr en 1986), la bibliothèque a subi de bonne grâce certaines contraintes: trois jours d'ouverture au lieu de deux, effort financier de la commune (18.000 fr cette année), occupation de l'espace. Hugo Amiet, président de l'institution pendant 35 ans fut l'initiateur de ce renouveau. Son successeur, Gérard Hiltbrandt, a poursuivi dans la même voie. Il a passé des heures à trier le «vieux fonds» de la Bibliothèque du musée pour en sortir les trésors: éditions complètes de Quartier La Tente, encyclopédie de Diderot, vue panoramique depuis le Mont Blanc dessinée par un ami du Prix Nobel de physique Charles-Edouard Guillaume, natif de Fleurier, etc.

Ces livres sont gardés jalousement mais peuvent être consultés. Ils côtoyent des ouvrages plus récents. Des romans, des documentaires, des livres pour enfants, des bandes dessinées. «Nous nous tenons au courant de l'actualité littéraire en regardant des émissions comme «Apostrophes», explique Gérard Hiltbrandt, relativement satisfait de la fréquentation de la bibliothèque.

Elle compte 621 lecteurs inscrits, possède 7600 livres en stock. L'an dernier, 3144 lecteurs ont passé la porte et sont repartis avec 11.260 bouquins. Qu'ils ont lu gratuitement et sont venus rapporter après un mois. «Les retards sont pénalisés par une petite amende, un livre perdu est facturé», explique Gérard Hiltbrandt. Qui aimerait créer un véritable coin pour enfants. Ils sont plus de 300 sur les listes de la bibliothèque – la moitié de l'effectif.

«Le rêve serait de faire tomber le mur donnant dans une classe qui n'est pas souvent utilisée». En attendant la réalisation de ce projet, le président de la bibliothèque a bricolé deux rayons dans une embrasure de porte pour y déposer les cent trente livres offerts par le consulat d'Italie. Un don qui fera plaisir à la communauté italienne dans un village où vivent plus de 700 étrangers: plus que les «lecteurs inscrits» de la Bibliothèque communale de Fleurier. JJC

● *Bibliothèque communale de Fleurier. Ouverture les lundi et mardi, de 17 h à 20 h et le jeudi de 15 h à 18 h.*

Audience du Tribunal du Val-de-Ruz

Pro Pig poursuit ses détracteurs

Une première séance de conciliation entre le patron de l'entreprise de recyclage de déchets carnés Pro Pig, à Montmollin, et son ancien employé W. K. s'est déroulé hier matin au Tribunal de Cernier. L'industriel ayant porté plainte contre K. pour calomnie, voire diffamation, à la suite des déclarations que ce dernier auraient tenu publiquement à l'encontre de son ancien patron.

L'avocat de K. a invoqué des moyens préjudiciables afin de renvoyer l'affaire devant un autre tribunal, les allégations reprochées à son client s'étant, selon lui, produites dans le canton de Fribourg, en novembre dernier, lors de la conférence de presse tenue par l'Union des producteurs suisses s'opposant à la production de la fameuse soupe pour les cochons. Il a même proposé que l'on s'en prenne aux journalistes qui avaient repris les propos de K. plutôt qu'à son client.

Le président du tribunal a décidé d'examiner la requête de la défense et statuera sur sa recevabilité à huitaine.

Deux autres affaires ont donné lieu à un jugement:

G. B., quittant une place de stationnement en marche arrière, a heurté et endommagé la portière avant d'une autre voiture. La prévenue a quitté les lieux sans aviser le lésé. Elle s'est cependant annoncée à la police, suite à un avis de recherche publié dans la presse. Le Ministère public a renvoyé G. B. devant le tribunal sous les préventions de perte de maîtrise et violation des devoirs en cas d'accidents. A l'audience, la prévenue a admis les faits. Le tribunal a eu l'occasion de rappeler que l'obligation d'aviser le lésé ne souffre aucun délai. Même celui qui attend ne serait-ce qu'une heure pourrait, selon les circonstances, faire l'objet d'une condamnation. G. B. a écopé d'une amende de 300 francs. Elle paiera, en outre 69 fr. 50 de frais de justice.

Le 28 janvier, la route Malvilliers - Les Geneveys-sur-Coffrane était rétrécie en raison de remparts de neige. Circulant en direction de Malvilliers au volant de sa voiture, C. M. s'apprêtait à croiser un camion, conduit par B. G. Ce dernier, pour faciliter la manœuvre, entreprit de rouler sur le rempart neigeux, mais l'arrière de son camion glissa et revint vers le centre de la chaussée. Les deux véhicules subirent des dégâts. Chacun des prévenus a conclu à son acquittement. Le président rendra son jugement la semaine prochaine. (ms-zn)

Union des sociétés locales de Cernier

Le Moto-Club fait son entrée

Réunie hier soir en assemblée, l'Union des sociétés locales de Cernier, présidée par M. Raymond Schneider, a accepté unanimement un dixième membre avec l'entrée du Moto-Club des Neiges, un club motocycliste basé à Cernier et qui compte plus d'une cinquantaine de membres, la plupart provenant du district.

Cette équipe de motards soudée, présidée par Patrice Huguenin, désire participer aux diverses activités organisées dans le chef-lieu du Val-de-Ruz et mieux faire connaître ses loisirs ou son sport favori au grand public. Une section du Moto-Club offre du reste son plein appui à deux jeunes motards du vallon qui se distinguent régulièrement en compétition: Patrick Aeby et Claude Berger. Ce jeune Moto-Club n'a rien à voir avec le défunt Moto-Club du Val-de-Ruz qui s'est dissout peu après avoir fêté son dixième anniversaire.

Au cours de cette assemblée statutaire, le président et le comité ont été réélus en bloc pour une nouvelle année de travail que l'on a souhaitée animée, l'union ayant surtout consenti à de lourds investissements en matériel en 1986. A ce propos, on a décidé d'acheter cinq nouvelles tables avec bancs afin de les mettre à disposition des sociétés et de la population lors de manifestations. Il s'agit d'une première tranche dans le renouvellement du matériel de la salle des sociétaires. Par contre, la question de la réfection de la cantine de l'ancienne place de gym est restée en suspens, la commune devant encore examiner le dossier.

Le calendrier 1987/88 a également été établi: outre les traditionnels lotos, le concours cynologique aura lieu le 3 octobre, la vente de la paroisse catholique le 31 octobre, celle de la paroisse protestante le 5 décembre, la soirée de gym le 13 février, celle de la fanfare l'Union instrumentale le 12 mars et le gala des accordéonistes le 26 mars.

M. S.

COLOMBIER

Blessée dans une collision

Un accident de la circulation est survenu entre deux voitures, hier vers 16 h 10, au lieu-dit «Brennaz-du-Haut», entre Auvernier et Colombier,

Mlle Odile Renaud, née en 1963, domiciliée à Cortaillod, souffrant de blessures aux genoux, a été transportée par ambulance à l'hôpital.

Suite des informations neuchâteloises ► 25

Cottage Cheese Provençale: Naturel. Savoureux.

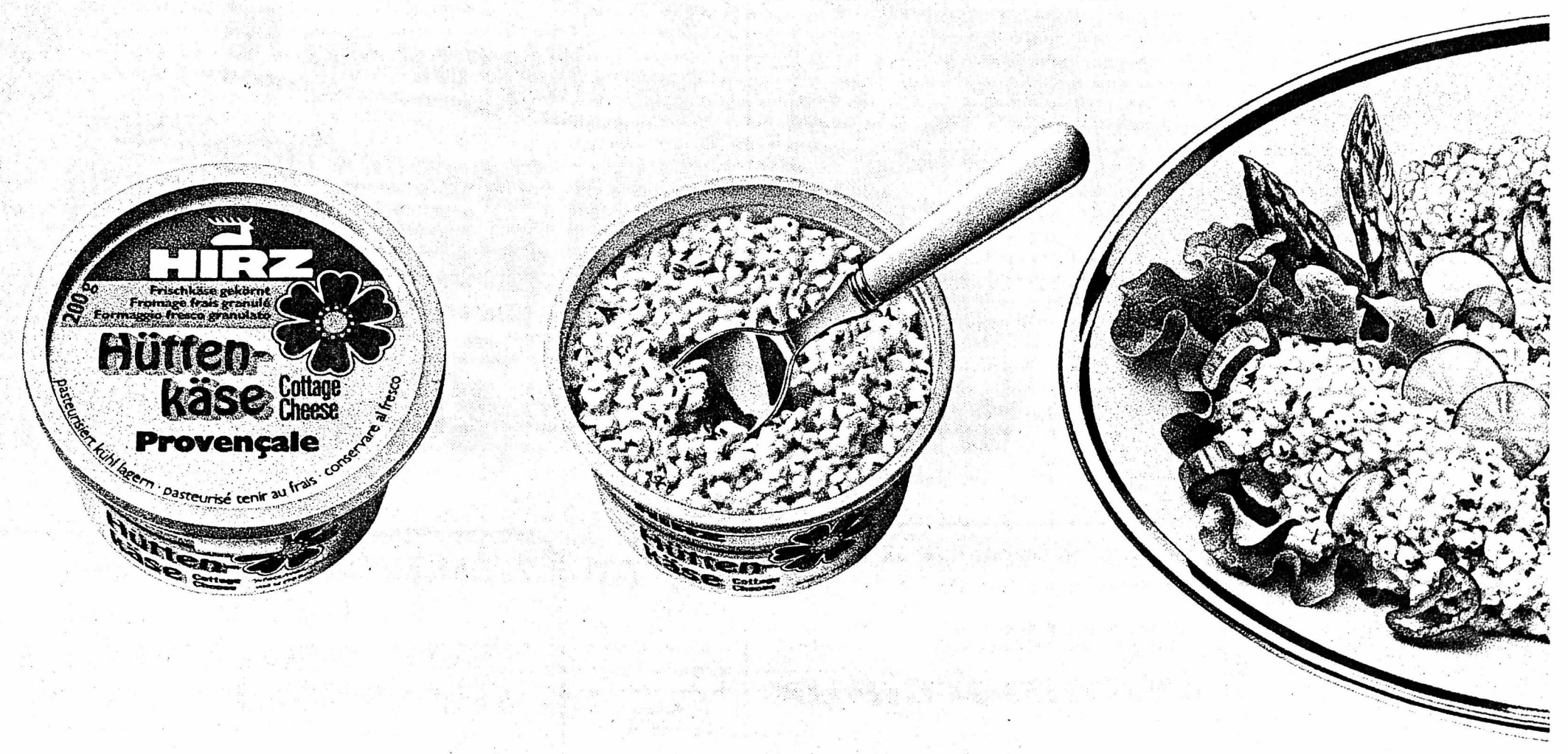

Toutes les bonnes choses vont par trois. HIRZ le démontre une fois de plus avec trois sortes de Cottage Cheese: Nature, Ciboulette et Provençale. Pauvres en calories (95 pour 100 grammes), ils contiennent tous beaucoup de lait pasteurisé et partiellement écrémé, des protides (11%), de précieux oligo-éléments et des vitamines essentielles. A vous de choisir celui qui vous plaît le plus.

HIRZ
Au cœur de la fraîcheur.

Dans le cadre de son programme culturel

la Société de Banque Suisse de Delémont présente

MISEREZ

y m'énerve

Jeudi 23 avril 1987, à 20 h 30
Salle Saint-Georges à Delémont

Une production AG'ART

Société de Banque Suisse

L'IMPARTIAL la voix d'une région

Entrées: Fr. 18.–, étudiants, apprentis, AVS: Fr. 13.–

Centre culturel régional Delémont

Vente des billets:
CCRD
✆ 066/22 50 22

A louer pour juin 1987
à Saint-Blaise dans bâtiment neuf

surfaces commerciales

destinées à des bureaux de 100 à 350 m². Accès autoroute. Parking.

Imarco, rue de la Gare 10, 2074 Marin, ✆ 038/33 55 55

Afin de compléter un

petit centre commercial en projet au Locle

nous cherchons **partenaires** pour acquérir magasins, boutiques, entrepôts, bureaux, cabinets médicaux, etc.

Les offres manuscrites sont à adresser sous chiffre 91- 421 à ASSA, Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Boulangeries-pâtisseries

à remettre tout de suite ou selon entente

- commerce de quartier, situé près de collèges, avec une succursale au centre ville, bien équipé, magasin de vente moderne, appartement dans l'immeuble, chiffre d'affaires Fr 700 000.– dans importante ville du Jura neuchâtelois.
- commerce situé sur rue principale, laboratoire bien équipé, appartement sur même niveau, chiffre d'affaires Fr 230 000.–, possibilité d'acquérir l'immeuble, dans localité industrielle du Jura neuchâtelois.
- commerce situé sur rue principale, seul dans localité touristique du Jura neuchâtelois, magasin et appartement sur même niveau, une succursale dans importante localité voisine, chiffre d'affaires Fr 270 000.–.

Financements assurés.
Ecrire sous chiffre J 28-059386 Publicitas 2001 Neuchâtel.

Jamais la technique ne fut plus séduisante!

«2 volumes»? Elégant break? Ou «3 volumes» classique? La séduisante technique de la Sierra peut à présent être testée sous ses trois formes...

Les nouvelles Ford Sierra. Ford

GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tel 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tel. 039 31 24 31

Dès Fr. 18 600.–

MOTS CROISÉS

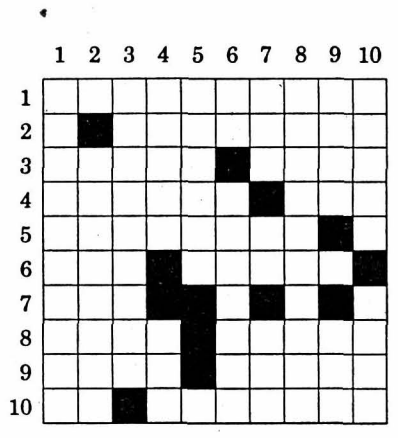

HORIZONTALEMENT. – 1. On y tombe quand on ne s'y attend pas. 2. Belle profession née en Italie. 3. Appuyée; Table de boucher. 4. Romancier français qui écrivit «Un amour en Laponie»; Sommet de Crète. 5. Sortes de lichens. 6. Le dernier vient de Paris; Etat européen. 7. Coule en Scandinavie. 8. Col des Dolomites; A l'œuf et au navire. 9. Prénom féminin; Débarrasse de toute ordure. 10. Pronom personnel; Qui sont données en revenu annuel.

VERTICALEMENT. – 1. Apparaissent presque chaque jour sur la table. 2. Folle. 3. Provinciaux français. 4. Derniers rangs; Coule en Suisse. 5. Non loin de Nice. 6. Interjection; Centre religieux algérien. 7. Venue sur globe; Suit docteur; Deux fois quatre en préfixe. 8. Qui se rapporte à la représentation du beau. 9. Ville d'Arabie; Bison. 10. Prolongation de temps; Ses habitants sont les Sagiens.

(Copyright by Cosmopress 5296)

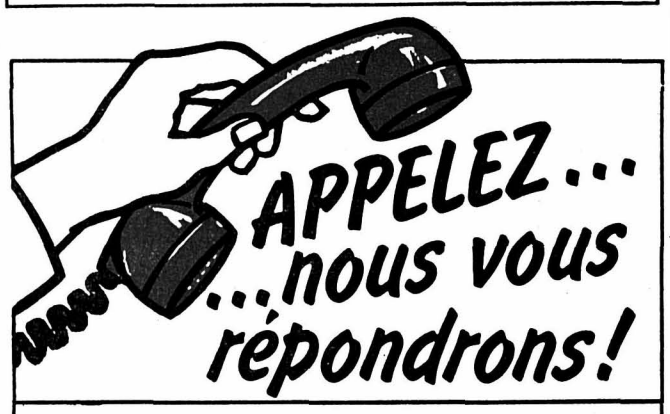

Electricité générale
Vente - Installations
Agencements de cuisines
MICHEL BERGER
Daniel-JeanRichard 25 — **31 30 66**

CONTI & CIE La Claire 1
Menuiserie - Ebénisterie - Fenêtres bois et bois-métal, escaliers, boîtiers et cabinets de pendulettes — **31 41 35**

GARAGE DU CRÊT
Verger 22
Agence Toyota
Réparation toutes marques
Dépannages — **31 59 33**

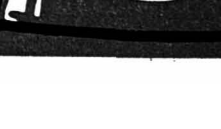

FATTON J.-P.
Terrassement démolition — **31 33 20**

Plâtrerie - Peinture
RESMINI MARIO
Daniel-JeanRichard 32 — **31 87 35**

WILLY MAURER
Andrié 3
- revêtements de sols
- peintures
- papiers peints

Latiboum — **31 38 15**

VIDÉO CENTRE QURESHI
Place du Marché
Dépannage rapide
TV - Vidéo - Hi-Fi — **31 84 36**

NARCISSE TONDAT & Fils
Tous systèmes de chauffages
Installations sanitaires
Envers 55 — **31 35 04**

Deco Perriot
Côte 18
- Réfections de meubles
- Rideaux
- Tentures murales — **31 75 74**

Installation sanitaire - Ferblanterie
Couverture - Etanchéité
RENÉ VERNETTI
Envers 17a — **31 24 39**

Des GOLF GTI d'occasion:

Aussi bien qu'une neuve
Aussi sûre qu'une neuve
mais...
moins chère qu'une neuve

1986, blanc
paquet CH, 14 000 km
1985, blanc
toit couliss., 47 200 km
1985, rouge mars
camée, toit couliss., 36 000 km
1985, vert mét.
toit couliss., 30 200 km
1984, bleu mét.
Trophy, 50 000 km

Garantie 100% Echange/Crédit

Ouverture quotidiennement:
8.00 à 12.00
et 13.30 à 19.00
Samedi: 8.00 à 16.00

AMAG Bienne
Nouvelle route de Berne
✆ 032 25 13 13

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite !

Chez Gabou
Café et Buvette du Port
2068 Hauterive (NE) cherche
sommelière
2 jours de congé
Entrée 22 avril ou à convenir
✆ 038/33 50 22
ou privé
33 59 70

FOIN
à vendre
✆ 039/37 13 62

A vendre
jument
demi-sang, 5 ans,
✆ 039/26 90 19
dès 19 heures

A remettre
bar à café
Ecrire sous chiffre 91-429 à Assa Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds

---

Je cherche
sommelières ou couple
✆ 039/26 77 10

Quel mécanicien autos
voudrait se mettre à son compte?
✆ 039/26 77 10

Finance — Finance — Finance — Finance

VRAIMENT SURPRENANT!

Un compte privé «jeunesse» BPS et vous voilà maître de votre argent!

A 15 ans déjà, ça y est: vous pouvez gérer vous-même votre propre argent. Votre salaire ou votre argent de poche est versé sur votre compte privé «jeunesse» BPS. Vous gagnez de sérieux privilèges. Regardez:

- Intérêts: jusqu'à 20 ans, vous bénéficiez d'un taux préférentiel.
- Versements et retraits: sans frais.
- Carte de compte: elle est personnalisée, c'est-à-dire nominative.
- Carte ec-Bancomat: sur demande.

Vous voyez, le compte privé «jeunesse» BPS, ça rapporte quelque chose.
Et avec un peu de chance, vous gagnerez peut-être même l'un des prix de notre super-tirage:

- **10x un CD-Player d'une valeur de Fr. 990.–**
- **6x 3 jours à Paris, Londres ou Amsterdam pour deux personnes, valeur Fr. 1200.–**
- **6x une tenue de sport au choix, valeur Fr. 600.–**
- **300 LPs au choix**
- **200 places de cinéma**

Bonne chance!

SUPER-TIRAGE

Date limite de retour du coupon: 17 juin 1987. A renvoyer à:
Patrick, Banque Populaire Suisse, Case postale 2280, 1002 Lausanne

☐ J'aimerais en savoir plus sur le compte privé «jeunesse» BPS.
☐ Je voudrais uniquement participer au tirage au sort.

Prénom
Nom
Rue
Date de naissance (jour / mois / année)
NPA/Localité

Le droit de participation au tirage au sort est réservé aux personnes domiciliées en Suisse et âgées de 15 à 20 ans non révolus. Seuls seront pris en compte les coupons rentrés avant la date du tirage, soit avant le 17 juin 1987. Le tirage aura lieu sous la surveillance officielle d'un notaire. Les recours par voie juridique sont déclarés irrecevables. Les prix ne sont pas convertibles en espèces. Aucune correspondance ne pourra être échangée concernant ce concours. Les collaborateurs de la Banque Populaire Suisse et leurs proches sont exclus du droit de participation.

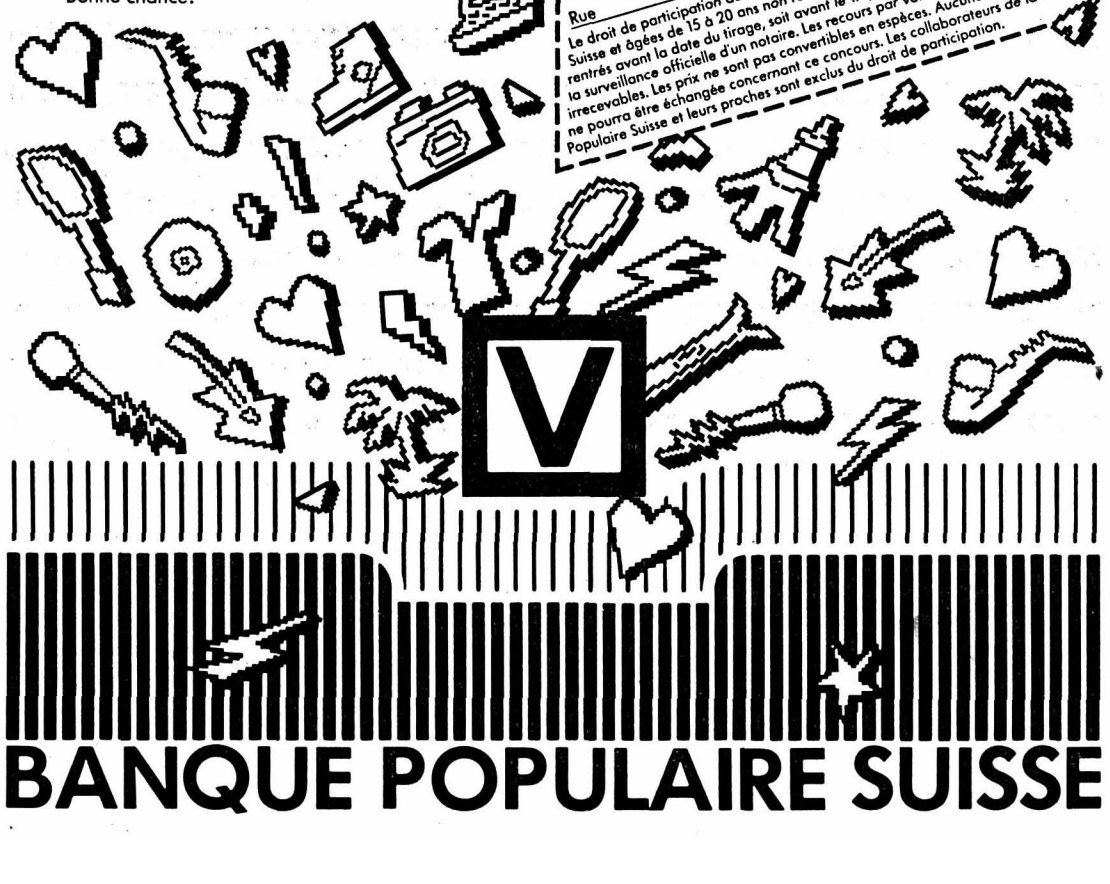

BANQUE POPULAIRE SUISSE

coop

Super Centre Ville

Rue de la Serre 37-43 - La Chaux-de-Fonds

Sport et loisirs à prix doux

S/15-87

A Ballon, dimensions et poids réglementaires, revêtement plastifié, blanc-noir **19.90**
B Sac à dos, nylon, dos coton, contenance 20 litres, 1 poche extérieure, coloris rouge ou bleu **29.90**
C Sac de sport «Puma», nylon, 2 poches extérieures, bandoulière amovible, coloris rouge-gris ou ciel-rouge **29.90**
D Sac de couchage, avec capuche, tissu fibranne agréable à la peau, garnissage polyester 430 g/m² **29.90**
E Chaussettes de tennis, 85% coton/10% nylon/5% polyacryl, bouts, semelles et talons doublement renforcés, t.: 37–45, 2 paires **6.–**
F Ballon «Tango Torino», plastique, façon cuir grainé, 300 g **5.90**
G Balles de tennis «Dunlop Max-Play», jaunes, 6 pièces **18.90**
H Balles de tennis «Tretorn XL», jaunes, 6 pièces **18.90**

Dans tous nos magasins:

Nouveau

ARIEL LIQUIDE

Lessive complète
La propreté **et** le soin

au lieu de 16.90
3 litres

Fr. **14.90**

Mr. Proper 1,5 Lt.
avec Eponge BAGNO GRATUITE
au lieu de 5.60

Fr. **4.50**

A notre parking couvert, dès 50 francs d'achat

1 heure de parking gratuit !

Vous faites vos achats dans les rayons alimentaires et non-alimentaires du Super Centre Yille; gardez précieusement vos tickets de caisse et si le total de ceux-ci ascende à la somme de 50 francs, demandez aux caisses principales de chaque étage votre jeton pour

une heure de parking gratuit !

Accès direct au parking couvert avec votre chariot d'achat !

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Urgent, cherche
appartement 2 pièces
même sans commodité, haut de la ville, pour entrée immédiate ou à convenir. Tél. heures de bureau 038/24 66 00 ou privé 038/31 85 26

Votre journal: L'IMPARTIAL

A vendre à Chambrelien/NE
villa récente
6 pièces
avec terrain et vue.
Agence GCN
Gérico SA
2001 Neuchâtel
✆ 038/24 00 55.

A louer à Saint-Imier/BE pour le 1er mai 1987, endroit tranquille, ensoleillé
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
Fr. 350.– + charges Fr. 70.–
✆ 061/99 50 40

A louer pour le 1er mai 1987 à Tramelan, bonnes communications, situation tranquille et ensoleillée
appartement de 3 pièces
avec balcon, Fr. 360.– + charges Fr. 80.–
✆ 061/99 50 40

A louer pour le 1er mai 1987 à **Villeret/BE,** situation tranquille et ensoleillée
APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
avec balcon, Fr. 600.– + charges Fr. 90.– ✆ 061/99 50 40

A louer,
appartements
bord de mer, Costa-Brava (La Escala).
Téléphone Nice: 0033/93 98 43 65.

A louer à La Sagne
bel appartement 2 pièces
douche, WC séparés.
Conviendrait comme week-end
✆ **039/37 16 59**

Cherche à La Chaux-de-Fonds ou périphérie
locaux commerciaux ou industriels
700 à 1 500 m² avec parking 20-40 places.
Faire offres sous chiffre R 28-565187 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons tout de suite à la Ferrière ou aux environs
un appartement de 4 pièces
✆ 039/23 41 20

Cherchons à louer ou à acheter (éventuellement gérance)
bâtiment spacieux
fonctionnel, habitable tout de suite pour loger plus de 30 personnes handicapées et âgées.
✆ **021/28 95 39**

A VENDRE À CHÂTILLON
près d'Estavayer-le-Lac. Vue panoramique sur le lac et le Jura,
CHALET-VILLA NEUF
situé dans un cadre de verdure avec tranquillité,
comprenant: 1 grand salon avec cheminée et balcon. 4 chambres. 1 cuisine agencée. 2 salles d'eau. Garage séparé. Terrain de 1009 m².
Prix Fr 390 000.–
Visite et renseignements, s'adresser à:
Jean-Claude Perrin
Construction de chalets et villas
1462 Yvonand, ✆ **024/31 15 72**

A vendre à Cernier
magnifique maison familiale
6½ pièces, 2 cheminées, terrasse, balcon, 2 chambres-hautes, combles, garage, grand jardin (520 m²) Fr. 650 000.–
FIDUCIAIRE Antonietti
Rue du Château 13 2000 Neuchâtel Tél 038/24 25 26

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Qualité de l'environnement dans le canton

Nos eaux se portent mieux ... l'air inquiète

La qualité des eaux du canton, lacs, rivières, nappes souterraines s'améliore globalement. L'état du lac de Neuchâtel est satisfaisant. La situation est plus problématique pour le lac des Taillères et le Seyon, fortement pollués.

La qualité de l'air a fait l'objet d'une première campagne d'analyses. Il en ressort que la situation n'est pas alarmante mais «préoccupante». Plusieurs paramètres dépassent les normes admises par l'ordonnance sur la protection de l'air. (OPair).

Tel est le constat brossé hier, devant la presse, par le Service de la protection de l'environnement, sous la présidence du conseiller d'Etat, André Brandt.

L'eau tout d'abord. Comme on le sait, des mesures très importantes ont été prises en Suisse depuis bientôt 20 ans pour améliorer la qualité des eaux de surface et souterraines. Les cantons, qui ont la responsabilité de contrôler l'efficacité des installations d'épuration, de surveiller la qualité des eaux en général, disposent d'une base solide de comparaison. Il en va tout autrement de la qualité de l'air, domaine nouveau pour les Services de protection de l'environnement.

● **Lac des Taillères.** – La forte croissance d'algues bleues en 1984 a révélé un déséquilibre du milieu vital, en raison principalement d'une forte teneur en phosphore. Les émissions de ce polluant proviennent de diverses sources, notamment des traitements agricoles, de l'absence d'une station d'épuration, de l'exploitation hydraulique du lac par l'Ensa. En 1985-1986, on a constaté une baisse de phosphore, même si le stock reste relativement trop élevé et ne peut pas être entièrement digéré par le lac.

● **Lac de Neuchâtel.** – La campagne de prélèvements effectuée en 1986 à l'endroit le plus profond du lac (153 m) montre que la situation peut être considérée comme stable. Le phosphore total brut est en légère diminution. En revanche, les nitrates ont vu leur stock annuel moyen s'accroître de 363 t. La concentration annuelle moyenne en chlorure se monte à 8,8 mg/l. Le stock moyen a subi une hausse de 4000 t. On s'approche des normes admises par la législation et cela grâce aux énormes efforts d'épuration des eaux.

Le teneur en oxygène est satisfaisante. Le lac s'est bien oxygéné durant l'hiver en raison des tempêtes et peut affronter la saison productive avec une réserve de 165.000 tonnes d'oxygène, quantité devant suffire pour assurer le processus de dégradation et de minéralisation dans de bonnes conditions.

L'étude intercantonale des apports en substances fertilisantes (phosphore et azote) a démontré que l'apport par les step déversant directement dans le lac ne représente qu'une part de 11% pour le phosphore et de 5% pour l'azote, la majeure partie étant apportée par les rivières.

Parmi ces dernières, il convient de signaler que la Serrière et l'Areuse figurent parmi les rivières les plus propres des 10 rivières prises en considération. La rivière la plus chargée en polluants est le Seyon.

La qualité de l'eau du Doubs a relativement peu changé par rapport à l'an passé. La Rançonnière contribue pour une grande partie à cette polution. L'eau de l'Areuse ne subit que très peu d'altérations tout au long de son trajet vers le lac. En revanche, la Serrière se détériore sur son cours. Selon le Service de la protection de l'environnement, les trois rivières, Areuse, Noiraigue et Serrière répondent aux critères d'une rivière faiblement polluée.

Le Seyon accuse lui une hausse spectaculaire des composés azotés et des chlorures. Des travaux d'épuration devront encore être entrepris dans les step du Val-de-Ruz, de même que l'amélioration du stockage du purin.

● **Nappes et sources.** – Cinq nappes ou sources sont en bon état, cinq nappes souffrent de concentrations de bactéries d'origine fécale, cinq nappes ou sources connaissent des problèmes chimiques (concentrations de nitrates) et 13 nappes ou sources des problèmes bactériologiques et chimiques. Une protection des zones de captage devrait permettre d'améliorer la situation. Un programme de cinq ans est lancé.

P. Ve

Pollution de l'air: premiers résultats

Pendant un peu plus d'une année, le Service de la protection de l'environnement a déplacé son unité mobile de mesure de la pollution de l'air, dans quatre endroits du canton: La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Wavre (Entre-deux-Lacs), au Pré-Louiset (crêtes de Chaumont, site forestier particulièrement atteint par le dépérissement des forêts.

Les données chiffrées viennent d'être publiées. Elles confirment la première analyse que nous faisions en février de cette année.

Premier paramètre mesuré, **le dioxyde de soufre (SO_2) ou anhydride sulfureux.** Ce polluant primaire provient essentiellement de la combustion du mazout et du diesel. La norme admise par l'OPair est respectée à La Chaux-de-Fonds, et légèrement dépassée à Neuchâtel (42 microgrammes par m³ à Neuchâtel contre 30 – limite fixée par la législation) en moyenne annuelle. La norme a été dépassée huit fois en ville de Neuchâtel. Les immissions à Wavre restent relativement faibles, comme d'ailleurs dans toute la région, comme le confirment d'ailleurs les résultats obtenus par le réseau de la Raffinerie de Cressier.

Concernant **le dioxyde d'azote (NO^2),** (produit pour l'essentiel par le trafic motorisé), la norme s'avère dépassée à Neuchâtel et à Wavre en moyenne annuelle (61 microgrammes par m³ à Neuchâtel, 51 microgrammes par m³ à Wavre contre les 30 microgrammes prévus par l'OPair). Elle est très légèrement dépassée à La Chaux-de-Fonds. Ces résultats ne sont pas étonnants: la norme de NO_2 est dépassée dans la plupart des agglomérations urbaines. Le résultat de Wavre est surprenant. Les spécialistes l'attribuent toutefois aux déplacements d'air et à la présence d'un trafic motorisé suburbain dans cette région.

L'OZONE EN MILIEU RURAL

Quant à l'ozone, qui est un polluant secondaire, résultant de la combinaison en période de fort ensoleillement, des hydrocarbures et des oxydes d'azote, on constate un dépassement quasi général. Les niveaux de concentrations les plus importants se situent en zone rurale. Le Service de protection de l'environnement précise toutefois que les mesures ont été faites durant l'été, soit lors de période de fort ensoleillement. En milieu urbain, les plus fortes concentrations ont été mesurées de jour. La nuit, l'ozone diminue car elle est consommée par les polluants primaires. En zone rurale, les polluants primaires étant en faible concentrations, l'ozone n'est pas consommée.

Ainsi, à Chaumont, du 1er août au 30 septembre, le seuil critique a été très largement dépassé. Le Service des forêts constatait récemment que l'ozone lui causait les plus gros soucis. L'ordonnance sur la protection de l'air fixe à 120 microgrammes par m³ la valeur horaire moyenne qui ne devrait être dépassée en aucun cas plus d'une fois par année. Or, à Chaumont, du 1er août au 30 septembre 1986, ce seuil critique a été dépassé 293 fois!

Ainsi, si les agglomérations connaissent surtout une pollution primaire, celle-ci se déplace et favorise la formation d'ozone dans les régions rurales.

D'ici les prochains mois, le Service de la protection de l'environnement va compléter ses appareils de mesure afin d'évaluer la pollution stagnante des hydrocarbures et des poussières.

Comme devait le rappeler le conseiller d'Etat André Brandt, des mesures sont d'ores et déjà prises au niveau fédéral et cantonal pour diminuer la pollution de l'air. De gros efforts restent à accomplir au vu de ces résultats, tant pour les privés que pour l'industrie.

Un seul chiffre: près de la moitié des installations de chauffage sont mal réglées et ne respectent pas les normes d'émissions! (pve)

		Neuchâtel	*Wavre*	*Chx-Fds*	*Chaumont*
SO_2	Moyenne annuelle (µg/m³)	42 (30)	5.0	24	0.05
	95/moy. semi-horaire (µg/m³)	140 (100)	23	119	0
NO_2	Moyenne annuelle (µg/m³)	61 (30)	51	35	8
	95/moy. semi-horaire (µg/m³)	126 (100)	104	74	22
O_3	98/moy. semi-horaire (µg/m³)	100 (100)	164	136	160
	Moyenne horaire (Nombre de fois)	10 *(120)	170	80	293

Entre parenthèses, les normes (seuils limites) fixées par la législation.

** Cette valeur ne doit pas être dépassée plus d'une fois dans une année.*

Aménagement du territoire: projet pilote à Boudry

Le Quartier de la concertation

Partager un mur, et c'est le début de la convivialité: c'est aussi l'habitat de demain, plus économe en terrain. Le projet urbanistique de J. L. Béguin au cœur de Boudry fait figure de prototype, de part ses ambitions et la coopération qu'il suscite. Un projet considéré comme l'un des meilleurs de Suisse par la Confédération.

Le Pré Landry cotoie la vieille ville de Boudry. Actuellement classée en zone d'habitation et zone industrielle, sa surface de 64.000 mètres carrés vit sous le régime de petits locatifs perdus dans leurs îlots de pelouses. La commune de Boudry a senti venir l'orage: sans un nouveau plan directeur, on gâche toute cohérence urbanistique du Pré Landry.

Ainsi elle a mis il y a plus d'un an le quartier en zone d'attente, comme le permet la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Et mandatait l'architecte J. L. Béguin pour revoir le problème de fond en comble. Il faudra 150.000 francs et encore 4 ans pour que ce nouveau plan directeur aboutisse à un plan de quartier définitif.

J. L. Béguin a procédé par îlots qui regroupent habitations mitoyennes autour de «patios». L'un des secteurs abriterait une vraie place de village, ouverte aux piétons. Les voitures sont au deux tiers reléguées dans trois parkings souterrains, et leur circulation réglementée pour le confort pratique des habitants.

De profil, l'architecte a découpé les maisons alignées par des décrochements et des hauteurs différentes. Les étages mis à découverts pourraient être vitrés: un moyen de chercher la lumière et de la rendre une fois la nuit tombée par l'éclairage artificiel. Les rez-de-chaussées accueilleraient le petit négoce ou encore des personnes âgées ou handicapées. Comme quoi tout ce qui fait une vie communautaire devrait trouver sa place.

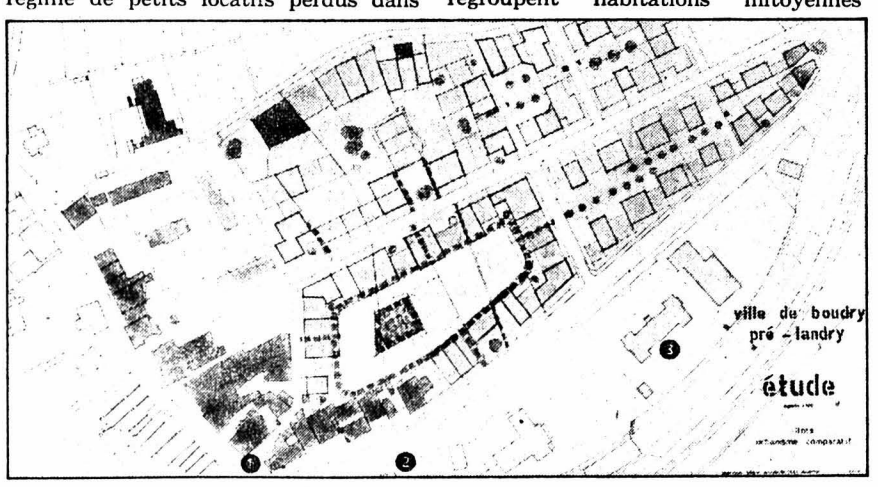

Un projet classé parmi les meilleurs plans directeurs par la Confédération, qui en a examiné plus de 300. ❶ Rue Oscar-Huguenin; ❷ Gare des transports publics; ❸ Collèges primaires et halle de gymnastique. Devant: l'avenue du Collège.

DENSIFIER

Le but: densifier la construction en créant un vrai esprit de quartier. De 2,2 m³ au m² on devrait passer à 6 m³. La zone d'industrie légère, actuellement occupée par Electrona, passerait en zone résidentielle. De tous ces changements, les propriétaires actuels, réunis en association, en connaissent déjà les principes. leur accueil ouvert tient en grande partie à l'absence de tout remaniement parcellaire. Seule la concertation devra décider.

Reste deux points à régler pour que ce plan directeur fasse école dans le canton. Comment s'organiseront les échanges de terrains entre la commune et les propriétaires pour créer les espaces communs?

Alain Berger, conseiller communal chargé des Travaux publics, ne panique pas: **Du moment que nous refusons toute expropriation, nous trouverons la base légale pour instaurer des servitudes telles que des droits de passages.**

Alain Berger repart de plus belle: **Il faut savoir reconnaître les acquis et vivre notre présent: le règlement d'urbanisme ne permet pas seulement de construire du faux vieux. La rue Louis-Favre pourrait bien connaître le rajeunissement des façades qui donnent sur l'Areuse. Un projet récemment accepté par la commission d'urbanisme, nous en donnera peut-être la preuve.**

ÉLECTRONA LE PIONNIER!

Les avantages priment pour tout le monde: meilleure rentabilité et urbanisme cohérent. Electrona pourrait bien l'avoir compris en premier. Ses unités de production, qui devraient rejoindre la zone industrielle dans le haut de la commune, laisseraient place nette à tout un ensemble de maisons pour ses employés. Electrona permettrait alors une première réalisation importante, sur plus du tiers du Pré Landry.

Mais la patience est de bon aloi. Le quartier ne retrouvera pas sa ligne avant l'an 2000-2020.

C.Ry

24e Printemps musical à Neuchâtel

Hommage aux grands

Cinq remarquables concerts sont au programme du prochain Printemps musical de Neuchâtel qui abordera des compositions couvrant plus de quatre siècles de l'histoire de la musique.

● **Le premier concert, du dimanche 3 mai à 20 h 30 au Temple du Bas,** sera consacré au compositeur suisse Arthur Honegger dont **la Société chorale, la Société d'orchestre de Bienne,** Tamara Hert, soprano, Arlette Chédel, contralto, Xavier Jambers, ténor et Philippe Laudenbach, récitant, tous placés sous la direction de François Pantillon pour l'exécution en version orchestrale de Mézières du «Roi David».

● **René Gerber,** une figure attachante de la musique neuchâteloise sera à l'honneur, **mardi 5 mai à 20 h 30 en la Salle de concert du Conservatoire où le Trio Pro Arte de Berne** exécutera son Trio pour violon, violoncelle et piano de 1944, encadré par deux compositions de Joaquin Turina et Robert Schumann.

● **Vendredi 8 mai à 20 h 30, les membres du Trio Erasmus** seront les hôtes de **la Salle des Chevaliers du Château de Vaumarcus.**

● Comme le veut une désormais sympathique tradition, les mélomanes seront conviés **au Château de Boudry** où le **Klarinettenquintett de Zurich** interprétera des pages romantiques de Johannes Brahms et Carl Maria von Weber. Ce concert qui sera suivi d'une réception offerte par l'Office des vins de Neuchâtel aura lieu **dimanche 10 mai à 20 h 30.**

C'est l'Orchestre de Chambre Serenata de Bâle, sous la direction de Johannes Schlaefli, qui mettra un terme, **mercredi 13 mai à 20 h 30 au Temple du Bas** salle de musique à cette édition du Printemps musical de Neuchâtel. On y applaudira Verena Fischer, flûtiste, Roman Schmid, hautboïste et Gui-Michel Caillat, au piano, dans des compositions de Gabriel Fauré, Arthur Honegger er Wolfgang-Amadeus Mozart.

C'est donc sous les meilleurs auspices que s'annonce le prochain Printemps musical de Neuchâtel, une manifestation qui est proposée aux mélomanes par l'Office du tourisme de Neuchâtel et environs depuis maintenant bientôt un quart de siècle. (comm)

PUBLI-REPORTAGE

Jeu-concours de RTN-2001

L'heureuse gagnante du jeu-concours de RTN-2001 a reçu son prix des mains de M. Philipp Sacher, de l'entreprise Urs Meyer Informatique à Fontainemelon. Il s'agit de l'ordinateur de l'année: le Commodore AMIGA. Ce système se place à la pointe de la micro-informatique personnelle par ses possibilités graphiques et sa simplicité d'utilisation. Il peut même être rendu compatible avec un ordinateur IBM par l'adjonction du «side-car». Mme Monique Fallet, de Corcelles, devrait passer d'agréables moments en découvrant, avec sa famille, les possibilités offertes par le clavier de son Commodore AMIGA.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Béguelin Loïc, fils de Jean Pierre, La Neuveville, et de Lilian, née Favre. – Berset Vincent Jean-Denis, fils de Philippe Jean Pierre, Bevaix, et de Christine Anne Marie, née Ducret. – Biolay Bettie Aurélie, fille de Eric, Bôle, et de Danielle, née Hugueninn-Elie. – Walder Kevin Bernard, fils de Bernard Charles, Neuchâtel, et de Martine Danielle, née Matthey. – Frieden Marc-André, fils de Jean Claude, Neuchâtel, et de Francine Irène, née von Allmen. – Lopez Olive, fils de Arsenio, Cortaillod, et de Maddalena, née Formoso. – Gilberti Marc, fils de Ezio, Fleurier, et de Trinidad, née Valenzuela.

Promesses de mariage

Wälti Roland et Vernez Gabrielle, les deux à Neuchâtel. – Kocapinar Mustafa, Sandikli (Turquie), et Kobel Marie Louise, Neuchâtel. – Toppazzini Bruno et Crevoisier Nicole Ariane, les deux à Neuchâtel. – Ruiz Philippe André Jean et Miralles Dunia, les deux à Neuchâtel. – Jeune Philippe Jean Marie Robert et Charmillot Corinne Liliane, les deux à Neuchâtel.

Publicité patronnée par les montres

F.M. DuRoy
a fairplay's symbol

Parc des Sports de La Charrière

lundi de Pâques 20 avril à 17 h 30

FC Lucerne

Championnat Suisse de LNA

Le ballon du match est offert par:
Restaurant Chalet Heimelig
Lotti Burri, ✆ 039/28 33 50

marché Diga
Cernier – Le Landeron
Marin-Centre – Littoral-Centre

Hit

Coca-Cola
Coca Light
FANTA
SPRITE
0.80 litre

Dessert Tam-Tam duo 2×125 g **–.75**
Fromage à raclette Saint-Imier kg **12.50**
Incarom remplissage **8.50**
Radion paq. 2×275 g **11.95**
Dish-Lav, soft box 5 kg **2.10**
Glace Lusso «Tiramisu» bout. 700 ml **5.50**
Café médaille d'Or Jacobs emb. 4 pièces **7.50**
Bière Cardinal paq. 500 g **5.95**
Suchard-Express 10×33 cl **6.50**
kg

Moulin-à-Vent AC 1985 bout. 7 dl **7.90**
Bourgogne Pinot AC 1985 bout. 7 dl **4.70**
Fendant Mon Caveau 1985 bout. 7 dl **3.95**

Côtes-du-Rhône AC litre **3.10**
Brouilly AC 1985 bout. 7 dl **5.95**
Coteaux du Languedoc AC 1985 L'Engaron bout. 7 dl **2.95**

Boucheries
Cernier, Le Landeron, Cortaillod

Steak de bœuf kg **27.–**
Rôti de veau kg **18.–**
Ragoût de veau kg **17.50**

BEURRE DE CUISINE
2.75
Plaque 250 gr

Promotion
Soufflé «Grand Marnier» MÖVENPICK
11.30
Emb. 1 litre

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

en collaboration avec

Voyages Giger - Autocars
✆ 039/23 75 24

et **Veyry'x Show Production S.A. Genève**

organise un voyage à l'occasion du spectacle

Barclay James Harvest

du samedi 23 mai 1987
à 20 heures à la patinoire de Malley Lausanne

Prix Fr. 46.–

comprenant le déplacement en autocar et l'entrée au spectacle

Départ du Locle, Place du Marché à 17 h 30. Départ de La Chaux-de-Fonds, Place de la Gare à 17 h 45.

Inscriptions et paiement: Bureau de L'Impartial, La Chaux-de-Fonds. Bureau de L'Impartial, Le Locle. Autocars Giger, Léopold-Robert 114, La Chaux-de-Fonds.

Nombre de places limité.

SPORT-HOTEL MONT-SOLEIL sur Saint Imier

Nos menus de Pâques

Vendredi-Saint
Consommé au diablotin
Asperges fraîches
• • •
Filets de perches frits ou
Brochet meunière
Pommes au sel
Salade printanière ou
Filets mignons de porc
aux morilles
Nouilles ou frites
Légumes de saison
• • •
Coupe Romanoff
• • • • •
Complet: Fr 29.–
Sans 1er: Fr 25.–

Dimanche de Pâques
Consommé Mille Fanti
• • •
Asperges fraîches
• • •
Gigot d'agneau
au thym frais ou
Les deux filets du chef
Pommes duchesse
Jardinière de légumes
• • •
Coupe aux fraises
• • • • •
Complet: *Fr. 29.–*
Sans 1er: *Fr. 25.–*

Réservez votre table !

039/41 25 55

Relais du Cheval Blanc
Boinod
✆ (039) 23 48 44

Chez Debotte ça m'botte

Menu de Pâques

Filets d'oie fumés
ou
Filet de palée sauce neuchâteloise
• • •
Consommé au Porto
• • •
Longe de veau champignons
Jardinière de légumes
Pommes dauphines
• • •
Plateau de fromages
• • •
Dessert

Fr 36.–
Sans premier plat Fr 30.–
Notre carte reste à votre disposition.
Ouvert tous les jours
restauration chaude jusqu'à 23 heures

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Office du tourisme du Jura bernois (OTJB)

L'élément moteur du développement économique

L'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB) se réunira en assemblée le 2 mai prochain à Crémines, sous la présidence de M. Emile Gauchat, de Nods. Le rapport d'activité vient d'être publié. Il en ressort que de plus en plus, l'OTJB tend la main à l'économie. L'office se veut en effet l'élément moteur du développement de la région. Il prône donc un tourisme actif, bien organisé, sachant respecter les charmes authentiques du site, mais aussi tendre la main à tous les services d'une hôtellerie et d'un commerce de pointe.

Dans son rapport, le président Emile Gauchat, de Nods, constate que l'année 1986 a été marquée par une recherche d'ouverture plus large dans la promotion touristique de l'ensemble du canton de Berne. La volonté d'exercer une politique ouverte sur l'extérieur s'est manifestée, pour l'OTJB, principalement avec l'Allemagne, pays duquel de nombreux touristes sont venus dans le Jura bernois. La collaboration avec la France s'est poursuivie par l'intermédiaire de la communauté de travail franco-suisse. Mais les relations avec les différentes associations du Jura bernois se sont également intensifiées. «Aujourd'hui, on ne peut plus se contenter de rêver. Il s'agit de mettre en place une infrastructure hôtelière et d'accueil digne des temps futurs», souligne le président.

Il rappelle qu'au seuil de l'an 2000, le tourisme est en passe de devenir, en Suisse, la première des activités économiques. Il favorise le développement du commerce en général et crée des emplois.

Depuis cette année, l'OTJB ne va donc plus seulement se limiter à la promotion touristique, mais s'axer davantage sur le développement de l'infrastructure sportive et d'accueil.

En collaboration avec la Chambre d'économie publique du Jura bernois et l'Association pour la protection de la nature une brochure a déjà été éditée pour les investisseurs potentiels. De plus, un appel a été lancé aux communes afin qu'elles signalent ce qu'elles aimeraient voir s'implanter dans la région.

L'Office du tourisme du Jura bernois souhaite vivement que les autorités et la population appuyent un développement tourné vers l'avenir. «La région, avec l'aide de tous, doit préparer son tourisme de demain», conclut le président.

PLUS DE 36.000 PROSPECTUS ENVOYÉS

Le travail de l'OTJB, comme par le passé, s'est fait en étroite collaboration avec les hôteliers-restaurateurs, les sociétés de développement, les syndicats d'initiative, les bureaux régionaux de renseignements, les sociétés locales et régionales, l'Office national suisse du tourisme, la Caisse suisse de voyages, les communes et les responsables des remontées mécaniques et de l'ouverture des pistes de ski de fond. Le secrétariat a envoyé plus de 36.000 prospectus en réponse aux demandes téléphoniques et écrites.

Le travail du directeur Martin Chaignat et de la secrétaire Silvia Isler n'aura pas été vain puisque les nuitées hôtelières ont augmenté de 0,8%. Alors que le nombre des touristes suisses diminuait, celui des étrangers augmentait fortement. Les nuitées en général ont passé de près de 167.000 en 1984 à plus de 172.000 en 1985. Les membres de l'office, qui étaient 1017 en 1986 sont aujourd'hui 1039.

Enfin, l'exercice 1986 se solde par un excédent de produits de 8200 francs environ. Un déficit de 10.000 francs est prévu au budget 1987.

C. D.

Proposition du gouvernement aux parlementaires

La langue de Goethe plutôt que le dialecte

Les membres de langue maternelle allemande du Grand Conseil bernois devront faire volontairement un effort pour employer la langue de Goethe lors des débats parlementaires en lieu et place du dialecte bernois.

Tel est du moins l'avis que le Conseil exécutif du canton de Berne a fait valoir hier dans sa réponse à une motion du radical biennois Marc Suter. La question de savoir si l'usage du dialecte doit être banni des débats du Parlement d'un canton bilingue comme Berne devra être examinée dans le cadre de la réforme parlementaire en cours.

Le motionnaire faisait remarquer que le canton de Berne avait à remplir un rôle de pont entre la Suisse allemande et la Romandie. Le recours croissant du dialecte contribue selon lui, entre autres facteurs, à agrandir le fossé qui sépare les deux communautés linguistiques.

L'exécutif bernois, qui propose d'accepter la motion sous la forme moins contraignante du postulat, fait remarquer que le Parlement a déjà rejeté à une forte majorité une motion semblable en 1985. Il constate par ailleurs que les parlementaires germanophones des Grands Conseils du Valais, de Fribourg et des Grisons se donnent la peine d'exprimer leur vote en «bon» allemand.

(ap)

Mélomanes comblés à Tramelan

Magnifique concert que celui offert vendredi soir par le «Posaunenchor» du Jeangui où une très belle assistance était comblée par l'excellente prestation de cet ensemble que dirige M. Bertrand Henz. Un programme musical divertissant mais surtout une qualité de musique remarquable aura permis à cet ensemble de cuivre de réaliser du même coup une première puisque pour la première fois il occupait la scène de la Halle de gymnastique.

Sous la direction de Bruno Muggli et celle de Daniel Geiser, la relève de la fanfare s'est produite en début de soirée. Cette quinzaine de jeunes musiciens a obtenu de chauds applaudissements. Ce groupement de jeunes, fondé seulement en août dernier, a démontré ainsi que les efforts consentis lors de nombreuses répétitions n'ont pas été vains.

Il appartint au président M. Gottfried Bühler de remercier tous ceux qui soutiennent cet ensemble musical du Jeangui et a profité de cette occasion pour remettre en signe de reconnaissance un arrangement de fleurs au directeur M. Bertrand Henz.

C'est M. Samuel Gerber qui a apporté le message de l'Evangile au cours d'une brève méditation.

Il est à relever que le directeur M. Henz a commenté les différentes interprétations avec beaucoup de finesse et a su donner une petite note bien sympathique au bon déroulement de cette soirée créant ce petit rien qui fait que l'on se sent bien à l'aise.

Cet ensemble n'est pas une simple fanfare puisque ces musiciens expriment leur foi chrétienne et leur joie de vivre par la musique.

Par un programme divertissant chacun put se rendre compte de la qualité de cet ensemble qui s'est mis particulièrement en valeur en interprétant la fantaisie de T. J. Powell «Passing Moods» qui fut bien entendu réclamée par un auditoire attentif et reconnaissant. Tout aussi apprécié le solo d'alto interprété par Bruno Muggli où avec «If» de D. Gates ce musicien a démontré une belle maîtrise de son instrument.

Une belle façon d'exprimer sa foi chrétienne avec le Posaunenchor Jeanguisboden placé sous la direction de M. Bertrand Henz.

Marc-André Bühler a lui aussi été mis à l'honneur dans son solo de xylophone où avec une brillante dextérité il a interprété, accompagné de la fanfare du Jeangui «Chu Chin Chinee». Pas étonnant que connaisseur, le public après une belle ovation réclame un deuxième passage de ce sympathique percussionniste.

Des airs mélodieux avec «Alford», un hymne de Dykes, ou «Open my Eyes» de Scott et encore «English Country Garden» de Jordan donnait l'occasion d'apprécier la pureté des sons de cet ensemble.

Bien sûr les marches étaient tout aussi appréciées avec Home Again, The Great Little Army ou In the firming line; alors que D. Ellington était interprété avec «Mood Indigo». Une soirée qui a été tout à l'honneur de l'ensemble de Posaunenchor du Jeanguisboden mais qui a surtout comblé les nombreux mélomanes présents. (Texte et photo vu)

Préparation de la session parlementaire de la Commission des transports

Concentration sur le sauvetage du «Bluemlisalp»

La Commission des transports du Grand Conseil bernois s'est réunie lundi dernier sous la présidence de M. Hermann Kirchhofer pour examiner les dossiers des directions des Travaux publics, de la police et des transports, de l'eau et de l'énergie. La commission a donné un préavis favorable à toutes les affaires en vue de la session de mai, tout en proposant ces modifications importantes pour certaines.

Ainsi, la subvention cantonale destinée à remettre le bateau à vapeur «Bluemlisalp» sur le lac de Thoune devrait être portée de 3,6 millions à 4,8 millions de francs. Etant donné que la subvention cantonale sera affectée à la construction d'une cale sèche. L'augmentation est nécessaire avant tout pour améliorer les conditions de travail des employés.

De plus, le projet d'un service de sauvetage sur la N8 a été approuvé à titre de solution transitoire. Avant l'adoption d'un règlement définitif, le principe devant régir la répartition des responsabilités financières cependant entre les communes, le canton et la Confédération deva cependant être défini.

Le rapport fort détaillé présenté par la Direction des transports, de l'énergie et des eaux a en outre été soigneusement examiné pour ce qui est des projets liés aux transports publics. Bien que le programme de planification et d'investissement ne déclenche pas de crédits, à la différence du programme routier, les mêmes fondements sont donnés pour les transports individuels et pour les transports publics, ce que la Commission des transports revendique depuis longtemps.

D'après cette planification, le canton de Berne dépensera chaque année entre 88,7 et 96,2 millions de francs par année entre 1988 et 1992 pour les entreprises de transport concessionnaires (réductions tarifaires, couverture des déficits et investissements).

Les projets routiers ont été acceptés dans leur ensemble. Différentes modifications ont cependant été proposées pour renforcer la sécurité des piétons au niveau du passage souterrain du village de Zollbrueck. (oid)

Protection contre les catastrophes

Rapport du gouvernement bernois

Après l'accident survenu en novembre 1986 à Schweizerhalle, le Conseil d'Etat du canton de Berne a fait le point sur la protection contre les catastrophes. A cet effet, le conseiller d'Etat Peter Schmid a présenté hier un rapport destiné à déceler les lacunes éventuelles, à indiquer les domaines à développer et à mettre en évidence les mesures à prendre.

Selon ce rapport, les bases juridiques actuelles paraissent suffisantes. Il conviendra cependant d'augmenter les moyens financiers de même que les effectifs permettant d'intensifier les travaux de prévention des catastrophes.

Le canton de Berne réserve une attention particulière aux risques d'incendie dans les entreprises industrielles produisant des matières dangereuses ainsi que dans les entrepôts de produits chimiques. Selon une statistique internationale, les incendies de grande envergure sont à l'origine de 50% des catastrophes. A l'échelle mondiale, ils ne représentent que 19%.

Avant le sinistre de Schweizerhalle, le canton de Berne avait déjà dressé un inventaire des entreprises travaillant ou stockant des substances dangereuses. Depuis, cet inventaire a été étendu. Le rapport mentionne 240 entreprises industrielles et artisanales, 160 coopératives agricoles et 60 piscines utilisant du chlore.

En collaboration avec les organes cantonaux responsables, les entreprises concernées examinent, si cela s'avère nécessaire, les mesures supplémentaires à prendre (alarmes, protections contre les incendies, etc.) A la suite de Schweizerhalle, le recours à de telles mesures rencontres un meilleur écho, même si elles entraînent des dépenses. Pour le gouvernement bernois, la responsabilité individuelle des entreprises occupe le premier plan. A l'avenir, l'Etat assumera une tâche de conseiller et de contrôle. (ats)

Elections au Conseil des Etats

Trois sections de l'UDC désignent leurs candidats

La nomination du candidat de l'UDC bernoise pour les élections au Conseil des Etats promet d'être passionnante. Le choix définitif sera pris par l'assemblée des délégués du parti cantonal, le 23 mai prochain. Hier soir, trois sections ont désigné leur candidat, portant ainsi à quatre le nombre des prétendants à la succession de Peter Gerber. Il s'agit du président du parti bernois Albrecht Rychen, du conseiller national Heinrich Schnyder, du député au Grand Conseil Hermann Weyeneth et du président du Tribunal administratif Ulrich Zimmerli.

(ats)

Aménagement de la route cantonale de La Chaux-d'Abel

150.000 fr pour terminer la correction

Sur la base du programme biennal de construction des routes 1985-86, le Grand Conseil avait accordé un crédit de 600.000 francs pour une première correction de 730 mètres de long à la route cantonale de La Ferrière.

Une fois les travaux commencés, il s'est avéré inopportun de les arrêter après 730 mètres car la correction se terminait sur une hauteur. Pour des raisons topographiques et de sécurité routière il fallait continuer l'aménagement sur 170 mètres à La Chaux-d'Abel. Comme les travaux devaient être achevés avant le début de l'hiver, le Conseil exécutif bernois avait accordé un crédit supplémentaire urgent le 17 septembre dernier.

Entre-temps, le Conseil exécutif a reçu un rapport concernant les problèmes juridiques des autorisations de dépense du canton de Berne. Selon ce rapport, le crédit complémentaire doit être demandé au Grand Conseil en cas d'important changement de projet.

Le Conseil exécutif, même s'il ne s'agit pas là d'un important chagement de projet, soumet donc la demande de crédit complémentaire de 150.000 francs au Grand Conseil. (cd)

Suite des informations du Jura bernois ► 31

Nouveau succès du tournoi de billard

Les vainqueurs, de gauche à droite: Carole Châtelain, Stéphane Nicolet, Angelo Ruben, Maryline Tschan et Monique Schwab, animatrice de ce tournoi. (Photo yav)

La deuxième édition du tournoi de billard mis sur pied par Mme Monique Schwab et patronné par «L'Impartial» aura connu un nouveau succès. Avec une très belle participation (une quarantaine de joueurs) l'on a pu cette année réserver une catégorie aux dames.

PATRONAGE L'IMPARTIAL — la voix d'une région

Toutes les parties se disputaient au Cobra dans une ambiance remarquable. Certaines d'entre elles étaient même passionnantes au vue de la classe des joueurs. Pas étonnant que toutes les parties réunissaient de nombreux spectateurs.

Comme quoi, l'initiative de «Monique du Cobra» a été à nouveau appréciée et chacun se prépare déjà pour la prochaine édition qui s'annonce encore plus passionnante.

Classement, catégorie dames: 1. Maryline Tschan; 2. Barbara Pittiglio; 3. Carole Châtelain.

Catégorie hommes: 1. Stéphane Nicolet; 2. Michele Cattoni; 3. Angelo Rubin; 4. Patrick Scholl. (vu)

RENAN

Violent choc

Un automobiliste qui circulait de La Cibourg en direction de Renan, hier vers 18 h 50, est entré en collision, devant le Restaurant de la Balance, avec une voiture qui obliquait à gauche. S'il n'y a pas de blessé à déplorer, les véhicules sont, quant à eux, hors d'usage.

«En été, vos invités apprécient le style détente en plein air!»

Avec un confort aussi raffiné, inutile d'envoyer des invitations. Même les invités les plus critiques apprécieront votre goût lorsqu'ils apercevront les coussins à rayures.

Le programme JARDIN, en résine synthétique, est stable, confortable, 100% résistant aux intempéries, d'entretien facile. Et vraiment pas cher!

Chaise longue, dossier réglable 3 positions
200.–
Coussins assortis
145.–

Desserte pliante, 47 x 70 cm
220.–

Parasol, ∅ 250 cm, 10 baleines
250.–

Fauteuil à haut dossier, réglabe 5 positions
110.–
Coussins assortis
75.–

Gril «Party», ∅ 60 cm, avec 2 roues et tablette pour ingrédients et divers
90.–

Tabouret, réglable 4 positions
85.–
Coussins assortis
35.–

Table, ovale 230 x 95 cm, partie médiane amovible
400.–

Oui, à MIGROS
Marché MIGROS Le Locle

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Programme gouvernemental de la législature 1987-1990

Créer les conditions du développement économique

Le troisième programme gouvernemental, présenté hier à la presse par le Gouvernement jurassien in corpore, comprend quatre objectifs prioritaires; à savoir le développement économique, l'équipement, l'adaptation fiscale, la réforme des structures scolaires. En arrière fond, la réunification reste une préoccupation majeure de l'exécutif cantonal.

Pas de fioriture, ni d'esbrouffe dans la présentation de ce plan quadriennal dont la rigueur et la sobriété reflètent la détermination bien arrêtée de l'exécutif d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Le programme gouvernemental est avant tout un instrument de planification qui n'a pas force de loi.

La première partie du document concerne les évolutions prévisibles et les objectifs du gouvernement dans les principaux secteurs d'influence ou d'activité de l'Etat.

La seconde partie donne la liste des objectifs les plus importants, soit: 26 projets de constructions et de travaux de génie civil, une quarantaine de projets de législation, plus de dix projets d'informatisation des services de l'administration.

ÉCONOMIE EN CRISE

La nouvelle législature comme la précédente est marquée par la crise économique. Le deuxième programme de développement économique fera prochainement l'objet d'une séance spéciale au Parlement. Néanmoins, on peut déjà dire que la politique gouvernementale visera à encourager les industriels jurassiens à prendre des risques d'investissement.

Un effort tout particulier sera consacré aux questions de l'emploi, notamment en faveur de l'amélioration des qualifications professionnelles dans l'industrie et dans l'agriculture. Un organe de consultance et d'innovation technique sera créé et mis à disposition des entreprises jurassiennes.

Concernant la politique agricole, cinq priorités se dégagent, soit: le maintien d'une forte population paysanne, la promotion d'une économie agricole efficace, le développement d'entreprises familiales, la production de biens de qualité, la sauvegarde du patrimoine.

En outre, ces prochaines années, les remaniements parcellaires seront réalisés au rythme de 600 ha par année. Une meilleure gestion du domaine agricole passe aussi par une revalorisation du rôle de la femme paysanne et l'intensification de sa formation technique.

LE SALUT PAR LA ROUTE

La mise en soumission des travaux, les adjudications et l'ouverture des chantiers sont prévus pour 1988. Il s'agit bien sûr de la Transjurane, au sujet de laquelle on attend une réponse imminente du Conseil fédéral qui a étudié le projet global.

Plusieurs grands travaux sont envisagés sur le réseau routier cantonal, en liaison avec la future Transjurane. Il s'agit du contournement de Saint-Ursanne, de l'aménagement de la T18 Glovelier - Franches-Montagnes, l'aménagement de la route T6 Delémont - Porrentruy - Boncourt, la route de distribution urbaine à Delémont, la deuxième étape de l'aménagement de la route de Soyhières.

En ce qui concerne les transports ferroviaires, l'objectif gouvernemental est de désenclaver le canton par un meilleur raccordement aux régions suisse et française voisines, ainsi qu'une amélioration des liaisons internes au canton.

Le débat concernant le prolongement du réseau CJ de Glovelier à Delémont est pour cette législature.

La construction de la Transjurane aura aussi des incidences sur l'aménagement du territoire, notamment dans la région du Clos-du-Doubs qui devra se préparer à faire face à une affluence touristique nouvelle.

QUATRE ANS D'ÉTUDES POUR LE BAC

La réforme des structures de la scolarité obligatoire, ça y est, on va démarrer avec en prémice la réorganisation de l'inspectorat scolaire et la mise sur pied d'un enseignement d'appui. En ce qui concerne la réforme des études, il s'agira de créer une section «langues modernes» au Lycée cantonal de Porrentruy.

En outre, l'opportunité de répartir sur quatre ans le programme de préparation au baccalauréat sera sérieusement étudiée.

Deux investissements importants seront consacrés à la formation professionnelle, soit l'agrandissement de l'Ecole professionnelle artisanale et de l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique à Porrentruy, et la construction d'un nouveau centre professionnel à Delémont.

Dans le domaine de la culture, il est prévu de créer un Musée des beaux-arts afin de mettre en valeur la collection jurassienne des beaux-arts.

Sur le plan social, le Gouvernement opte pour la décentralisation des services et propose l'étude d'une structure d'accueil pour les jeunes en situation de crise.

Comme on le voit, beaucoup de projets qui coûteront beaucoup de sous, qui seront peut-être récupérés par l'intermédiaire de la révision de la fiscalité et de la lutte contre la fraude fiscale.

GyBi

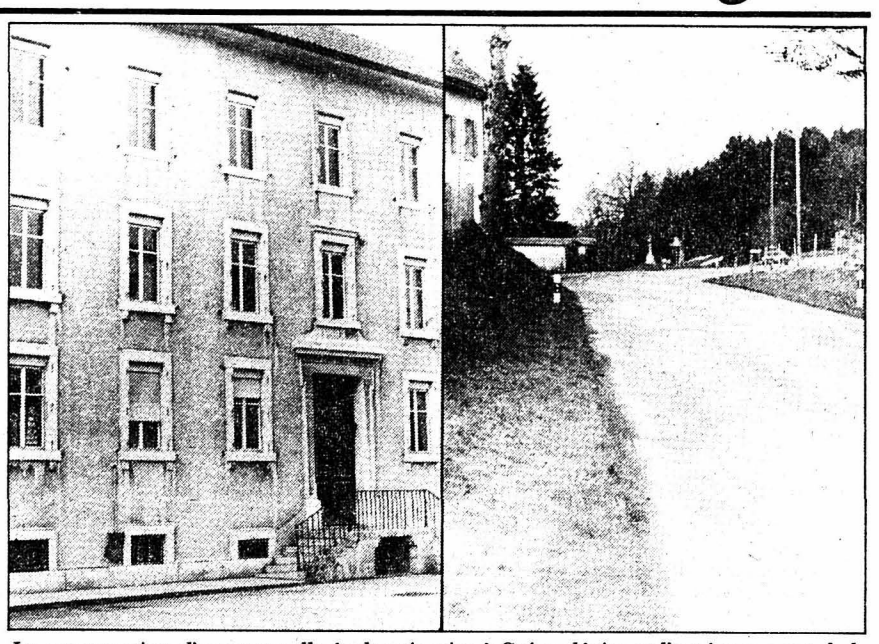

La construction d'une nouvelle école primaire à Saignelégier et l'aménagement de la route T18 Glovelier - Franches-Montagnes: deux réalisations importantes pour la région. (Photo Impar-gybi)

Offensive de charme de l'Office jurassien du tourisme

«Jura»: j'en rêve

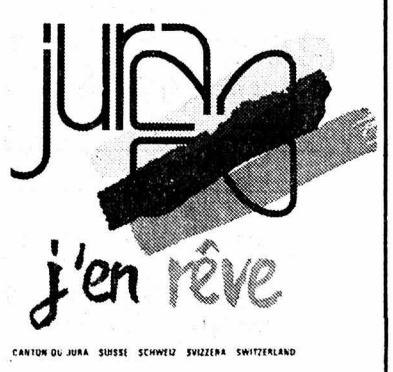

Un autocollant gai, coloré et plein de charme comme support publicitaire, voilà la nouvelle proposition de l'Office jurassien du tourisme. Ce nouvel autocollant qui devra fleurir partout peut être obtenu dans les stations-services du canton, les établissements publics et dans les trois Syndicats d'initiative régionaux.

GyBi

Tribunal correctionnel des Franches-Montagnes

Cinq jours avec sursis pour un chauffeur

Le Tribunal correctionnel des Franches-Montagnes présidé par Charles Wilhelm, juge unique, a siégé hier tout l'après-midi pour une délicate affaire d'accident, un enfant ayant eu le bras écrasé par un camion ramasseur d'ordures.

Le 9 juin 1986, un jeune cycliste, Jonas Willemin, âgé de 10 ans, circulant à vélo aux Emibois, un peu après l'école, et en direction de Saignelégier, est dépassé par un véhicule lourd appartenant à l'entreprise Cridor de La Chaux-de-Fonds. L'enfant perd l'équilibre, tombe et son bras est littéralement broyé par une roue du camion. Il lui reste encore à l'heure actuelle des séquelles, le bras demeurant bloqué en raison d'une résistance osseuse. Les parents n'ont pas déposé plainte pénale, la partie civile de l'affaire (frais et dédommagements par l'assurance RC du conducteur) leur paraissant la chose plus essentielle à régler, pour assurer une complète rééducation à l'enfant.

Outre l'officier de police, deux témoins ont comparu hier: l'aide-chauffeur du camion et un automobiliste.

L'aide-chauffeur prétend que l'enfant a roulé derrière le camion pour lui donner un carton oublié et ensuite continuer à circuler à droite du camion, pour perdre enfin l'équilibre à hauteur de la cabine. Cependant, des zones d'ombres prêtent à confusion dans ce témoignage: il dit avoir vu l'enfant zigzaguer, mais ne pas l'avoir vu tomber; il est contredit pa le témoignage de la mère qui certifie que tout le monde (camion et vélo) ont agi à l'arrêt.

Un automobiliste, M. S., de Porrentruy, se dirigeant quant à lui vers Les Breuleux, a vu à 100 mètres devant lui, un jeune cycliste circulant quelques mètres devant le camion. Inquiet et se demandant si le conducteur du camion avait bien vu l'enfant, il a regardé – après les avoir dépassés – dans son rétroviseur et n'a pu que constater que l'enfant avait été renversé. Il a aussitôt donné l'alerte.

Le chauffeur du camion n'a vu personne dans son rétroviseur et n'a pas pensé une seule minute être impliqué dans cette chute. Son avocat, Me Walther, a principalement démontré que le camion n'avait pu toucher l'enfant (il aurait alors été éjecté à droite et non sous les roues) – cette thèse s'opposant à celle des parents – qu'il n'avait commis aucune faute grave de conduite (il roulait à 25 km/h), et qu'il fallait en conséquence le libérer de toutes accusations.

Le juge Wilhelm a cependant estimé que le conducteur n'avait pas su apprécier correctement la situation et qu'il n'avait pas pris toutes les précautions pour dépasser alors qu'une automobile arrivait en sens inverse. Monsieur V. a été condamné à cinq jours de prison, avec sursis pendant deux ans, pour lésions corporelles par négligence. (ps)

printemps
La Chaux-de-Fonds
Nous cherchons pour notre supermarché
magasinier
(Suisse ou permis C)
Entrée: tout de suite ou à convenir
Pour tous renseignements et rendez-vous, ✆ 039/23 25 01, bureau du personnel

A vendre
moto KTM
125 enduro
modèle 85
4 000 km
expertisée
✆ 039/36 11 43

BIEN VOIR
Maîtres opticiens Diplôme fédéral
von gunten
Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44

Finance - Finance - Finance - Finance - Finance

Coop La Chaux-de-Fonds
Nous recherchons pour notre Centre Coop de Saignelégier
UN GÉRANT
dont le profil correspond aux exigeances suivantes:
— qualité de chef (conduite de 15 collaborateurs)
— sens des relations humaines
— intérêt marqué pour la distribution et la gestion d'un point de vente
— expérience similaire lors des emplois précédents (si possible)
— bonne formation de base (CFC, maîtrise de Commerce de détail, etc.)
— être domicilié dans la région (pas obligatoire au début)
Nous attendons de ce futur collaborateur qu'il dirige et anime un Centre Coop situé au cœur des Franches-Montagnes, dans une région très touristique.
Nous offrons de bonnes conditions d'engagement (salaire, prestations sociales, possibilités de formation interne) à un candidat particulièrement motivé par la direction d'un point de vente.
Date d'entrée: 1er juillet 1987, ou date à convenir
Veuillez adresser vos offres écrites, avec une photo et un curriculum vitae détaillé à
Coop, service du personnel
Rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/25 11 61

PETITES ANNONCES

A vendre

POUSSETTE brune, intérieur à fleurs, parfait état. Fr. 180.–. ✆ 039/28 34 69.

ACCORDÉON ADRIA, chromatom III B, boutons, rouge, 5 registres, 2 aux basses, avec coffre. Peu utilisé, état de neuf. Prix à discuter. Double-emploi. ✆ 039/31 29 01.

NICHE à chien démontable, dimensions 75/120/75 cm. Prix Fr. 200.– ✆ 039/23 79 69 heures des repas

ÉTABLI d'horloger, type ancien, noyer, avec 2 layettes, en parfait état. ✆ 039/23 77 72 heures de bureau. 039/28 19 00 le soir

COMBINAISON moto dame, taille 36, ✆ 039/26 56 69

Demandes à acheter

4 JANTES avec pneus d'hiver pour Volvo 360 modèle 1986. Garage s'abstenir. ✆ 039/26 50 41 (repas)

Perdus - trouvés

TROUVÉ ALLIANCE avec inscription, passage du Centre. ✆ 039/21 11 35, de 8 à 11 heures.

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

X

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12
81 M4

Nous faisons la nique au temps.

Avec Aquagrip.

Un pneu de la nouvelle Semperit.

Sûr sous la pluie
Maniable au freinage
Le plaisir de rouler

Vous obtenez tout le programme Semperit chez:

2300 La Chaux-de-Fonds, René Gogniat, Garage, rue de la Charrière 15, tél. 039/28 29 76

et à tous les points de vente **Adam Touring,** ainsi que chez votre **revendeur spécialisé.**

SEMPERIT

ALLEGRO

Super maxi à catalyseur

Grand choix de vélos de montagne, course et tourisme

Charrière **50-55**

La Chaux-de-Fonds - ✆ 039/28 33 17

DISCOUNT DU MARCHÉ AF

APPAREILS MÉNAGERS DE QUALITÉ

Dès Fr. **748.–**
Lave-linge

J.-M. FORNACHON
Rue du Marché 4
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 40 33
2022 Bevaix
Tél. 038/46 18 77

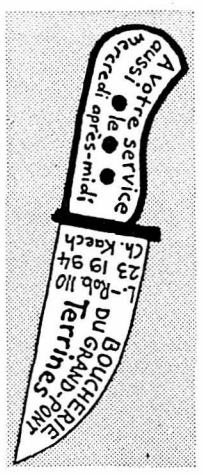

Restaurant du Valanvron
Fermeture annuelle
du 15 au 30 avril

Adaptez votre vitesse!

SKS

Pour vos yeux ce qu'il y a de mieux

Dick Optique
Toujours à votre service
Av. Léopold-Robert 64
✆ 039/23 68 33

Brasserie la Petite Poste
Avenue Léopold-Robert 30a
✆ 039/23 15 27
M. et Mme Gilles brandt
ce soir jambon à l'os, röstis

Hum... c'est bon!

Restaurant Rodéo
Restauration chaude dès 21 h 30 et toujours nos attractions internationales.
Hôtel-de-Ville 72
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 78 98

AU MANDARIN
長春花飯館
RESTAURANT CHINOIS
sa nouvelle carte, ses nouvelles spécialités
et toujours son menu du jour à 11.–
Léopold-Robert 61, ✆ 039/23 32 50
(1er étage du Terminus),
Fam. K. Abou-Aly

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE FILLE

cherche place d'apprentie employée de bureau pour août 1987.

✆ 039/31 84 25.

HORLOGER COMPLET

ayant assumé responsabilités, connaissances ébauches et remontage chronographe, saisie sur ordinateur et ordonnancement, cherche place stable. Ecrire sous chiffre JR 5794 au bureau de L'Impartial.

HOMME

quarantaine, cherche emploi à mi-temps, de préférence le matin. Libre tout de suite.
Ecrire sous chiffre YM 5531 au bureau de L'Impartial.

JEUNE HOMME

nationalité suisse, résidant en France, CFC électricien, cherche emploi dans le domaine électricité ou éventuellement barman.

✆ 0033/81 67 35 78.

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

26 ans, plusieurs années d'expérience, bilingue: français, espagnol, bonnes connaissances d'anglais, cherche poste à responsabilité. Région La Chaux-de-Fonds et environs.

Ecrire sous chiffre FD 5924 au bureau de L'Impartial.

FRONTALIER

sans permis de travail, cherche emploi, en menuiserie-ébénisterie, charpente. Treize ans d'expérience. Région La Chaux-de-Fonds, Le Locle.

✆ 0033/81 43 82 09.

BOÎTIER OR

tourneur revolver Güdel, cherche emploi.

Ecrire sous chiffre LJ 5908 au bureau de L'Impartial.

OK PERSONNEL SERVICE SA
Av. Léopold-Robert 65 - 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04
PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

A louer
garage
Quartier Temple de l'Abeille
✆ **039/26 67 51**
(midi et soir)

Mercedes 280 E
1982, expertisée, Fr. 19 800.– ou Fr. 465.– par mois
✆ 037/62 11 41

Fiat Panda 4×4
1984, expertisée, Fr. 8 900.– ou Fr. 209.– par mois
✆ 037/62 11 41

Citroën CX
1982, expertisée, Fr. 4 900.– ou crédit
✆ 037/62 11 41

Alfa Giulietta
1979, expertisée, Fr. 3 900.– ou crédit
✆ 037/62 11 41

A vendre chien
berger allemand
pedigree, 16 mois.
✆ 039/26 95 36
de 13 h à 14 heures

A vendre
3000 rouleaux
papier peint
Prix avantageux
✆ **039/28 78 14**

temps libre
salon de printemps
Nous cherchons pour notre manifestation qui aura lieu du 29 avril au 3 mai 1987,
des personnes ou sociétés
intéressées à vendre des **billets de loterie** ceci dès le 15 avril. Faire offres à:
Banque Cantonale Neuchâteloise
Monsieur René-Pierre Pieren
✆ **039/23 36 81**

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Impar Service – Impar Service – Impar Service

Service du feu ✆ 118 **Police secours ✆ 117**

La Chaux-de-Fonds

Théâtre: 20 h 30, spectacle Emil.
Centre paroissial des Forges: 14 h 30, «L'Islam dans son milieu», conf. et dias par E. Porret.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Chapuis, L.-Robert 81. Ensuite, Police locale, ✆ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ✆ 23 10 17 renseignera. **Hôpital:** ✆ 21 11 91.

CINÉMAS
Corso: 20 h 45, Aux portes de l'enfer.
Eden: 14 h 30, 20 h 45, Golden Child, l'enfant sacré du Tibet; 18 h 30, Bourgeoises... mais perverses.
Plaza: 14 h 30, Peter Pan; 16 h 30, 21 h, Le solitaire; 18 h 30, Mauvais sang.
Scala: 20 h 45, Blue velvet.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, ✆ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ✆ 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, ✆ 31 52 52. **Permanence dentaire:** ✆ 31 10 17

Neuchâtel

Plateau libre: 21 h 30, Olga chante l'Europe de l'Est.
Salle du Pommier: 20 h 30, «Incendie au sous-sol», par la Compagnie des Cendres.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h, Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite ✆ 25 10 17.

CINÉMAS
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Platoon; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Golden Child-L'enfant sacré du Tibet; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Le grand chemin.
Arcades: 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Over the top.
Bio: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Poussière d'ange.
Palace: 18 h 45, 21 h, Le solitaire; 14 h 15, 16 h 30, Les 101 dalmatiens.
Rex: 14 h, 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45, Les enfants du silence.
Studio: 14 h, 16 h 15, 20 h 45, Coup double; 18 h 30, Sans pitié.

Val-de-Ruz

Le Louverain: atelier d'expression théâtrale et musicale.
Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ✆ 111 ou gendarmerie ✆ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ✆ 53 34 44. **Ambulance:** ✆ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Hôpital de Fleurier: maternité et urgences, ✆ 61 10 81. **Hôpital de Couvet:** ✆ 63 25 25. **Ambulance:** ✆ 61 12 00 et 61 13 28.

Jura bernois

Saint-Imier: Cinéma Espace Noir, relâche.
Pharmacie de service: Voirol, ✆ 41 20 72. Ensuite, ✆ 111. **Hôpital et ambulance:** ✆ 42 11 22.

Médecins: Dr Chopov 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni 032/97 17 66 à Corgémont – Dr Ivano Salomoni, 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan: *Cinéma Cosmos*, relâche.
Médecins: Dr Graden ✆ 032/97 51 51. Dr Meyer ✆ 032/97 40 28. Dr Geering ✆ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ✆ 032/97 42 48; J. von der Weid, ✆ 032/97 40 30.

Bévilard: Cinéma Palace, relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont: Cinéma, relâche.

Les Breuleux: Cinéma Lux, relâche.

Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ✆ 51 13 01. **Service ambulance:** ✆ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ✆ 51 22 88; Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84; Dr Meyrat, ✆ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ✆ 53 11 65; Dr Bourquin, ✆ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ✆ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ✆ 039/51 12 03.

AVIS MORTUAIRES

GENÈVE

Mademoiselle Madeleine Brandt, La Chaux-de-Fonds;
Madame et Monsieur Jean Vincent-Brandt, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Madame Daisy Brandt, ses enfants et petits-enfants, à Bienne;
Madame Charlotte Roulin, ses enfants et petits-enfants, à Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur

Charles BRANDT

leur très cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami dans sa 85e année après une courte maladie.

L'incinération a eu lieu, selon le désir du défunt, dans l'intimité de la *famille le mardi 14 avril à Genève.*

Le présent avis tient lieu de faire-part.

SOUVENIR

Marcel RUEDIN

1982 - 15 avril - 1987

Cinq ans déjà que tu nous as quittées, mais ton souvenir est toujours vivant.

Ta fille et famille.

EN SOUVENIR

Antoine CATTIN

1985 - 15 avril - 1987

Cher époux, papa et grand-papa, voici deux ans que tu nous as quittés sans un dernier adieu.
Tu as pris le chemin dont on ne revient pas, mais ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.
Unis à toi pour toujours.

Ton épouse,
Tes enfants, petites-filles et famille.

AVIS MORTUAIRES

Venez à Moi, vous tous qui êtes fatigués et chargez et Je vous donnerai du repos.
Matthieu XI, v. 28.

Mademoiselle Yvonne Benoit;

Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants de feu Adémar Benoit-Chollet;

Les petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petit-fils de feu Elie Luginbühl-Biéri,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Alfred BENOIT

leur très cher et regretté papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection mardi, dans sa 87e année après une longue maladie supportée avec courage.

Repose en paix cher papa.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 avril 1987.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 16 avril à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 189, rue du Nord.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Oui, il y a Dieu,
et Dieu ne me fera pas ça.
Il ne m'enlèvera pas ma mère.
Il me la rendra toute vivante au pays
où il n'y a pas de temps,
au pays où elle m'attend.

Madame et Monsieur Michel Schwob-Comincioli:

Patrick Schwob,
Isabelle Loosli,

Isabelle Schwob,
Yves Gisiger,

Yves-Laurent Schwob;

Monsieur Aldo Comincioli;

Monsieur Louis Queloz;

Les descendants de feu Emile Von Allmen;

Les descendants de feu Joseph Comincioli,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Louise COMINCIOLI
née VON ALLMEN

enlevée à leur tendre affection samedi.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 avril 1987.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Michel Schwob-Comincioli, 181, rue du Nord.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Cartes de visite — Imprimerie Courvoisier S.A.

JURA BERNOIS

Joie et reconnaissance à la Paroisse réformée de Tramelan

Entourés des pasteurs Roland Gerber (à droite) et Georges Pace (à gauche), les catéchumènes qui dimanche étaient reçus dans la paroisse réformée.

Joie et reconnaissance pour la paroisse réformée de Tramelan qui en ce dimanche des Rameaux accueillait 29 cathécumènes à l'occasion de leurs confirmations. Un culte spécial présidé par le pasteur Roland Gerber assisté du pasteur Georges Pace réunissait de nombreux fidèles.

Ce culte était également animé par les catéchumènes eux-mêmes alors que M. Blaise Brunner, professeur de guitare apportait son précieux concours en interprétant deux magnifiques œuvres de circonstance incitant à la méditation et au recueillement alors que Mme Christiane Paratte occupait le pupitre de l'orgue.

De nombreux fidèles étaient réunis à cette occasion et tenaient à entourer cette jeunesse pleine d'espérance. A souhaiter que ces jeunes se sentent continuellement entourés comme dimanche dernier et tout au long de leur vie chrétienne qu'ils viennent de débuter en qualité de paroissiens à part entière dans l'Eglise à la suite de trois ans de catéchisme.

A quoi te sert-il de gagner le monde si tu perds la vie, tel était le message développé par le pasteur Gerber qui a permis aux jeunes de découvrir leurs nouvelles responsabilités et qui a rappelé aux moins jeunes les engagements pris vis-à-vis d'une jeunesse qui se trouve à une étape importante de la vie.

Ont ainsi été reçus dans la paroisse réformée de Tramelan: Pierre-Alain Basso, Vincent Brunner, Stève Bühler, Patrick Cuenin, André Fahrni, Sacha Froidevaux, Valérie Gerber, Vincent Glauser, Sarah Gerber, Christophe Grossenbacher, Didier Habegger, Sylvie Humair, Frédéric Jacot, Stéphane Linder, Michel Marchand, Marlyse Meyrat, David Niklès, Frank Perrin, Jean-Luc Ramseyer, Corinne Senaud, Valérie Siegenthaler, Sabine Uhlmann, Vincent Tanner, Brian Vuilleumier, Frank Vuilleumier, Jason Vuilleumier, Vanesse Vuilleumier, Yann Vuilleumier, Gisèle Waber. (Texte et photo vu)

ESCHERT

Enfant happé par une voiture

Un enfant s'est imprudemment élancé sur la chaussée, hier vers 16 h 50, et a été heurté par une voiture arrivant de Granges. L'enfant a été légèrement blessé.

Tir d'ouverture

Les «cracks» déjà aux commandes

La saison de tir pour la Société de Tramelan-Campagne a débuté samedi dernier où à l'occasion du tir d'ouverture une trentaine de tireurs s'était donné rendez-vous. Pas de grandes suprises puisque les «cracks» se sont imposés non sans s'être livrés auparavant une belle bataille.

Les conditions de tir étaient bonnes malgré un temps beau et froid. C'est le vétéran Jean Rossel qui a réussi de détrôner le «crack local» Jean Boegli et M. Rossel se voit ainsi attribuer le challenge «Wysard».

Résultats: 1. Jean Rossel (v) 183 pts; 2. Jean Boegli 174; 3. Michel Jubin 173; 4. Martial Vaucher 172; 5. Roger Châtelain 171; 6. Marcel Reber 170; 7. Patricia Sauteur 170; 8. Daniel Monbaron 170; 9. Eric Voumard 170; 10. Eric Rossier 168; 11. Claude-Alain Rossel 168; 12. André Châtelain 165. (vu)

Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

REMERCIEMENTS

LE LOCLE

Profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui nous ont été témoignées lors de notre grand deuil, nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé notre épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Nous les prions de trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance.

Merci de tout cœur à tous les amis qui ont visité notre très chère disparue durant sa maladie.

MONSIEUR JACQUES-ANDRÉ STALDER ET FAMILLE

MADEMOISELLE VIVIANNE BANDELIER

LE LOCLE

La famille de

MADAME
MARIE-LOUISE GUILLET-GAUTHIER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé son épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

mortuaires:
Réception des avis jusqu'à 22 heures

INDICE CHAUFFAGE

Températures hebdomadaires moyennes (degrés-heures hebdomadaires: DH)

Relevé du 6 au 13 avril

Rens.: Service cantonal de l'énergie ✆ 038/22 35 55

La Chaux-de-Fonds
+ 3,7 °C ..... 2396 DH
(rens.: CRIEE, ✆ 039/21 11 15)

Le Locle
+ 5,1 °C ..... 2173 DH
(rens.: SI, ✆ 039/31 63 63)

Littoral neuchâtelois
+ 8,0 °C ..... 1681 DH
(rens.: SI, ✆ 038/21 11 11)

Val-de-Ruz
+ 6,9 °C ..... 1862 DH

Val-de-Travers
+ 6,4 °C ..... 1949 DH

Les programmes radio de mercredi

FM 97.5 RTN-2001 radio neuchâteloise

Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4, Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7, Coditel 100,6

6.00 Bulletin RTN-2001
6.04 Biscottes et café noir
6.30 Titres et météo
6.45 Journal neuchâtelois
7.00 Informations SSR
7.30 Bulletin RTN-2001
8.00 Informations SSR
8.45 Naissances
10.00 Chapeau claque
11.30 Déjeuner Show
12.00 Titres de l'actualité
12.15 Journal neuchâtelois
12.30 Informations SSR
12.45 Grande parade des jeux
13.30 Déjeuner Show
14.30 Micro-Passion
15.30 Souvenirs, souvenirs
16.30 Plum Cake
17.00 Informations SSR
17.05 Hit-parade Flash 20
18.00 Titres de l'actualité
18.50 Pyjama vole
19.00 Journal neuchâtelois
19.12 Regional news and events
19.18 Magazine culturel
20.00 2001 puces
20.30 A voz de Portugal
21.00 Jazz moderne
23.00 Musique de nuit

RTN-2001, 4, rue du Château Neuchâtel, tél. (038) 244 800

La Première

Informations toutes les heures. 9.05 Petit déjeuner. 10.50 Histoires à frémir debout. 10.30 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 14.30 Melody en studio. 16.05 Midi et quart à Montréal. 16.30 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec C. Sarraute. 17.30 Histoires de familles. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Fair play. 22.40 Relax. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

8.55 Clé de voûte. 9.05 C'est à vous 10.00 Les mémoires de la musique: l'expression du sacré dans le musique du XXe siècle. 11.30 Entrée public. 12.05 Musimag. 13.35 A suivre. 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 87: sciences humaines. 20.05 Le concert du mercredi; prélude. 20.30 Concert-café. 22.40 Démarge. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; qu'est-ce qui est juste? 14.30 Le coin musical. 15.00 Moderato. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme; le forum du mercredi. 20.00 Spasspartout. 22.00 Musicbox. 24.00 Club de nuit.

France musique

6.00 Musique légère. 7.10 Demain la veille. 9.07 Le matin des musiciens. 10.30 Qu'est-ce que le New Orleans? 12.05 Le temps du jazz. 12.30 Tempo primo. 13.30 Côté jardin. 14.00 Acousmathèque. 14.30 Les chants de la terre. 15.00 Thèmes et variations. 19.12 Magazine international. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Concert. 23.00 Les soirées de France musique.

Fréquence Jura

6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.30 L'info en bref. 9.00 Info en bref. 9.05 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 Zéro de conduite. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Info RSR 1. 20.05 Couleur 3.

Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Mercredi magazine, les histoires de M. Williams, recette, hits à plein tube. 12.15 Le coup de fil du *Journal du Jura*, etc. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.30 Reflets. 14.30 Musique aux 4 vents. 17.30 Tour de Suisse en musique populaire. 18.00 Le journal et journal des sports. 18.30 Fréquence Jonathan. 20.00 Rétroparade.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial S.A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:

Rédacteur en chef: **Gil Baillod.**
Secrétaire général: **Roland Graf.**

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - **Gladys Bigler,** Jura. - **Willy Brandt,** Monde. - **Pascal Brandt,** Régionale. - **Jean-Jacques Charrère,** Val-de-Travers. - **Michel Déruns,** Sports. - **Raymond Déruns,** Agriculture, Magazine et TV. - **Cécile Diezi,** Jura bernois. - **Patrick Fischer,** La Chaux-de-Fonds. - **Laurent Guyot,** Sports. - **Jacques Houriet,** Régionale. - **Georges Kurth,** Sports. - **Christiane Ory,** La Chaux-de-Fonds - **Anouk Ortlieb,** Littoral. - **Jean-Claude Perrin,** Le Locle. - **Yves Petignat,** Suisse. - **Mario Sessa,** Val-de-Ruz. - **Pierre Veya,** Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:

Catherine Roussy, Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de **L'IMPARTIAL**
Suisse: **PUBLICITAS**

mercredi TELEVISION

Suisse romande

11.55 Demandez le programme!
12.00 Midi-public
12.45 TJ-midi
13.10 Virginia (série)
57e épisode.
13.35 Mystère, aventure et boules de gomme
Denis la Malice - Quick et Flupke - Les Schtroumpfs - Edgar le détective cambrioleur - Quick et Flupke - Astro le petit robot.
Chaîne alémanique:
14.50 Cyclisme
La Flèche wallonne, en direct de Huy.
Ty et Uan - Quick et Flupke - 3, 2, 1... contact - Petites annonces jeunesse - Simbad le marin - Il était une fois la vie.
17.15 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.30 Vert pomme
18.00 TJ-flash
18.05 Thierry la Fronde (série)
Le sabot d'Isabelle.
18.35 Journal romand
18.50 Télécash
18.55 Bonsoir
19.30 TJ-soir
Chaîne alémanique:
19.55 Football
Championnat d'Europe: Suisse-Malte, en direct de Neuchâtel.
20.05 A bon entendeur
20.20 Miami vice (série)
La poudre aux yeux.

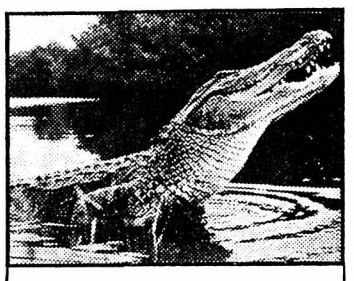

A 21 h 15

Téléscope

Au royaume des alligators. Kent est biologiste et se consacre depuis de nombreuses années à l'étude des alligators, en Floride. Car ces descendants des dinosaures sont un maillon important de la chaîne évolutive sur notre planète.

Photo: attention! (tsr)

22.10 Carabine FM
22.40 TJ-nuit
22.55 Hommage aux Beatles
Première partie.
Plusieurs chanteurs interprètent des chansons des Beatles.
23.45 Bulletin du télétexte

France 1

8.30 La Une chez vous
8.45 Salut les petits loups!
11.30 La séquence du spectateur
Le territoire des autres; Le Monocle rit jaune; L'œil du maître.
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi flash
13.00 Journal
13.50 L'esprit de famille (série)
5e épisode.
14.45 Cœur de diamant (série)
32e épisode.
15.20 Vitamine
17.30 La vie des Botes
18.00 Huit, ça suffit! (série)
Comme le temps passe! (1re partie).
18.25 Minijournal
18.45 La roue de la fortune
19.10 Santa Barbara (série)
Une discussion oppose Lionel et sa mère au sujet de Brick.
19.40 Cocoricocoboy
19.55 Tirage du tac-o-tac
20.00 Journal
20.30 Tirage du loto

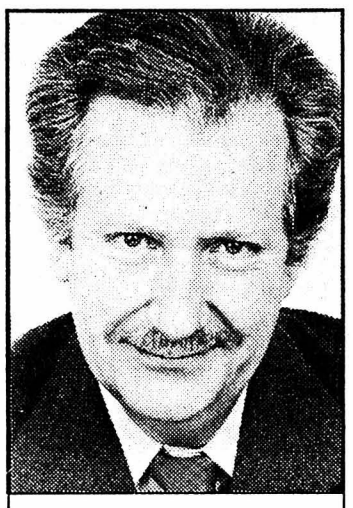

A 20 h 35

Il n'y en a qu'Une...

Toutes les vedettes qui ont fait, font et feront TF1.
C'est depuis le complexe sportif de Port-Marly que le président Hervé Bourges effectue la passation de pouvoir au nouveau repreneur de la Une. Toutes les vedettes du monde du spectacle, du cinéma, du journalisme, du show-biz, de la politique, de la science, de l'art, de l'aventure, du sport, qui ont fait le succès de TF1, seront présents.

Photo: Pierre Bellemare. (tsr)

23.35 Le journal
23.55 Premier plan

France 2

6.45 Télématin
9.00 Récré A2
11.55 Météo - Midi flash
12.04 L'académie des 9
12.30 Flash info
13.00 Journal
13.45 Les pionniers du Kenya (série)
Bonne année.
Robin et Tilly passent les fêtes de fin d'année aux courses de Nairobi.
14.35 Terre des bêtes
Les enfants du Bronx à l'école des animaux - Les grues.
15.00 Récré A2
17.45 Mambo satin
18.05 Madame est servie (série)
Pardonne à ton prochain.
En faisant la paix avec l'ancienne terreur du quartier, Tony veut prouver à Samantha que le pardon est une vertu.
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.10 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard
20.00 Le journal

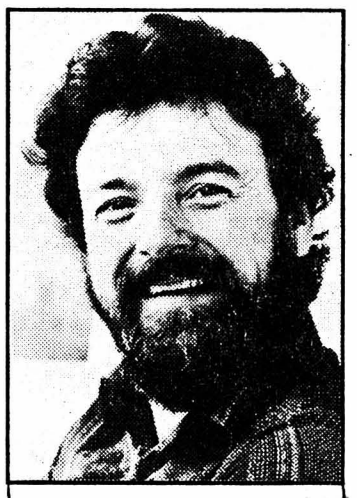

A 20 h 30

Grand échiquier

Les soleils du printemps, avec l'équipe de France de rugby, James Galway, Jacques Weber, Sabine Azéma, Eric Vu An, Bernard-Henry Lévy et Paul Guth - Un quatuor musical - Le Festival de Cannes qui fête ses 40 ans et célèbre l'Opéra - Un extrait du film d'Yvon Gérault consacré aux plus belles voix - Hommage à Rita Streich.

Photo: James Galway. (a2)

23.15 Le journal

France 3

12.00 Boumbo
12.15 Flash info
12.18 Télévision régionale
13.15 Les papas
13.20 La vie à plein temps
14.00 Montagne
14.30 Caméraventure
Les tziganes.
15.00 Questions au Gouvernement
17.00 Monsieur Benjamin (série)
3e épisode.
17.25 Lucky Luke
17.30 FR3 jeunesse
18.00 Edgar, le détective cambrioleur
18.30 Cap danger (série)
Saumon frais.
18.57 Juste ciel
19.00 Le 19-20 de l'information
19.15 Actualités régionales
19.55 Ulysse 31
20.04 La classe

A 20 h 35

La nuit sans frontière

A l'occasion du centenaire de l'Institut Pasteur.
Au Casino de Paris, avec Stacey Q., Richard Cocciante, le Golden Gate Quartet, Al Bano et Romina Power, Géraldine Danon, Chantal Gallia, Viktor Laszlo, Jean Lefebvre, Niagara, Annie Cordy et le concours exceptionnel de Montserrat Caballe.

Photo: le Golden Gate Quartet. (fr3)

21.55 Thalassa
Les dents de la mort.
22.45 Journal
23.00 Les favoris de la lune
Film d'O. Iosseliani (1984).
Le destin d'un service de table en porcelaine du XVIIIe siècle et d'un tableau qui passent de main en main en se détériorant.
Durée: 100 minutes.

Demain à la TVR

12.0 Midi-Public
13.10 Virginia
13.35 Le bal, film
15.25 «éCHo»

Suisse alémanique

14.00 Les reprises
14.30 Pause
14.50 Cyclisme
17.00 1, 2 ou 3
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Téléjournal
18.00 Lornac ist überall
18.30 Karussell
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sport
19.55 Football
21.45 Téléjournal
22.05 ZEN
22.10 Irisches Intermezzo
Film d'Y. Boisset.

Allemagne 1

16.00 La plus grande bouteille du siècle
16.45 Lucie la Terrible
17.15 A gauche et à droite de l'équateur
17.45 Téléjournal
17.55 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Konrad Adenauer et les Allemands
22.30 Le fait du jour
23.00 Lore Lorentz – Meine Wut ist jung, film
23.45 Des chants dans le parc
0.30 Téléjournal

Allemagne 2

16.05 Lisa und die Riesen
16.35 Kuschelbären
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.45 Der Landarzt
19.00 Informations
19.30 L'âme indienne en Amérique
20.15 ZDF-magazine
21.00 Dynasty
21.45 Journal du soir
22.10 Apropos film
Actualités du cinéma.
22.55 Reportage sportif
23.40 Serpico

Allemagne 3

18.00 Rue Sésame
18.29 Professoren-Geschichte
18.33 Das Terracotta-Pferd
19.00 Journal du soir
19.30 Schlaglicht
20.05 Das Juwel der Krone
21.00 Actualités
21.15 Forum
22.15 Augenblicke
Film d'O. Romnick.
23.25 Domnick über Domnick

Suisse italienne

9.00 et 10.30 TV scolaire
14.50 Cyclisme
16.00 Téléjournal
16.55 Tre cuori in affitto
Tom, Dick et Harriet
17.45 TSI jeunesse
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 TTT
21.40 Matt Houston
22.30 Téléjournal
22.40 Mercredi-sport

RAI Italie 1

7.20 Uno mattina
9.35 Professione: pericolo!
10.30 Azienda Italia
10.50 Intorno a noi
11.30 La famiglia Brady
12.05 Pronto... chi gioca?
13.30 Telegiornale
14.00 Pronto... chi gioca?
14.15 Santa Teresa d'Avila
15.15 Aspetti dei musei nel Regno Unito
15.45 Schede – Arte applicata
16.15 La baia dei cedri
Téléfilm.
16.45 Il meraviglioso mondo di Walt Disney
17.30 Ciclismo: Freccia vallone
18.00 TG 1-Flash
18.05 TG 1-Cronache
18.30 Pippicalzelunghe
19.00 Aeroporto internazionale
Téléfilm.
19.55 Calcio
21.50 Telegiornale
22.05 Due assi per un turbo
23.05 Telegiornale
23.15 Mercoledi sport

SKY CHANNEL

7.30 The DJ Kat show
8.30 Sky trax
13.00 I dream of Jeannie
Série comique.
13.30 Hazel, série
14.00 Hollywood close-up
14.30 Three's Company
15.00 Tales of Wells Fargo
Série westen.
15.30 Sky trax
17.00 The DJ Kat show
18.00 Batman, série
18.30 The ghost and Mrs. Muir
19.00 Three's Company
19.30 Custer
20.25 Four-sided triangle
Film de T. Fisher.
21.50 International motor sport
22.55 Roving report
23.25 Sky trax

A PROPOS

Anémone, le cinoche ou rien

Anémone était lundi soir l'invitée de Spécial cinéma, c'est une de ces actrices sorties tout droit du Café- théâtre. On peut affirmer que parmi les membres de cette institution, des noms sont apparus très vite au firmament.

Outre Anémone, on peut citer Thierry Lhermitte, Michel Blanc, Josiane Balasko, Gérard Jugnot et d'autres encore. Ils ont donné depuis quelque temps une couleur, une ambiance particulière au cinéma français. On les voit beaucoup dans des comédies, des films sans grande prétention, divertissants. Le quart d'heure américain, qui passait lundi avant le gros plan sur l'actrice en est un. Pas véritablement du grand cinéma mais un effet divertissant certain. Du cinéma grand public.

L'occasion aussi de découvrir Anémone dans un rôle tout droit inspiré du Café-théâtre. Anémone-Jugnot un couple aux multiples aventures cocasses et drôles.

Dans le gros plan qui lui était consacré, Anémone s'est révélée être plus que ce que les clichés répandus à l'envi en ont fait. Ce n'est et de loin pas uniquement une grande bringue un peu fofolle. Si son physique la dessert, a-t-on entendu dire, elle a des idées et bien plus que de la voix pour les faire entendre. On a vu que sa filmographie, bâtie sans concession aux modes et aux considérations financières, recèle quelques cartes de visite intéressantes.

Ainsi «Péril dans la demeure», de Michel Deville avec Christophe Malavoy, Nicole Garcia et Michel Piccoli. Elle y joue une étrange voisine trouble, furteuse dangereuse, instigatrice d'un drame. Elle y est superbe. Actuellement sur les écrans romands, on peut voir Anémone dans «Le grand chemin», avec Richard Boringer, une autre «gueule» aussi.

Et pour compléter le tableau, on a découvert une actrice conquise par le théâtre. La rigueur des planches, la discipline chaque soir recommencée, sont des efforts qu'elle aime à s'imposer. Elle y puise la technique.

Enfin, Anémone voudrait continuer son effort de co-productrice tant au cinéma qu'au théâtre. Elle y investit tout ce que sa tirelire peut lui donner.

Lundi soir, TF1 proposait dans Acteur-studio, de redécouvrir Bernadette Lafont. Une autre actrice de la marge, une femme fidèle à ses idéaux, libre. Un sacré moment là aussi.

Le parallèle Anémone-Lafont était passionnant à suivre même si les registres ne sont pas les mêmes.

Pierre-Alain Tièche

A VOIR

TéléScope: Au royaume des alligators

Il s'appelle Kent. Avec son cou massif émergeant de sa chemise à carreaux, il a le physique d'un troisième couteau de l'équipe de «Miami Vice». Coïncidence? Nous sommes effectivement à la frontière de la Floride. Et l'homme en question a choisi un métier à risques, lui aussi. Mais infiniment plus varié que celui des flics de l'anti-drogue: Kent est biologiste et se consacre depuis de nombreuses années à l'étude des alligators. Car ces descendants des dynosaures sont un maillon important de la chaîne évolutive sur notre planète.

Kent n'a rien d'une punaise de laboratoire. Son truc, c'est le terrain, mouvant en l'occurrence: les 175.000 hectares de marécages d'Okefenokee, «La terre qui tremble», en langage séminole. Là, il va sérieusement vous étonner. Car Kent connaît tellement bien ses gros lézards qu'il se risque à faire ce que même Rambo n'oserait pas imaginer: se glisser au milieu d'eux, dans l'eau noire et tiède du marais, afin de les observer «à hauteur de regard». Là, immergé jusqu'à mi-visage, comme ses interlocuteurs, il peut scruter, photographier, étudier. Kent parle aux alligators. Emettant avec sa bouche des sons qui rappellent leurs propres feulements et qui les intriguent, ils les attire vers lui. Rencontre du dernier né de l'évolution avec un redoutable ancêtre!

Avec lui, on va découvrir les secrets d'alcôve des grands reptiles, voir comment la femelle, à défaut de couver, édifie un nid chauffé par fermentation des végétaux, comment, après l'éclosion, elle transporte, inquiète, chaque petit dans sa gueule jusqu'au plan d'eau le plus proche.

Lorsque Kent et son collègue s'approchent un peu trop près de la couveuse, l'attitude de la mère est sans équivoque: là, plus question de charmer l'animal, mû par l'instinct puissant de protection de sa descendance. Plus tard, à la voir, paisible, flotter dans l'eau tourbeuse, ses petits accrochés à son crâne, on en verserait presque une larme. De crocodile, naturellement...

Au-delà de la vie des alligators, ce film de la National Geographic nous permet de découvrir la vie d'un grand marais. Une vie caractérisée par une incroyable densité d'individus s'accouplant, s'entredévorant, se parasitant les uns les autres. Un creuset biologique dans lequel l'homme civilisé n'est pas tenté de s'attarder. Heureusement pour le marais. (TSR, 21 h 15 - sp)

On a voulu tricher avec «A bon entendeur»

«A bon entendeur» a pour règle d'établir des dossiers solides, puis d'offrir à la partie adverse la possibilité de s'exprimer en direct.

A ce jour, les interlocuteurs ne se sont pas toujours mis d'accord – peu s'en faut – mais c'était avant tout question d'interprétation.

Ce qui s'est passé la semaine dernière oblige pour la première fois «A bon entendeur» à rouvrir un dossier sans attendre. Car mercredi dernier, plusieurs faits contraires à la vérité ont été énoncés à l'antenne par l'invité, comme le démontrera ce soir une enquête supplémentaire effectuée dans l'intervalle.

Rappelons l'histoire: une correspondante se plaignait de n'avoir reçu que 1700 francs de dédommagement pour sa voiture accidentée par un tiers. Un véhicule ancien, certes, mais en très bon état.

Mercredi, le vice-directeur de L'Helvétia Accidents pour la Suisse romande affirma, exemples à l'appui, qu'il était facile de se procurer un véhicule comparable avec l'indemnisation allouée.

Il soutint en outre que le véhicule endommagé était défectueux avant le sinistre.

«A bon entendeur» a tenu à vérifier immédiatement ces allégations. Utile précaution:

Ce que l'équipe a découvert est suffisamment grave pour justifier la réouverture immédiate du dossier.

(TSR, 20 h 05 - sp)